Quatre-vingt-unième année. — N° 82. Le Numéro : 10 francs. Lundi 4 et Mardi 5 Avril 1949.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 100.97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté portant nomination (radiodiffusion française) (p. 3182).

RAVITAILLEMENT

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 3182).

Ministère des affaires étrangères.

Décret du 30 mars 1949 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 3182).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret du 4 avril 1949 concédant à la chambre de commerce de Lyon l'entrepôt réel des douanes de cette ville (p. 3182).

Arrêté portant nomination du président directeur général de la société nationalisée La Nationale crédit et réassurances (p. 3182).

Règlement de la tranche spéciale de Pâques de la loterie nationale 1949 (rectificatif) (p. 3182).

Ministère de la défense nationale.

Décret du 4 avril 1949 portant promotions (armée de terre, active) (p. 3182).

Arrêté portant dégagement des cadres d'un officier de l'armée de l'air (active) (p. 3190).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté du 30 mars 1949 portant affectation provisoire au ministère de l'éducation nationale de la caserne Schweisguth, à Sélestat (Bas-Rhin) (p. 3190).

Arrêté portant autorisation de cumul de fonctions publiques (p. 3190).

Arrêtés portant attribution de fonctions et rectificatifs (bâtiments civils et palais nationaux et enseignement du premier degré) (p. 3190).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 29 mars 1949 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 3190).

Arrêté du 1er avril 1949 modifiant l'arrêté du 19 septembre 1947 portant fixation de la composition du comité du contentieux (p. 3190).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 24 mars 1949 fixant le montant de l'indemnité temporaire de cherté de vie attribuée aux concierges des haras nationaux (p. 3192).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 4 mars 1949 portant approbation d'un projet de reconstruction et d'aménagement (p. 3192).

Arrêtés des 22 et 23 mars 1949 portant homologation des coefficients d'adaptation départementaux du bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis (p. 3192).

Arrêté du 23 mars 1949 relatif à une commune sinistrée tenue d'avoir un projet de reconstruction (p. 3192).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décrets du 30 mars 1949 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 3190).

Arrêté du 16 mars 1949 relatif à l'examen normal pour le diplôme d'Etat de pédicure (p. 3191).

Arrêté du 2 avril 1949 portant modification de l'arrêté du 10 janvier 1949 fixant le classement hiérarchique des grades et emplois des personnels des hôpitaux et hospices publics (p. 3191).

Arrêté du 4 avril 1949 portant modification de l'arrêté du 2 février 1949 fixant le classement hiérarchique des grades et emplois des personnels des hôpitaux psychiatriques autonomes et des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure départementaux et interdépartementaux (hôpitaux psychiatriques, sanatoriums, préventoriums, aériums, etc.) (p. 3192).

Ministère de la marine marchande.

Décret du 4 avril 1949 portant promotions dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime (p. 3192).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunion de commission (p. 3193).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions et de bureau (p. 3193).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 3497).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis de concours pour une place de chef mécanicien stagiaire à l'imprimerie nationale (p. 3497).

Avis relatif au tirage de la cinquième tranche de la loterie nationale 1949 (p. 3497).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 3497).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis concernant les détenteurs de stocks de tourteaux de copra et de soja (p. 3502).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis de délibération de l'assemblée représentative des établissements français de l'Océanie, en date du 28 janvier 1949, tendant à exonérer des droits de douane dans ce territoire toutes les marchandises importées pour le compte et aux frais de l'Etat, du territoire, des collectivités publiques et de l'institut de recherches médicales d'Océanie (p. 3497).

MINISTÈRE DE LA MARINE MARCHANDE

Avis approuvant les décisions de la confédération des industries de traitement des produits de pêches maritimes relatives aux règles d'étiquetage et de marquage et aux normes de fabrication des conserves de poissons (p. 3502).

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la caisse des dépôts et consignations (p. 3502).

Annonces (p. 3503).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Assemblée nationale. — Annexes : feuilles 55, 56 et 57 (session de 1948) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

SOMMAIRE DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

publiés du 28 mars au 3 avril 1949.

ASSEMBLÉE NATIONALE

1re LÉGISLATURE. — SESSION DE 1948

Feuille 44.

Fixation du budget des dépenses militaires pour l'exercice 1948 (Forces armées: budget annexe du service des essences et budget annexe du service des poudres). — Rapport par M. Tourtaud (suite) ..... p. 1377

Prêt au mariage. — Rapport par M. Thamier ..... p. 1382

Lieu de perception de la taxe locale sur les ventes de charbon. — Répartition du produit de cette taxe entre les communes et les départements miniers. — Modification de l'article 748 du code de l'enregistrement. — Rapport supplémentaire par M. Waldeck L'Huillier.. p. 1384

Trafic de location d'autorisations de circuler. — Sanctions pénales et judiciaires à l'encontre des loueurs de voitures automobiles. — Rapport par M. Besset..... p. 1385

Octroi aux chauffeurs de taxis d'une ristourne sur le prix de l'essence. — Rapport par M. Besset..... p. 1385.

Enquête sur les immeubles et locaux occupés par les administrations publiques. — Rapport par M. Maurice-Petsche ..... p. 1385

Aide temporaire à l'industrie cinématographique. — Rapport supplémentaire par M. Géraud Jouve.. p. 1108

Feuille 45.

Aide temporaire à l'industrie cinématographique. — Rapport supplémentaire par M. Géraud Jouve (*suite*)..... p. 1409

Augmentation de la ration de pain. — Proposition de résolution de M. Genest ..... p. 1409

Permissions spéciales aux soldats agriculteurs. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République ..... p. 1409

Fixation du budget des dépenses militaires pour l'exercice 1948 (marine, budget annexe des constructions et armes navales). — Avis par M. Pierre Montel..... p. 1410

Réforme du régime des pensions civiles et des pensions militaires. — Modification de l'article 8 de la loi du 14 avril 1924. — Proposition de loi de M. Gau..... p. 1411

Ratification de la déclaration en date du 18 février 1947 portant adhésion de la France à la disposition facultative reconnaissant la juridiction de la cour internationale de justice. — Projet de loi..... p. 1411

Amélioration du ravitaillement des populations des départements créés par la loi du 19 mars 1946. — Encouragement de la culture vivrière. — Proposition de loi de M. Valentino..... p. 1412

Transfert à l'Etat de la société Francolor. — Avis tranmis par M. le président du Conseil économique. p. 1412

Organisation de la sécurité sociale des étudiants. — Avis transmis par M. le président du Conseil économique ..... p. 1412

Sociétés sportives d'amateurs. — Réduction de 75 p. 100 des tarifs de la Société nationale des chemins de fer français. — Proposition de loi de M. Jean Masson.. p. 1413

Entreprises sinistrées. — Possibilité d'amortir, au point de vue fiscal, les immobilisations reconstituées sur le coût total à 50 ou 100 p. 100, au fur et à mesure des dépenses, sans perdre l'exonération fiscale des indemnités reçues. — Proposition de résolution de M. Jean Masson..... p. 1413

Fixation du budget des dépenses militaires pour l'exercice 1948 (tome III, articles de loi). — Avis par M. André Montell ..... p. 1414

Dispositions transitoires en matière de loyers de locaux d'habitation ou à usage professionnel. — Projet de loi ..... p. 1415

Prorogation des délais de souscription à l'emprunt libératoire institué par la loi n° 48-31 du 7 janvier 1948. — Proposition de loi de M. Louis Rollin ..... p. 1415

Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer. — Modification de la loi n° 46-860 du 30 avril 1946. — Rapport par M. Juglas ..... p. 1418

Ratification de l'accord bilatéral de coopération économique conclu entre le Gouvernement de la République française et les Etats-Unis d'Amérique. — Projet de loi ..... p. 1418

Création de commissions parlementaires chargées de suivre l'application en France du programme de relèvement européen. — Proposition de loi de M. Gozard .... p. 1420

Fixation du budget des dépenses militaires pour l'exercice 1948 (forces armées: section commune; guerre; budget annexe des fabrications d'armement; articles de loi). — Rapport supplémentaire par M. R.-A. Guesdon ..... p. 1423

Modification des autorisations d'engagements de dépenses et des crédits accordés par la loi n° 48-106 du 21 mars 1948. — Projet de loi. p. 1423

Compte spécial intitulé « approvisionnement en denrées et produits alimentaires ». — Projet de loi.. p. 1424

Aménagement dans le cadre du budget général pour l'exercice 1948 des dotations de l'exercice 1947 reconduites à l'exercice 1948 au titre du budget ordinaire (services civils) et les budgets annexes (dépenses ordinaires civiles). Lettre rectificative au projet de loi ..... p. 1424

Dispositions financières à prendre pour l'application de l'accord bilatéral de coopération économique conclu entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique. — Projet de loi..... p. 1427

Reconstruction des quartiers incendiés de la ville de Pointre-à-Pitre. — Proposition de résolution de Mlle Archimède ..... p. 1427

Dérogations temporaires aux règles de recrutement et d'avancement dans les emplois publics en faveur des personnes ayant pris une part active à la résistance. — Rapport par M. Henri Bouret..... p. 1428

Revision et résiliation exceptionnelles de certains contrats passés par les collectivités locales. — Proposition de loi de M. Defferre.... p. 1429

Autorisation pour la ville de Menton (Alpes-Maritimes) de traiter avec la société monégasque d'assainissement pour l'incinération des ordures ménagères. — Proposition de loi de M Barel..... p. 1429

Alsace-Lorraine. — Introduction de la loi des 30 et 31 octobre 1886 abrogeant la loi Falloux. — Proposition de loi de M. Rosenblatt..... p. 1429

Intégration dans la catégorie des chargés d'enseignement des instituteurs anciens prisonniers de guerre ou déportés ayant exercé dans l'enseignement secondaire. — Proposition de loi de M. Barel ..... p. 1429

Rétablissement de la commission paritaire chargée de déterminer le prix du tabac. — Proposition de loi de M. Paumier..... p. 1430

Victimes de l'orage du 10 juin 1948 dans les cantons de Condrieu et Givors — Aide immédiate. — Proposition de résolution de M. Montagnier ..... p. 1431

Régime des prestations familiales. — Abrogation de l'article 27 de la loi du 22 août 1946. — Proposition de loi de M. Alphonse Denis.... p. 1431

Bon de circulation en matière de ravitaillement. — Suppression. — Proposition de résolution de M. Paumier ..... p. 1431

Distribution de confitures aux enfants et aux vieillards. — Proposition de résolution de Mme Hélène Le Jeune ..... p. 1432

Ecole nationale professionnelle de Saint-Ouen. — *Remise en état.* — Proposition de résolution de M. Etienne Fajon..... p. 1432

Exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux par des vétérinaires étrangers. — Rapport par M. Moussu..... p. 1432

Fonctionnaires suspendus de leur fonction pour activité antinationale et réintégrés dans leur emploi. — *Sort du traitement.* — Rapport par M. Borra..... p. 1432

Conseils municipaux des communes de plein exercice en Algérie. — *Parité de la représentation des deux collèges.* — Proposition de loi transmise par M. le président du Conseil de la République..... p. 1433

Conseils généraux algériens. — *Parité de la représentation des deux collèges.* — Proposition de loi transmise par M. le président du Conseil de la République..... p. 1434

Code du vin. — *Modification du paragraphe 2 de l'article 48.* — Proposition de loi transmise par M. le président du Conseil de la République ..... p. 1434

Prorogation du délai de souscription à l'emprunt libératoire institué par la loi du 7 janvier 1948. — Proposition de loi de M. Védrines..... p. 1434

Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation — Statut provisoire. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République..... p. 1435

Frais de mission et indemnités de fonctions des maires et adjoints. — *Modification de l'ordonnance n° 45-2299 du 18 octobre 1945.* — Rapport par M. Schaff..... p. 1435

Dépenses militaires de 1948. — Proposition de loi de M. Pierre Villon.. p. 1436

Ouvriers agricoles saisonniers. — *Facilités de transport.* — Rapport par M. Gros..... p. 1436

Réparation des digues, routes et chemins endommagés par la crue de l'Isère de juin 1948. — Projet de loi ..... p. 1436

Droits de mutation perçus à l'occasion de la vente d'un immeuble neuf. — *Modification de l'article 457 bis du code de l'enregistrement.* — Proposition de loi de M. Hugues.. p. 1437

Etablissement de tables décennales d'état civil. — Proposition de résolution de M. Pierre Chevallier.... p. 1437

Ecoles et instituts dentaires. — *Prise en charge par l'Etat.* — Proposition de loi de M. Giovoni..... p. 1437

Attribution d'essence pour les mois de juillet, août et septembre 1948. — Proposition de loi de M. Poumadère ..... p. 1438

Code civil. — *Modification de l'article 1953.* — Rapport par M. Minjoz.... p. 1438

Administrations publiques. — *Fixation pour une nouvelle période de cinq années des contingents de décorations.* — Rapport par M. Dominique ..... p. 1438

Préparation et participation aux Jeux olympiques. — *Ouverture de crédits.* — Projet de loi..... p. 1440

Utilisation des fonds d'emprunts des groupements de sinistrés. — Projet de loi..... p. 1440

Togo et territoires d'outre-mer autres que l'Indochine, l'Afrique occidentale française et Madagascar. — *Répression des évasions des détenus transférés dans les établissements sanitaires.* — Projet de loi..... p. 1440

Déclassement d'un terrain militaire dépendant de l'ouvrage de la Miotte. — Projet de loi..... p. 1440

Feuille 46.

Déclassement d'un terrain militaire dépendant de l'ouvrage de la Miotte. — Projet de loi (*suite*)..... p. 1441

Organisation professionnelle des pêches maritimes. — Projet de loi. p. 1441

Maintien aux communes du département du Bas-Rhin de la pleine propriété des appareils de vaporisation pour la destruction des doryphores de la pomme de terre. — Proposition de loi de M. Rosenblatt ..... p. 1442

Alcooliques socialement dangereux. — Rapport, par M. Cordonnier..... p. 1442

Reconstruction des quartiers incendiés de la ville de Pointe-à-Pitre. — Rapport, par M. Albert Petit.... p. 1446

Extension de la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques aux bénéficiaires de l'allocation temporaire. — Proposition de loi de M. Octave Amiot..... p. 1447

Attribution d'un contingent de croix de la légion d'honneur pour les travailleurs ayant au moins cinquante ans de présence dans le même établissement. — Proposition de loi de M. Duquesne... p. 1447

Accord à tout groupe de jeunes âgés de moins de vingt et un ans, avec accompagnateurs, d'une réduction de 75 p. 100 sur le prix des transports. — Rapport, par M. Lacaze. p. 1447

Augmentation des subventions destinées au fonctionnement des colonies de vacances et mis à leur disposition des matériaux et articles textiles nécessaires à leur bon fonctionnement. — Rapport, par M. Lacaze ..... p. 1447

Immunisation obligatoire de certaines personnes contre la variole, les fièvres typhoïdes et paratyphoïdes A et B, la diphtérie et le tétanos. — Rapport, par M. Cordonnier.. p. 1448

Organisation des justices de paix. — Proposition de loi de M. Jacques Bardoux ..... p. 1448

Etablissement d'un statut provisoire de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation en vue de sa réorganisation. — Rapport, par M. René Pleven. p. 1449

Stabilisation des valeurs locatives à leur taux de 1947. — Proposition de résolution de M. Louis Rollin. p. 1449

Création d'une commission permanente du bilan national. — Proposition de résolution de M. Gozard.... p. 1449

Avance exceptionnelle de la caisse nationale de crédit agricole aux producteurs de fleurs et plants à parfum. — Rapport par M. Zunino ..... p. 1450

Organisation du marché du sel de l'Ouest. — Rapport par M. Martineau ..... p. 1450

Prorogation provisoire des anciennes banques d'émission de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion. — Proposition de loi de M. Valentino ..... p. 1450

Rétablissement, en accord avec la Société nationale des chemins de fer français, du billet collectif à 50 p. 100 en faveur des sociétés sportives. — Proposition de résolution de Mazuez..... p. 1451

Prorogation jusqu'au 15 septembre 1948 des délais de souscription à l'emprunt libératoire institué par la loi n° 48-31 du 7 janvier 1948. — Proposition de loi de M. Bruyneel. p. 1451

Attribution aux veuves et ascendants de fusillés de la prime de 8.000 francs dite de rapatriement accordée aux veuves et ascendants des déportés non rentrés. — Proposition de loi de Mme Daras... p. 1451

Abrogation du décret n° 46-2301 du 27 novembre 1946 et réouverture de la section d'architecture de l'école nationale des beaux-arts de Paris. — Proposition de résolution de M. Garaudy..... p. 1451

Rétablissement des régimes de suralimentation en faveur des tuberculeux. — Proposition de résolution de Mme Douteau..... p. 1452

Prorogation jusqu'au 15 septembre 1948 du délai de souscription à l'emprunt libératoire et modification de l'article 7 de la loi du 12 mars 1948 sur le prélèvement exceptionnel. — Proposition de loi de M. Védrines..... p. 1452

Etablissement du statut définitif des déportés et internés de la Résistance. — Rapport par M. Emile-Louis Lambert..... p. 1452

Modification et complément au règlement de l'Assemblée nationale en vue de déterminer la procédure de consultation de l'assemblée algérienne. — Rapport par M. Viard. p. 1453

Réforme du cadre principal des agents des télécommunications relevant du secrétariat d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones. — Rapport par M. Rincent..... p. 1454

Adaptation des législations de sécurité sociale à la situation des cadres. — Rapport par M. Viatte..... p. 1455

Exercice de certaines fonctions dans les entreprises nationalisées. — Rapport par M. Jean-Louis Tinaud.. p. 1455

Abrogation du septième alinéa de l'article 444 du code d'instruction criminelle. — Rapport par M. Minjoz ..... p. 1455

Organisation rationnelle de la pratique de la chasse en la rendant accessible à tous. — Proposition de loi de M. Montagnier..... p. 1456

Ratification de la déclaration du 18 février 1947 portant adhésion de la France à la disposition facultative reconnaissant la juridiction de la cour internationale de justice telle qu'elle est décrite à l'article 36 de son statut. — Rapport par M. Cudenet..... p. 1461

Ratification de la convention de coopération économique européenne signée à Paris le 16 avril 1948. — Avis par M. Pierre-Olivier Lapie. p. 1462

Modification du régime de l'assurance-vieillesse. — Avis par M. Ramette ..... p. 1468

Organisation des sociétés de produits pharmaceutiques. — Rapport par M. Barrot ..... p. 1469

Feuille 47.

Organisation des sociétés de produits pharmaceutiques. — Rapport par M. Barrot (*suite*) ..... p. 1473

Accord d'un supplément d'un quart de lait cru aux vieillards. — Rapport par M. Genest ..... p. 1474

Bénéfice au profit de sociétés sportives d'amateurs, pour les déplacements officiels d'une réduction de 75 p. 100 des tarifs de la Société nationale des chemins de fer français lorsqu'elles participent à des compétitions ou à des championnats. — Rapport par M. Regaudie ..... p. 1474

Modification et complément à l'article 198 de la loi de finances du 13 juillet 1925 instituant une indemnité temporaire en faveur des pensionnés à 100 p. 100 pour tuberculose. — Rapport par M. Darou ..... p. 1475

Accord aux combattants volontaires de la Résistance d'une prolongation du délai imparti pour le dépôt des demandes de prêts au titre de l'ordonnance n° 45-2255 du 5 octobre 1945. Rapport supplémentaire par M. Emile-Louis Lambert ..... p. 1475

Inclusion *des produits industriels d'importation, destinés à l'équipement agricole, dans la liste des produits inclus dans l'avis n° 292 de l'office des changes et pour l'importation desquels des devises seront fournies par l'office des changes.* — Rapport par M. Blanchet ..... p. 1476

Accord *de contingents de carburant aux offices agricoles départementaux correspondant au niveau des besoins pendant la période des travaux urgents.* — Rapport par M. Blanchet ..... p. 1476

Situation *des fermiers et métayers occupants de fait au regard de l'application de l'ordonnance du 17 octobre 1945 relative au statut juridique du fermage et de la loi du 13 avril 1946.* — Rapport par M. Martineau ..... p. 1476

Restitution *aux anciens agriculteurs expropriés des terrains d'aviation militaire désaffectés.* — Troisième rapport supplémentaire par M. de Sesmaisons ..... p. 1476

Ratification *de l'accord bilatéral de coopération économique conclu entre le Gouvernement de la République française et les Etats-Unis d'Amérique.* — Avis par M. Cairice ..... p. 1477

Ratification *de la convention de coopération économique européenne signée à Paris le 16 avril 1948.* — Rapport par M. Leenhardt ..... p. 1478

Réglementation *de la fabrication et de la vente de la pâtisserie.* — Rapport par M. Cerclier ..... p. 1481

Conservation *du lait.* — Avis par M. Cerclier ..... p. 1481

Dérogation *à l'article 6 de la loi n° 48-809 du 13 mai 1948 au profit des entreprises ayant fait l'objet d'une mesure de concentration.* — Proposition de loi de M. Alric. p. 1481

Institution *de licences obligatoires d'exploitation des brevets d'invention.* — Proposition de loi de M. Armengaud ..... p. 1481

Ratification *de l'accord bilatéral de coopération économique conclu entre le Gouvernement de la République française et les Etats-Unis d'Amérique.* — Rapport, par M. Lelourneau ..... p. 1482

Liquidation *du séquestre, nationalisation et adoption d'un statut définitif des usines automobiles Berliet.* — *Transformation de l'entreprise Berliet en une société d'économie mixte Berliet et Cie.* — Avis, par Mme Francine Lefebvre ..... p. 1484

Favorisation *de l'application du travail à mi-temps ou à temps réduit pour le personnel féminin chargé de famille.* — Rapport, par Mme Francine Lefebvre ..... p. 1485

Résiliation *des contrats prévus avant le 10 mai 1940.* — Rapport, par M. Delahoutre ..... p. 1486

Levée *des sanctions prises à la suite des grèves dans les postes, télégraphes et téléphones et dans les chemins de fer.* — Rapport, par M. Poumadère ..... p. 1487

Abrogation *de l'arrêté du 30 août 1947 sur la déclaration de stocks de divers produits d'épicerie.* — Rapport, par M. Garavel..... p. 1488

Modification *des articles 3 et 4 de la loi du 9 février 1930 instituant l'ordre du mérite maritime.* — Avis ..... p. 1488

Dépôt *d'un projet de loi d'amnistie visant les grévistes et manifestants de Clermont-Ferrand condamnés à la suite des récents événements survenus dans cette ville.* — Proposition de résolution de M. Besset..... p. 1489

Subvention de certains travaux d'équipement des ports maritimes. — Avis ..... p. 1489

Modification de l'acte dit loi du 8 avril 1941 prescrivant que les travaux dans lesquels la participation de l'Etat dépasserait 30 millions devraient être autorisés par décret en conseil d'Etat. — Avis..... p. 1489

Modification des lois n°s 46-628 du 8 avril 1946 et 46-2298 du 21 octobre 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz. — Avis.... p. 1489

Jardins ouvriers. — Proposition de loi de M. François Dumas..... p. 1489

Adoption et légitimation adoptive. — Proposition de loi de M. Landry.. p. 1490

Fixation du budget des dépenses militaires pour l'exercice 1948 (forces armées: air; budget ordinaire, budget de reconstruction et d'équipement; budget annexe des constructions aéronautiques). — Avis, par M. Clostermann..... p. 1490

Accord du bénéfice du maintien dans les lieux à certains clients d'hôtels, pensions de famille et meublés. — Rapport, par M. Berger.. p. 1492

Egalité numérique de représentation des premier et deuxième collèges dans les conseils généraux des départements algériens. — Proposition de M. Léo Hamon..... p. 1493

Fixation du budget des dépenses militaires pour l'exercice 1948 (forces armées: marine. Budget ordinaire. Budget de reconstruction et d'équipement. Budget annexe des constructions et armes navales). — Rapport supplémentaire par M. Pierre Meunier..... p. 1493

Fixation du budget des dépenses militaires pour l'exercice 1948. — Deuxième rapport supplémentaire par M. Guesdon..... p. 1494

Demande en autorisation de poursuites contre des membres de l'Assemblée ..... p. 1494

Accord aux possesseurs d'automobiles pour les mois de juillet, août et septembre, des attributions d'essence. — Rapport par M. Peytel. p. 1494

Institution d'un permis de chasse unique dénommé « permis national de chasse ». — Proposition de loi de M. Bouvier-O'Cottereau.... p. 1495

Etablissement de la parité de la représentation des deux collèges au sein des conseils municipaux des communes de plein exercice en Algérie. — Proposition de loi de M. Benchennouf..... p. 1495

Etablissement de la parité de la représentation des deux collèges au sein des conseils généraux algériens. — Proposition de loi de M. Benchennouf..... p. 1495

Réparation des torts matériels subis par les familles françaises et musulmanes lors des événements du 8 mai 1945 et les jours suivants en Algérie. — Proposition de loi de M. Benchennouf..... p. 1496

Abrogation de l'ordonnance n° 45-323 du 3 mars 1945 et relative aux associations familiales. — Proposition de loi de M. Delxonne..... p. 1496

Majoration des indemnités dues au titre de la législation sur les accidents du travail dans les professions agricoles et forestières. — Rapport par M. Hilaire Perdon..... p. 1497

Abrogation de l'ordonnance du 14 août 1944 portant extension de la compétence des juges de paix à compétence étendue d'Algérie. — Rapport par M. Mokhtari..... p. 1498

Augmentation de la taxe de frais de chambre de métiers. — Proposition de loi de M. Louis Chevallier ..... p. 1498

Précision de la portée de la loi du 19 juin 1947 sur les spoliations. — Proposition de loi de M. Joseph Denais ..... p. 1498

Mode de formation et rôle dans la nation des associations familiales. — Proposition de loi de M. Bilioux ..... p. 1499

Dispense aux territoires d'outre-mer de la zone CFA des devises étrangères et de la monnaie-matière qui leur sont nécessaires pour pallier le déséquilibre économique et financier que leur vaut la dévaluation. — Rapport par M. Devinat..... p. 1499

Hommage de l'Assemblée nationale à la mémoire de George Mandel. — Proposition de résolution de M. Max Brusset..... p. 1500

Augmentation de la ration de café et maintien de son prix actuel. — Rapport, par M. Dutard..... p. 1501

Annulation de l'acte dit loi du 22 août 1940 annulant les nominations et promotions à titre temporaire dans les trois armées de terre, de mer et de l'air, antérieures au 1er septembre 1940. — Rapport, par M. Capdeville..... p. 1501

Ouverture de nouveaux délais aux veuves de militaires de carrière décédés en activité et ayant laissé périmer leurs droits à l'allocation complémentaire rémunérant les services du mari. — Proposition de loi de M. Touchard..... p. 1502

Exonération et remboursement du prélèvement exceptionnel et de l'impôt sur les bénéfices agricoles des agriculteurs victimes des récentes inondations de l'hiver. — Proposition de loi de M. Dufour..... p. 1502

Mise en règle nationale du collège technique d'Argenteuil. — Proposition de loi de M. Demusois..... p. 1502

Organisation de « Goutte de lait ». — Proposition de résolution de Mme Rabaté ..... p. 1502

Modification des articles 6 bis et 27 de la loi du 15 février 1902 relative à la protection de la santé publique. — Avis..... p. 1503

Incendies involontaires en forêt. — Avis, par M. Valentino..... p. 1503

Organisation et fonctionnement des établissements hospitaliers. — Proposition de loi de M. Palewski.. p. 1504

Feuille 48.

Organisation et fonctionnement des établissements hospitaliers. — Proposition de loi de M. Palewski (*suite*)..... p. 1505

Abrogation de l'acte dit loi de Vichy du 14 février 1941 qui fut ajouté à l'article 12 de la loi du 15 mars 1928 portant aménagement des lotissements défectueux. — Proposition de loi de M. Berger..... p. 1505

Modification exceptionnelle pour l'année 1948 de l'application du décret n° 47-2332 du 15 décembre 1947 concernant les licences des débits de boisson. — Proposition de loi de M. Theetten..... p. 1506

Modification de l'article 26 du code des impôts directs. — Proposition de loi de M. Georges Pernot..... p. 1506

Accord par les employeurs aux salariés membres d'un conseil municipal du temps nécessaire pour participer aux séances plénières de ce conseil, ainsi qu'aux commissions qui en dépendent. — Proposition de loi de Mme Francine Lefebvre. p. 1507

Accord à la fédération nationale aéronautique d'une subvention de 10 millions de francs au titre de la quinzaine aéronautique internationale. — Rapport, par M. Jacques Gresa..... p. 1507

Contrôle effectif de la distribution de l'essence et accord de 20 litres par mois aux non-prioritaires. — Proposition de résolution de M. Minjoz ..... p. 1507

Abrogation des dispositions du décret du 30 mars 1935 dit décret Régnier. — Rapport par M. Rabier..... p. 1508

Ouverture de crédits en vue de venir en aide aux victimes des calamités publiques qui ont affecté divers départements. — Rapport par M. Pierre Truffaut..... p. 1508

Situation des fonctionnaires coloniaux des cadres généraux ou de ceux en service détaché ayant servi sous l'autorité du comité national français. — Rapport supplémentaire par M. Malbrant..... p. 1509

Introduction en France des blés en grains aux lieu et place de farines. — Rapport par M. Girardot.. p. 1509

Accord d'un délai de route de six jours aux travailleurs corses des administrations publiques et privées résidant sur le continent et se rendant en Corse pour y passer leur congé annuel ou exceptionnel. — Proposition de loi de M. de Moro Giafferri..... p. 1510

Accord aux coopératives de production d'une priorité pour l'achat des matières premières nécessaires à leur fonctionnement. — Rapport supplémentaire par M. Delxonne. p. 1510

Création d'un budget annexe des prestations familiales agricoles et fixation de ce budget pour le deuxième semestre de l'exercice 1948. — Couverture du déficit du régime des prestations familiales agricoles pour les exercices antérieurs. — Rapport par M. de Tinguy ..... p. 1511

Modification des lois n° 46-628 du 8 avril 1946 et n° 46 2298 du 21 octobre 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz. — Rapport par M. Louvel..... p. 1513

Ouverture de crédits au budget du ministre de l'éducation nationale au titre du chapitre 6.093 « Préparation et participation aux jeux olympiques » — Rapport par M. Marcel David..... p. 1513

Modification du décret du 2 mars 1948 concernant les indemnités de résidence. — Proposition de résolution de M. Robert Bailanger..... p. 1513

Renonciation par le gouvernement à la taxation des arbres fruitiers proposée par des commissions départementales des contributions directes des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. — Proposition de résolution de M. Rosenblatt ..... p. 1514

Transfert à l'Etat de la société « Francolor ». — Rapport par M. Degoutte ..... p. 1514

Octroi d'avantages complémentaires à ceux qui résultent de la sécurité sociale. — Proposition de loi de M. Burlot..... p. 1516

Maintien à l'agriculture de 60 p. 100 des effectifs de prisonniers de guerre allemands ou anciens prisonniers de guerre devenus travailleurs libres. — Proposition de résolution de M. Mouchet..... p. 1517

Erection de la statue du maréchal Foch avant l'ouverture de la session de l'organisation des Nations-Unies de septembre 1948. — Rapport par M. Pierre Montel..... p. 1517

Erection d'un monument commémoratif au général Leclerc. — Rapport par M. Emile-Louis Lambert..... p. 1518

Fixation des contingents de décoration de la Légion d'honneur et de la médaille militaire avec traitement des armées de terre, de mer et de l'air et du personnel militaire des services de la France d'outre-mer. — Rapport par M. Emile-Louis Lambert ..... p. 1518

Accord à tout groupe de jeunes âgés de moins de vingt et un ans, avec accompagnateurs, d'une réduction de 75 p. 100 sur le prix des transports. — Rapport par M. Schaff ..... p. 1518

Création du conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux. — Rapport par M. Baurens ..... p. 1519

Bulletin officiel du registre de commerce et du registre des métiers. — Rapport par M. Chautard..... p. 1519

Situation des personnels (ingénieurs et cadres administratifs) de certaines usines d'armement nationalisées en 1936. — Proposition de loi de M. Binot ..... p. 1520

Prorogation d'un an du délai prévu pour l'application de la loi du 30 juillet 1947 relative à la revision et à la résiliation exceptionnelle de certains contrats passés par les collectivités locales. — Rapport par M. Borra ..... p. 1521

Caractère permanent de certaines tâches incombant au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme. — Rapport par M. Lenormand ..... p 1521

Modification du décret-loi du 30 octobre 1935 sur le régime applicable aux assurances sociales dans l'agriculture. — Proposition de loi de M. Le Sciellour ..... p. 1521

Modification des bases de calcul des marges bénéficiaires des intermédiaires. — Proposition de résolution de M. Chautard ..... p. 1522

Indemnités de fonctions des membres du conseil général de la Seine. — Avis par M. Truffaut ..... p. 1522

Frais de mission et indemnité de fonctions des maires et adjoints. — Avis par M. Truffaut ..... p. 1522

Prorogation jusqu'au 15 septembre 1948 du délai de souscription à l'emprunt libératoire. — Modification de l'article 7 de la loi du 12 mars 1948 sur le prélèvement exceptionnel. — Rapport collectif par M. Eugène Rigal ..... p. 1523

Prorogation des dispositions de la loi du 20 août 1947 créant un compte spécial intitulé « approvisionnement en denrées et produits alimentaires ». — Rapport par M. Charles Barangé ..... p. 1523

Simplification de la gestion de la dette de la Société nationale des chemins de fer français et du Crédit foncier de France. — Rapport par M. Charles Barangé ..... p. 1523

Autorisation pour le ministre des finances à passer des conventions avec le gouverneur de la Banque de France. — Rapport par M. Charles Barangé ..... p. 1525

Situation des élèves et anciens élèves de l'école polytechnique des promotions 1939 à 1947 et celles des élèves 1948 et suivantes. — Avis ..... p. 1526

Fixation pour une nouvelle période de cinq années à dater du 1er juin 1948 des contingents de décoration sans traitement attribués aux administrations publiques. — Avis. p. 1526

Sépultures perpétuelles des victimes civiles de la guerre. — Avis.... p. 1526

Modification de la réglementation du marché des céréales secondaires. — Proposition de loi de M. Moussu..... p. 1526

Extension du bénéfice de la loi n° 47-1572 du 25 août 1947 fixant les droits à pension des magistrats, fonctionnaires et agents relevant du statut local d'Alsace et de Lorraine et de leurs ayants cause à toutes les catégories d'agents publics soumis à l'application de l'ordonnance du 27 juin 1944 relative à l'épuration administrative. — Proposition de loi de M. Albert Schmitt ..... p. 1527

Attribution aux élèves de l'école normale supérieure du traitement et des avantages afférents à la fonction de stagiaire. — Rapport par Mme Lempereur..... p. 1527

Organisation et unification du régime d'assurance des marins. — Proposition de loi de M. Fayet..... p. 1528

Aménagement à la loi instituant un prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation. — Proposition de loi de M. Pauly..... p. 1528

Recours par le Gouvernement à l'emprunt pour parer à l'insuffisance des crédits d'équipement accordés au titre des télécommunications sur l'exercice 1948. — Proposition de résolution de Mme Degrond. p. 1529

Modification de certains dispositions de la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux. — Rapport par M. Louvel..... p. 1529

Transfert gratuit et restitution des corps des anciens combattants et victimes de la guerre. — Rapport par M. Devemy..... p. 1530

Amélioration et modification du régime des retraites des pensionnés assujettis au régime de pensions militaires et réputés non renvoyés d'Europe aux termes des lois du 18 avril 1831 et du 5 août 1879. — Rapport de M. Devemy. p. 1531

Conditions de dégagement des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat. — Rapport par M. Borra. p. 1531

Création, en accord avec la Société nationale des chemins de fer français, d'une commission chargée de réexaminer la question du reclassement des agents des chemins de fer. — Rapport par M. Albert Schmitt..... p. 1532

Attribution à titre posthume de la croix de la Légion d'honneur aux deux cheminots victimes de l'accident du 16 avril 1948 sur l'express Lyon-le Croisic. — Rapport par Mme Méty..... p. 1533

Statut des officiers de réserve de l'armée de terre. — Proposition de loi de M. Pierre Montel..... p. 1534

Feuille 49.

Statut des officiers de réserve des armées de terre. — Proposition de loi de M. Pierre Montel (*suite*)..... p. 1535

Extension du champ d'application de la loi du 23 décembre 1934 facilitant l'acquisition de véhicules et tracteurs automobiles. — Proposition de loi de M. Robert Schmidt ..... p. 1536

Application à l'Afrique équatoriale française, aux établissements français de l'Océanie et dans l'Inde, des dispositions du décret-loi du 30 octobre 1935 réformant le régime de l'interdiction de séjour. — Projet de loi..... p. 1537

Application en Afrique occidentale française et au Togo des lois des 9 juillet 1934 et 2 avril 1946 portant modification aux articles 187 et 193 du code d'instruction criminelle. — Projet de loi..... p. 1537

Reclassement de la fonction publique, fixation du minimum vital applicable aux fonctionnaires et accord d'un acompte mimmum de 2.500 F. — Proposition de résolution de M. Jacques Gresa..... p. 1538

Validation et modification de l'acte dit loi n° 541 du 4 octobre 1943 relative au statut du personnel naviguant de l'aéronautique. — Projet de loi..... p. 1538

Aide aux victimes des inondations du département des Vosges et de certaines communes limitrophes. — Proposition de résolution de M. Chambeiron..... p. 1539

Non-ratification de l'accord international de Washington sur le blé. — Proposition de résolution de M. Waldeck-Rochet..... p. 1539

Reboisement dans le bassin de la Durance et rétablissement de la conservation des eaux et forets de Digne. — Rapport par M. Zanino. p. 1539

Organisation et statut de la profession de manegear-expéditeur. — Rapport supplémentaire par M. Siefridt ..... p. 1539

Accord aux fonctionnaires brestois de certaines indemnités (dites de poche) déjà accordées dans les localités sinistrées de Dunkerque, Saint-Lô, Saint-Nazaire, Lorient et Coutances. — Rapport par M. Yves Fagon ..... p. 1540

Modification de la réglementation des céréales secondaires. — Rapport par M. Vée..... p. 1540

Revision du prix de certains baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel — Proposition de loi de M. Grimaud..... p. 1540

Institution d'une prime forfaitaire en faveur des veuves de guerre non salariées décorées de la médaille de la Famille française. — Rapport par Mlle Weber..... p. 1541

Institution d'un code social pour les territoires d'outre-mer. — Proposition de loi de M. Joseph Dumas. p. 1541

Application de la loi du 7 janvier 1918 sur les chèques postaux aux départements de la Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane — Proposition de résolution de M Eugène Claudius. p. 1553

Classement des artistes peintres, des sculpteurs, graveurs, musiciens, décorateurs, parmi les bénéficiaires de l'article 23 du code général des impositions directes. — Proposition de résolution de M. Frédéric-Dupont ..... p. 1553

Classement des bouquinistes parmi les bénéficiaires de l'article 23 du code général des impositions directes — Proposition de résolution de M. Frédéric-Dupont..... p. 1553

Attribution aux réparateurs de machines agricoles d'un contingent spécial de carburant. — Proposition de résolution de M. Delahoutre.... p. 1554

Autorisation pour le ministre de la santé publique et de la population de statuer sur les demandes de naturalisation qui ont été formées conformément à l'article 7 de la loi du 3 février 1939. — Rapport par M. Roques..... p. 1554

Modification de la loi du 13 mai 1948 portant aménagement de certains impôts directs. — Proposition de loi de M. Alric..... p. 1554

Demande à l'Assemblée nationale d'une prolongation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour l'examen de la proposition de loi tendant à proroger jusqu'au 15 septembre 1948 les délais de souscription à l'emprunt libératoire. — Proposition de résolution ..... p. 1555

Réparation des dommages causés par les inondations qui ont, en décembre 1947 et janvier 1948, ravagé les départements de l'Est. Promotion de l'aménagement des eaux en France. — Proposition de loi de M. Louis Marin..... p. 1555

Fusion des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'assistance en bureaux d'aide sociale. — Proposition de loi de M. Segelle..... p. 1568

Feuille 50.

Fusion des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'assistance en bureaux d'aide sociale. — Proposition de loi de M. Segelle (*suite*) ..... p. 1569

Composition et élection du Conseil de la République. — Rapport par M. Jacques Bardoux..... p. 1569

Maintien du prix du permis de chasse pour l'année 1948 au taux actuel. — Rapport par M. Ruffe..... p. 1574

Création d'un budget annexe des prestations familiales agricoles et fixation de ce budget pour le deuxième semestre de l'exercice 1948. — Couverture du déficit du régime des prestations familiales agricoles pour les exercices antérieurs. — Avis par M. Charpentier. p. 1574

Modification de l'article 15 de la loi du 22 août 1946 en ce qui concerne les modalités d'attribution des allocations prénatales — Projet de loi ..... p. 1575

Droits à pension d'invalidité des militaires des troupes supplétives de l'Afrique du Nord. — Projet de loi. p. 1575

Modification des autorisations d'engagement de dépenses et des crédits accordés par la loi n° 48-466 du 21 mars 1948. — Projet de loi.... p. 1576

Adjonction, en cas d'adoption, d'un prénom supplémentaire à l'adopté. — Changement du nom patronymique et des prénoms de l'adopté dans le cas de légitimation adoptive. — Rapport par Mlle Archimède ..... p. 1595

Liberté sur le marché des céréales secondaires. — Proposition de résolution de M. Jean-Paul David.... p. 1596

Reprise par le Gouvernement par un projet de loi, de toute décision de l'Assemblée algérienne pour laquelle le seul motif du refus d'homologation est fondé sur la violation des articles 9 à 12 de la loi du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie. — Rapport par M. Cordonnier..... p. 1596

Organisation et fonctionnement de la lutte contre les maladies vénériennes. — Avis..... p. 1597

Modification de l'article 13 de la loi du 22 juillet 1867 et interdiction de la contrainte par corps contre des mineurs âgés de moins de dix-huit ans accomplis à l'époque des faits qui ont motivé la poursuite. — Rapport par M. Louis Rollin.. p. 1597

Modification des articles 1er, 5 et 8 de la loi du 21 novembre 1872 sur le jury. — Rapport par M. Louis Rollin ..... p. 1597

Revision du prix de certains baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel. — Rapport par M. Dominjon..... p. 1598

Modification du décret n° 46-2769 du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines. — Projet de loi..... p. 1598

Protection de l'enfance et de l'adolescence en danger. — Projet de loi. p. 1599

Demande à l'Assemblée nationale d'une prolongation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour l'examen de la proposition de loi tendant à proroger jusqu'au 15 septembre 1948 les délais de souscription à l'emprunt libératoire. — Rapport par M. Charles Barangé..... p. 1600

Feuille 51.

Demande à l'Assemblée nationale d'une prolongation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour l'examen de la proposition de loi tendant à proroger jusqu'au 15 septembre 1948 les délais de souscription à l'emprunt libératoire. — Rapport par Charles Barangé (*suite*)..... p. 1601

Indemnité d'éviction. — Rapport par M. Coudray..... p. 1601

Demandes en autorisation de poursuites contre des membres de l'Assemblée ..... p. 1602

Bénéfice des bourses d'enseignement supérieur au profit des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles dans les établissements de l'enseignement secondaire. — Proposition de résolution de M. Cayol..... p. 1602

Rétablissement de la liberté totale du commerce des bois. — Rapport par M. Mauroux..... p. 1602

Fixation des dépenses militaires pour l'exercice 1948 (France d'outre-mer: II. Dépenses militaires). — Avis par M. Forcinal..... p. 1603

Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée. — Rapport par M. Moktari. p. 1604

Modification des autorisations d'engagement de dépenses et de crédits accordés par la loi n° 48-466 du 21 mars 1948. — Rapport par M. Cogniot..... p. 1604

Taux de compétence de diverses juridiction en Algérie. — Rapport par M. Fonlupt-Esperaber..... p. 1604

Modification du décret du 2 mars 1948 concernant les indemnités de résidence. — Rapport par M. Robert Ballanger ..... p. 1605

Sanction de la violation des règles relatives à l'exécution des dépenses de l'Etat et création d'une « cour de discipline budgétaire ». — Rapport par M. René Kuehn..... p. 1606

Création d'un centre national de tourisme. — Projet de loi..... p. 1607

Election des conseillers de la République. — Proposition de loi de M. René Capitant..... p. 1607

Prorogation jusqu'au 15 septembre 1948 des délais de souscription à l'emprunt libératoire. — Avis.... p. 1611

Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée ..... p. 1611

Augmentation de la ration de pain des jeunes de cinq à vingt ans. — Proposition de résolution de M. Doyen..... p. 1611

Protection de la santé publique. — Rapport par M. Cordonnier..... p. 1612

Lutte contre les maladies vénériennes. — Rapport par M. Cordonnier.... p. 1612

Modification de l'article 4 du décret du 11 octobre 1945 relatif à la taxe des locaux insuffisamment occupés. — Proposition de résolution de M. Delachenal..... p. 1613

Liberté des commerces du lait, du beurre, des huiles et des matières grasses en général. — Proposition de résolution de M. Lefèvre-Pontalis ..... p. 1613

Ouverture de crédits et autorisation d'engagement de dépenses en vue du regroupement des services administratifs. — Projet de loi... p. 1616

Modification de certaines dispositions de la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux. — Avis, par M. Buron ..... p. 1619

Statut disciplinaire des greffiers, officiers publics et ministériels. — Proposition de loi de M. Jacques Bardoux ..... p. 1619

Organisation de la répartition des produits industriels. — Projet de loi. p. 1620

Ratification de la convention n° 77 concernant l'examen médical d'aptitude à l'emploi, dans l'industrie, des enfants et adolescents et de la convention n° 78 concernant l'examen médical d'aptitude à l'emploi aux travaux non industriels des enfants et des adolescents. — Projet de loi..... p. 1622

Ratification de l'accord franco-italien portant rectification au tracé de la frontière franco-italienne définie par le traité de paix avec l'Italie du 10 février 1947. — Projet de loi..... p. 1626

Travail de manutention dans les ports. — Projet de loi..... p. 1628

Complément à l'article 2 de la loi du 3 septembre 1947 et modification de la loi du 18 avril 1946 sur les rapports entre locataires et bailleurs en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel. — Proposition de loi de M. Wolff.... p. 1628

Demandes en autorisation de poursuite contre des membres de l'Assemblée ..... p. 1629

Financement d'un programme d'assainissement, d'équipement rural et d'équipement scolaire des territoires recouvrés rattachés aux Alpes-Maritimes. — Proposition de résolution de M. Hugues..... p. 1629

Extension de la législation des assurances sociales aux écrivains non salariés. — Projet de loi..... p. 1629

Demande à l'Assemblée nationale d'une prolongation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour formuler son avis sur les projets et propositions de loi dont il est actuellement saisi. — Proposition de résolution..... p. 1629

Création d'une classe de mathématiques spéciales au lycée de Bayonne-Biarritz. — Proposition de M. Guy Petit..... p. 1630

Extension aux départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, des dispositions de l'ordonnance du 4 décembre 1944 instituant des commissions paritaires pour statuer sur les protestations en matière de baux ruraux, modifié par la loi du 13 avril 1946. — Rapport, par M. Barbier ..... p. 1630

Réparation du préjudice subi par les officiers et assimilés de l'armée de terre du fait de l'acte dit loi du 2 août 1940 — Proposition de loi de M. Michelet..... p. 1630

Accord d'un contingent supplémentaire de sucre pendant les mois de juillet et août 1948. — Proposition de résolution de M. Roulon. p. 1631

Modification des autorisations d'engagement de dépenses et des crédits accordés par la loi n° 48-466 du 21 mars 1948. — Avis, par M. Degoutte ..... p. 1631

Reconduction de l'allocation temporaire aux vieux pour les troisième et quatrième trimestres 1948 et élévation du taux de cette allocation à 1.600 F par mois. — Pro- Proposition de loi de M. Waldeck Rochet ..... p. 1631

Abrogation de l'ordonnance n° 45-323 du 3 mars 1945 et des décrets n° 48-855 du 22 mai 1948 et n° 48-965 du 10 juin 1948 se référant à ladite ordonnance. — Proposition de loi de M. Garaudy..... p. 1631

Réglementation de l'intervention des fonctionnaires des ponts et chaussées dans les affaires intéressant les collectivités locales et divers organismes. — Avis, par M. Triboulet ..... p. 1632

Feuille 52.

Réglementation de l'intervention des fonctionnaires des ponts et chaussées dans les affaires intéressant les collectivités locales et divers organismes. — Avis par M. Triboulet (*suite*)..... p. 1633

Abrogation des textes pris en matière pénale en Algérie en vertu de l'ordonnance du 22 juillet 1834. — Proposition de loi de M. Ahmed Yahia ..... p. 1633

Taux de compétence applicables aux réclamations concernant les indemnités de réquisition. — Rapport par M. Emile-Louis Lambert..... p. 1633

Evaluation des indemnités accordées en matière de réquisitions. — Rapport par M. Emile-Louis Lambert ..... p. 1633

Départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle. — *Introduction des articles 88, 89 et 90 du livre II du code du travail et application dans ces départements des dispositions des articles 61 à 73 B inclus du livre Ier du code du travail sur la procédure de la saisie-arrêt des salaires et appointements.* — Rapport par M. Meck. p. 1633

Modification et introduction dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle des articles 2, 4 et 5 du livre II du code du travail relatif à l'âge d'admission des enfants au travail. — Rapport par M. Meck..... p. 1634

Amélioration du régime de sécurité sociale des ouvriers mineurs. — Proposition de loi de M. Lecœur. p. 1634

Accord du bénéfice de l'amnistie à certaines catégories de personnes. — Proposition de loi de M. de Moro-Giafferri ..... p. 1635

Organisation générale de la défense nationale. — Proposition de loi de M. Serre..... p. 1635

Indemnisation des déportés politiques de la perte de leurs effets personnels. — Proposition de résolution de M. Segelle..... p. 1636

Abrogation de l'acte dit loi du 17 juillet 1940 et modification de l'ordonnance du 24 novembre 1944 concernant la réintégration des magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires révoqués, mis à la retraite d'office, licenciés ou rétrogradés. — Proposition de loi de M. Segelle..... p. 1636

Abaissement de vingt-cinq à dix-huit ans de l'âge requis par la loi pour être électeur lors des élections prud'homales et de trente à vingt-cinq ans de l'âge requis pour être éligible. — Rapport par M. Alfred Costes..... p. 1637

Nouvel examen du projet de construction d'un tunnel sous la Manche. — Proposition de résolution de M. Joseph Laniel..... p. 1638

Subvention de certains travaux d'équipement des ports maritimes. — Rapport par M. René Pleven..... p. 1638

Modification de l'acte dit loi du 8 avril 1941 prescrivant que les travaux dans lesquels la participation de l'Etat dépasserait 20 millions devraient être autorisés par décret en conseil d'Etat. — Rapport par M. René Pleven ..... p. 1638

Demandes en autorisation de poursuites contre des membres de l'Assemblée ..... p. 1638

Enseignement de la langue catalane dans les universités de Montpellier et de Toulouse et dans certains établissements d'enseignement. — Proposition de loi de M. André Marty ..... p. 1639

Rétablissement dans les communes rurales du régime de suralimentation aux « femmes allaitant ». Rapport par Mme Hélène Le Jeune ..... p. 1639

Complément à l'article 23 (§ 4) de la loi du 14 avril 1924 et introduction d'un paragraphe 5 bis au même article de ladite loi portant réforme du régime des pensions civiles et des pensions militaires. — Proposition de loi de M. Fonlupt-Esperaber ..... p. 1640

Relèvement de la forclusion des personnes victimes des événements qui se sont déroulés du 17 novembre 1947 au 15 décembre 1947. — Rapport par M. Gallet..... p. 1640

Réunion de plusieurs justices de paix sous la direction d'un même magistrat. — Rapport par M. Garet.. p. 1640

Pouvoirs de la commission chargée d'enquêter sur la gestion de la société des éleveurs du Bourbonnais. — Rapport par M. Minjoz... p. 1640

Expulsion hors de France des étrangers condamnés pour crimes ou délits. — Rapport par M. Minjoz ..... p. 1641

Organisation de la recherche vétérinaire. — Proposition de loi de M. Deixonne ..... p. 1641

Modification des dispositions des articles 32 et suivants du décret du 2 mars 1910 sur la solde et les allocations accessoires de solde du personnel colonial. — Proposition de résolution de M. Ninine..... p. 1642

Modification de l'article 33 du décret du 3 juillet 1897 portant règlement sur les passages accordés aux officiers, fonctionnaires, employés et agents civils et militaires des services coloniaux ou locaux. — Proposition de résolution de M. Ninine ..... p. 1642

Accord à l'industrie de la biscuiterie des contingents de farine, sucre et matières grasses nécessaires à une production égale à celle de l'avant-guerre. — Proposition de résolution de M. Serre..... p. 1642

Accord aux mutilés des deux guerres de réductions de tarif sur les lignes de navigation aérienne. — Rapport par M. Max Brusset..... p. 1643

Rajustement immédiat des pensions principales et des allocations s'y rattachant des grands blessés à un taux au moins égal à celui des autres pensionnés civils et militaires. — Rapport par M. Max Brusset ..... p. 1643

Bénéfice du régime de retraite de la loi du 14 avril 1924 au profit de certains agents permanents des offices départementaux des mutilés, anciens combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation déjà pensionnés. — Rapport par M. Macouin..... p. 1644

Remboursement aux familles dans certains cas des frais de transfert des corps des militaires et marins morts pour la France. — Rapport par M. Devemy..... p. 1644

Extension des dispositions de l'article 5 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948 aux ouvriers des établissements industriels de l'Etat soumis aux régimes de pensions des lois du 21 octobre 1919 et du 21 mars 1928. — Rapport par M. Cherrier, p. 1644

Refonte de la loi de retraite du 21 mars 1928 des ouvriers et ouvrières des établissements industriels de l'Etat. — Rapport par M. Cherrier. p. 1645

Extension à tous les ouvriers régis par le statut du personnel travaillant dans les établissements et services dépendant des forces armées du bénéfice de la loi de pensions du 21 mars 1928. — Rapport par M. Cherrier..... p. 1645

Ratification de l'accord franco-italien relatif aux modalités d'application de l'article 79 du traité de paix. — Avis par M. Palewski... p. 1645

Composition et élection du Conseil de la République. — Rapport supplémentaire par M. Jacques Bardoux. p. 1646

Organisation du territoire de Libre. — Rapport par M. Emile Hugues... p. 1651

Conditions de recevabilité par les greffes des justices de paix des mahakmas des appels interjetés en matière musulmane. — Rapport par M. Benchennouf..... p. 1651

Liquidation de biens, droits et intérêts italiens en Tunisie. — Avis par M. Palewski..... p. 1651

Complément à la loi validée des 11 octobre 1940, 12 juillet 1941, modifiée par la loi du 16 mai 1946, relative aux associations syndicales de remembrement et de reconstruction. — Rapport par M. Le Coutaller ..... p. 1652

Modification du décret du 8 août 1935 relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique. — Proposition de loi de M. Albert Petit. p. 1653

Généralisation dans tous les départements de l'application faite dans le département de la Seine d'une ristourne de 32 p. 100 aux vieillards hospitalisés au titre de la loi du 14 juillet 1905, titulaires d'une pension ou d'une retraite. — Proposition de loi de Mme Nedelec ..... p. 1653

Modification de l'article 6 ter prévu par l'ordonnance du 17 octobre 1945 concernant la législation spéciale de retraite des ouvriers et employés des carrières de bauxite. — Proposition de loi de M. Bartolini..... p. 1653

Revalorisation des titres d'achat des cordonniers, périmés par suite de la décision ministérielle rendant la liberté des cuirs. — Proposition de résolution de M. Alphonse Denis..... p. 1654

Lutte contre le benzolisme. — Proposition de résolution de M. Alphonse Denis ..... p. 1654

Approvisionnement en cuivre pur. — Proposition de résolution de M. Paumier..... p. 1654

Organisation de la sécurité sociale des étudiants. — Rapport par M. Segelle ..... p. 1655

Réglementation du droit de grève dans les services publics. — Proposition de loi de M. July..... p. 1657

Exonération des agriculteurs bénéficiant de l'allocation temporaire aux vieux du versement de cotisations aux caisses mutuelles d'allocations familiales agricoles. — Proposition de loi de M. Maurellet ..... p. 1659

Intervention efficace du Gouvernement dans l'intérêt matériel des populations sinistrées par les orages de grêle du 11 mai sur certaines communes de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône et de juin dans plusieurs communes de l'arrondissement de Mâcon — Proposition de résolution de M. P.-F. Mazuez. p. 1659

Fixation de la date de convocation des collèges électoraux pour les élections cantonales d'octobre 1948. — Proposition de résolution de M. Monin ..... p. 1659

Institution des assemblées représentatives en Afrique occidentale française. — *Organisation dans les territoires d'outre-mer des assemblées locales.* — *Fixation du régime électoral, de la composition, du fonctionnement et de la compétence des conseils généraux des territoires de l'Afrique française.* — Avis ..... p. 1659

Création de commissions d'enquête extra-parlementaires chargées d'examiner la gestion des entreprises nationalisées et de rechercher des méthodes de travail et des économies indispensables à la bonne marche de ces entreprises. — Proposition de résolution de M. Lefèvre-Pontalis ..... p. 1664

Complément à l'article 483 du code pénal. — Rapport par M. Defos du Rau ..... p. 1664

Feuille 53.

Complément à l'article 483 du code pénal. — Rapport par M. Defos du Rau (*suite*) ..... p. 1665

Extension du champ d'application de l'ordonnance n° 45-875 du 1er mai 1945 relative à la réintégration des démobilisés, prisonniers, déportés et assimilés. — Proposition de loi de M. Max Brusset ..... p. 1665

Rajustement des pensions allouées aux sapeurs-pompiers communaux volontaires. — Proposition de résolution de M. Jean Masson..... p. 1665

Modification de la loi n° 46-744 du 18 avril 1946 réglant les rapports entre les locataires et bailleurs en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial et industriel. — Proposition de loi de M. Joseph Denais..... p. 1665

Constitution du fonds national de modernisation et d'équipement prévu par l'article 1er de la loi du 7 janvier 1948. — Proposition de résolution de M. Paumier..... p. 1665

Délivrance d'actes de l'état civil conformes à leur filiation adoptive aux enfants ayant fait l'objet d'une légitimation adoptive. — Proposition de loi de M. Bernard Lafay ..... p. 1666

Enseignement de la langue bretonne. — Proposition de loi de M. Youen ..... p. 1667

Remboursement aux contribuables des sommes versées en trop au titre de l'acompte provisionnel. — Proposition de résolution de M. Edgar Faure ..... p. 1669

Attribution aux enfants, aux jeunes et aux vieillards de province de la même quantité de lait qu'aux ayants droit de la région parisienne. — Proposition de résolution de Mme Hélène Lejeune.... p. 1670

Dissolution d'organismes professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels. — Proposition de loi de M. Mauroux..... p. 1670

Fixation à dater du 1er août 1948 de la ration de pain à 350 g et amélioration de la qualité en ramenant le taux de blutage à 85 p. 100. — Proposition de résolution de M. Juge..... p. 1670

Pratique de la greffe de la cornée grâce à l'aide de donneurs d'yeux volontaires. — Proposition de loi de M. Bernard Lafay..... p. 1670

Citation à l'ordre du jour de la Nation et attribution de la croix de la Légion d'honneur à titre posthume à l'aspirant pilote Jacques-François de La Rocque. — Proposition de résolution de M. Jean-Paul David ..... p. 1671

Transformation d'emplois de personnel contractuel en emplois de personnel titulaire des corps civils et administratifs dans certaines usines d'armement nationalisées en 1936. — Proposition de résolution de M. Binot..... p. 1671

Nomination d'une commission spéciale chargée d'enquêter sur les motifs qui ont pu provoquer l'accident ayant entraîné la mort de l'équipage et la destruction du « Cormoran N. C. 211 ». — Proposition de résolution de M. Métayer..... p. 1672

Modification des dispositions des articles 116 et 119 de la loi du 13 décembre 1946 (code du travail maritime). — Rapport par M. Cayol... p. 1672

Création d'une nouvelle forme de société dite « société de travail et d'épargne ». — *Structure sociale des sociétés anonymes.* — Avis.. p. 1678

Modification de la législation relative aux bouilleurs de cru. — Rapport par M. Lucas..... p. 1678

Ratification de plusieurs conventions adoptées par la conférence internationale du travail (session maritime) en 1936 à Genève et en 1946 à Seattle. — Rapport supplémentaire par M. Cayol..... p. 1684

Dispositions financières pour l'application de l'accord de coopération économique conclue entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique. — Rapport par M. Charles Barangé..... p. 1686

Contingentement des rhums des départements et territoires d'outre-mer. — Rapport par M. Burlot..... p. 1686

Accord aux jeunes travailleurs des professions agricoles et forestières des congés payés d'une durée identique à ceux des autres professions. — Rapport par M. Gros. p. 1686

Accroissement de la représentation familiale auprès des tribunaux pour enfants. — Rapport par M. Chautard ..... p 1687

Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée. — Rapport par M. Silvandre. p. 1687

Droits à pension d'invalidité des militaires des troupes supplétives de l'Afrique du Nord. — Rapport par M. Emile-Louis Lambert..... p. 1688

Suspension de l'augmentation des prix des carburants et retour aux prix en vigueur au 30 juin 1948. — *Répartition aux prioritaires d'un contingent de carburant égal à celui distribué au cours du mois de juin 1948.* — Proposition de résolution de M. Poumadère..... p. 1688

Majoration des indemnités dues au titre de la législation sur les accidents du travail dans les professions agricoles et forestières. — Avis par M. Renard..... p. 1688

Accord d'une bonification de 300 F par quintal de blé aux producteurs des départements dont le rendement moyen est inférieur à douze quintaux et de 150 F pour ceux dont le rendement se situe entre douze et seize quintaux maximum. — Proposition de loi de M. Waldeck Rochet..... p. 1689

Autorisation des municipalités des communes de moins de 2.000 habitants d'inscrire sur leur budget le montant des frais d'intérim du secrétaire de mairie pendant son congé annuel. — Rapport par M. Waldeck-L'Huillier..... p. 1689

Sépultures perpétuelles des victimes civiles de la guerre. — Rapport par M. Wagner ..... p. 1689

Création de commissions parlementaires chargées de suivre l'application en France du programme de relèvement européen et de la convention de coopération économique européenne. — Rapport par M. Marcel Cartier..... p. 1689

Ratification des attributions de croix de la Légion d'honneur et de la médaille militaire faites au titre du décret du 5 septembre 1949 et de l'ordonnance du 7 janvier 1944. Avis ..... p. 1690

Autorisation de dépenses et ouverture de crédits au titre du budget de reconstruction et d'équipement pour l'exercice 1947. — Proposition de loi de M. Juge..... p. 1690

Fixation du prix de base du blé servant de calcul du prix des fermages. — Proposition de loi de M. Ruffe. p. 1694

Prorogation jusqu'au 15 septembre 1948 des délais de souscription à l'emprunt libératoire. — Rapport par M. Eugène Rigal..... p. 1681

Accélération de la liquidation du fonds commun institué par l'article 2 de l'acte dit loi du 24 décembre 1943 relative à l'assurance des sinistrés résultant d'actes de sabotage. — Rapport par M. Burlot.. p. 1681

Validation et modification de l'acte dit loi du 20 juillet 1944 et modification de la loi du 2 avril 1946 relatifs à la prolongation des brevets d'invention. — Avis..... p. 1682

Modification de l'article 4 de la loi n° 46-1908 du 31 août 1946 ayant pour objet une enquête sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. — Avis..... p. 1682

Incompatibilité entre le mandat de membre de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République ou de l'Assemblée de l'Union française et des hautes fonctions de résidents généraux, hauts commissaires, gouverneurs généraux et hauts gouverneurs. — Proposition de loi de M. Ahmed Boumendjel ..... p. 1682

Ouverture de crédits pour la mise en application de la réforme des pensions. — Rapport par M. Le Coutaller ..... p. 1683

Feuille 54.

Ouverture de crédits pour la mise en application de la réforme des pensions. — Rapport par M. Le Coutaller (*suite*). p. 1697

Modification à l'article 59 de l'acte dit loi de finances du 31 décembre 1942 modifié par l'article 1er de l'ordonnance du 25 août 1944. — Proposition de loi de M. Léo Hamon ..... p. 1699

Réduction du nombre des cours de justice. — Avis..... p. 1699

Publicité des mutations de fonds de commerce et notamment de celle de l'apport en société de ces fonds. — Avis..... p. 1699

Placement de l'enseignement dans les territoires d'outre-mer sous le contrôle du ministère de l'éducation nationale. — Avis..... p. 1700

Modification à l'article 13 de la loi du 22 juillet 1867 et interdiction de la contrainte par corps contre des mineurs âgés de moins de dix-huit ans accomplis à l'époque des faits qui ont motivé la poursuite. — Avis par M. Gallet..... p. 1700

Complément à la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux. — Proposition de loi de M. Jacques Bardoux ..... p. 1700

Frais de mission et indemnités de fonctions des maires et adjoints. — Rapport supplémentaire par M. Schaff..... p. 1700

Modification du régime de l'assurance vieillesse. — Avis..... p. 1701

Non-majoration d'impôt et de taxes consécutives aux majorations des loyers résultant des lois en vigueur — Proposition de loi de M. Juge ..... p. 1702

Suspension des poursuites ou mesures de contraintes engagées contre tout transporteur et annulation des réclamations de la S.A.T.A.R. en ce qui concerne le remboursement des sommes perçues par les transporteurs. — Proposition de résolution de M. Raymond Guyot. p. 1702

Reconstruction du village de Salau (Ariège). — Proposition de loi de M. Poumadère..... p. 1703

Autorisation de dépenses et ouverture de crédits au titre du budget général pour l'exercice 1948 en faveur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer. — Proposition de loi de M. Valentino..... p. 1703

Abrogation de l'ordonnance du 3 mars 1945 sur les associations familiales et institution de nouvelles unions d'associations familiales. — Proposition de loi de M. Michelet.... p. 1703

Dommages de guerre. — Rapport supplémentaire par M. Halbout..... p. 1704

Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée ..... p. 1705

Abrogation du décret du 25 novembre 1947 reportant à une date ultérieure l'entrée en vigueur du décret du 17 octobre 1947 instituant un code du travail dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine. — Rapport par M. Martine ..... p. 1705

Modification de certaines dispositions de la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux. — Avis..... p. 1706

Complément à l'article 36 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 fixant un intérêt de retard pour les cotisations des allocations familiales. — Proposition de loi de M. Guy Mollet ..... p. 1706

Attribution aux élèves des écoles normales supérieures du traitement et des avantages afférents à la condition de fonctionnaire stagiaire. — Avis ..... p. 1707

Dissolution d'organismes professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels. — Avis.... p. 1707

Contreseing, par le ministre des finances, du décret accordant l'indemnité de difficultés administratives aux gendarmes en résidence dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et de l'arrêté attribuant l'indemnité de difficultés exceptionnelles d'existence au même personnel. — Proposition de résolution de M. Fonlupt-Esperaber ..... p. 1707

Attribution de la Légion d'honneur et de la médaille militaire aux officiers, sous-officiers et soldats titulaires, au cours de la guerre 1939-1945, de trois citations, dont une à l'ordre de l'armée ou de quatre citations, quel qu'en soit l'ordre. — Proposition de loi de M. Reille-Soult ..... p. 1707

Prorogation d'un an du délai prévu pour l'application de la loi du 30 juillet 1947 relative à la revision et à la résiliation exceptionnelle de certains contrats passés par les collectivités locales. — Avis ..... p. 1708

Cession des actions de sociétés de capitaux. — Proposition de loi de M. Silvandre ..... p. 1708

Abrogation de l'article 5 de l'ordonnance du 13 mai 1943 en ce qui concerne la limite d'âge des maîtres tailleurs et cordonniers des troupes coloniales. — Proposition de loi de M. Terrenoire..... p. 1709

Ratification de la convention n° 44 assurant aux chômeurs involontaires des indemnités et des allocations. — Rapport, par M. Bacon. p. 1709

Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée ..... p. 1710

Annulation de tous contrats de location d'immeubles passés entre les collectivités locales et l'administration des postes, télégraphes et téléphones. — Rapport, par M. Demusois ..... p. 1710

Modification de divers articles de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz. — Proposition de loi de M. Palewski..... p. 1710

Répression de la publicité faite autour d'actes qualifiés crimes ainsi qu'autour de leurs auteurs. — proposition de loi de M. Louvel.. p. 1711

Encouragement à la culture du blé et du seigle par l'établissement d'une prime à l'hectare pour les récoltes de 1947 et de 1948. — Proposition de loi de M. Mousso. p. 1711

Détaxe en faveur des carburants agricoles. — Proposition de résolution de M. Waldeck Rochet..... p. 1712

Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée ..... p. 1712

Interdiction de l'usage d'extrait des débats du Parlement publié au Journal officiel dans un but publicitaire ou commercial. — Proposition de loi de M. Livry-Level.... p. 1712

Redressement de la situation créée aux officiers d'administration et ingénieurs des directions de travaux de la marine atteints par le décret du 2 août 1940. — Rapport par M. Arnal ..... p. 1713

Bénéfice au profit des fonctionnaires exerçant dans la métropole originaires de l'Afrique du Nord ou des territoires d'outre-mer des mêmes délais de route et droit de passage gratuit que les fonctionnaires métropolitains exerçant en Afrique du Nord ou dans les territoires d'outre-mer. — Proposition de loi de M. Barthélémy.... p. 1714

Subvention annuelle par le Gouvernement des chorégies d'Orange, de la semaine d'art d'Avignon et des représentations de Vaison-la-Romaine. — Proposition de résolution de M. Arthaud ..... p. 1715

Modification de certaines dispositions de la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux. — Rapport par M. Louvel ..... p. 1715

Reprise des travaux d'équipement réalisés par le génie rural. — Rapport par M. Olmi ..... p. 1715

Liberté de vente ou augmentation des attributions du charbon pour les usages domestiques — Rapport par M. Paul Coulon..... p. 1716

Modification de la loi n° 47-1502 du 14 août 1947 et de la loi du 11 juillet 1938 en ce qui concerne les réquisitions de véhicules automobiles. — Rapport par M. Emile Lambert ..... p. 1717

Encouragement à la culture du blé et du seigle par l'établissement d'une prime à l'hectare pour les récoltes de 1947 et de 1948. — Rapport par M. Castera..... p. 1717

Normalisation des pensions de retraite et des indemnités accessoires servies aux inspecteurs principaux des régies financières. — Proposition de loi de M. Gozard..... p. 1717

Modification du régime des assurances vieillesse. — Rapport par M. Meck ..... p. 1718

Attribution en cas d'adoption d'un prénom supplémentaire à l'adopté. — *Changement du nom patronymique et des prénoms de l'adopté dans le cas de légitimation adoptive.* — Avis par M. Gallet..... p. 1719

Organisation de la répartition des produits industriels. — Rapport par M. Mauroux ..... p. 1719

Ouverture de crédit et autorisation d'engagement de dépenses sur l'exercice 1948. — Projet de loi... p. 1721

Evaluation des voies et moyens du budget général pour l'exercice 1948 et diverses dispositions d'ordre financier. — Projet de loi... p. 1725

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Radiodiffusion française.

Par arrêté du 2 avril 1949, compte tenu des propositions du jury chargé de l'organisation des épreuves d'admission à l'emploi de secrétaire d'administration à la radiodiffusion française, Mlle Lucas (Yvette) est nommée secrétaire d'administration de 2e classe, 1er échelon (traitement 1949: 216.000), à compter du 20 septembre 1948.

Le point de départ de ses droits à l'avancement est fixé au 20 septembre 1948.

RAVITAILLEMENT

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er avril 1949: page 3379, 2e colonne, 45e ligne, au lieu de: « Houtherque Desmarais (Stéphane), vice-président de l'union syndicale de l'huilerie française », lire: « Boutherone Desmarais (Stéphane), vice-président de l'union syndicale de l'huilerie française »; 61e ligne, au lieu de: « Miller (Auguste), rédacteur principal au haut commissariat au ravitaillement », lire: « Miller (Auguste), rédacteur principal au haut commissariat au ravitaillement ».

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décret du 30 mars 1949 portant promotions et et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 30 mars 1949, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des affaires étrangères, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 15 mars 1949 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, les personnes désignées ci-dessous sont promues ou nommées dans l'ordre national de la Légion d'honneur, pour prendre rang le jour de la signature du présent décret:

Au grade de commandeur.

M. Vittecoq (André-Léopold-Léon), administrateur de 4e classe, délégué du cercle de Neustadt, zone française d'occupation en Allemagne. Officier du 25 octobre 1911.

Au grade d'officier.

MM.

Leroy-Beaulieu (Alfred-Marie-René), administrateur de 1re classe, conseiller économique et financier du général commandant en chef français en Allemagne. Chevalier du 4er avril 1939.

Mitzakis (Michel-Georges), chargé de mission, directeur de l'office des changes et chef du service des banques centrales de la zone française d'occupation en Allemagne,

Au grade de chevalier.

MM.

Cannac (René-Gabriel-Alfred), administrateur de 2e classe, directeur des affaires intérieures et culturelles au commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes; vingt-quatre annuités de services civils et militaires.

Lacombe (Jean-Gustave-Eugène), payeur général de la zone française d'occupation en Allemagne; vingt annuités de services civils et militaires.

Lefort (François-Charles-Henri), administrateur de 1e classe, délégué du cercle de Landau, zone française d'occupation en Allemagne; vingt-quatre annuités de services civils et militaires.

Pradal (Pierre-Jean-Joseph), attaché d'administration de 2e classe, régisseur d'avances au comité exécutif de Vienne, haut commissariat de la République française en Autriche; quarante-trois annuités de services militaires et civils, médaille militaire du 3 juillet 1930.

Vion (Edgard-Rémy-Gabriel), inspecteur principal de la Société nationale des chemins de fer français, chef principal inspecteur de la division de contrôle de Karlsruhe, détachement d'occupation des chemins de fer en Allemagne; trente-neuf annuités de services militaires et civils.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décret du 4 avril 1949 concédant à la chambre de commerce de Lyon l'entrepôt réel des douanes de cette ville.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce, du ministre des finances et des affaires économiques, du secrétaire d'Etat aux finances, du secrétaire d'Etat aux affaires économiques et du secrétaire d'Etat au commerce,

Vu l'article 143 du code des douanes;

Vu l'ordonnance du 17 novembre 1836, concédant un entrepôt réel des douanes à la commune de Lyon;

Vu la délibération du conseil municipal de Lyon, en date du 22 décembre 1947;

Vu les délibérations de la chambre de commerce de Lyon, en date des 9 décembre 1947 et 24 juin 1948;

Vu l'avis du préfet du Rhône,

Décrète:

Art. 1er. — La concession de l'entrepôt réel de douanes de Lyon est transférée à la chambre de commerce de Lyon, à charge pour cette compagnie de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires en matière d'entrepôts.

Art. 2. — Un décret interviendra ultérieurement pour fixer la date à laquelle la mesure prendra effet et la part des frais d'exercice mise à la charge de la chambre de commerce de Lyon ainsi que pour approuver les règlements et tarifs des frais de magasinage applicables audit entrepôt réel.

Art. 3. — A la date prévue à l'article précédent, les locaux actuels de l'entrepôt réel seront remplacés par de nouveaux locaux construits à la diligence et aux frais de la chambre de commerce de Lyon et dont l'emplacement, la construction et la disposition intérieure devront avoir été, avant mise en service, agréés par le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'industrie et du commerce.

Art. 4. — Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'industrie et du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 avril 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le secrétaire d'Etat au commerce,
JULES-JULIEN.

Nomination du président directeur général de la société nationalisée La Nationale crédit et réassurances.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi no 46-835 du 25 avril 1946 relative à la nationalisation de certaines sociétés d'assurances et à l'industrie des assurances en France, notamment son article 16,

Arrête:

Art. 1er. — Lutfalla (Georges), président directeur général de La Nationale, compagnie d'assurances et de réassurances de risques divers, est nommé président directeur général de La Nationale, compagnie d'assurances crédit et de réassurances de toute nature, en remplacement de M. Richard (Pierre), admis à demander la liquidation de ses droits à la retraite.

Art. 2. — M. Richard (Pierre) est nommé président directeur général honoraire de La Nationale, compagnie d'assurances et de réassurances de toute nature.

Art. 3. — Le directeur des assurances est chargé de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet le 21 avril 1949.

Fait à Paris, le 30 mars 1949.

MAURICE-PETSCHE.

Règlement de la tranche spéciale de Pâques de la loterie nationale 1949.

Rectificatif au *Journal officiel* du 31 mars 1949:

Page 3214, 3e colonne, 22e ligne, au lieu de: « 500.000 F en série B », lire: « 600.000 F en série B ».

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Décret du 4 avril 1949 portant promotions (armée de terre).

Par décret en date du 4 avril 1949, sont promus, à titre définitif:

ARMÉE ACTIVE

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Les lieutenants-colonels:

M. Decageux (Fernand-Henri-Charles) (B.-E.-M.), en remplacement de M. Mahuet, dégagé des cadres. — Maintenu.

M. Iriart (Pierre-Henri), en remplacement de M. Goureau, dégagé des cadres. — Maintenu.

M. Bondil (Marcel-Paul) (B.-E.-M.), en remplacement de M. Bertrand, retraité. — Maintenu.

M. Ducousso-Tassel (Jean-Gaston-Benjamin) (B.-E.-M.), en remplacement de M. Reymond, dégagé des cadres. — Maintenu.

M. Partiot (François-Marie-Henry) (B.-E.-M.), en remplacement de M. Blanquefort, dégagé des cadres. — Maintenu.

M. Aunis (Sifroy-Ange-Gabriel), en remplacement de M. Rabineau, dégagé des cadres. — Maintenu.

M. Biers (Pierre-Roger-Jean), en remplacement de M. Bern, décédé. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Les chefs de bataillon:

M. Bastiani (Gaston-Henri-Fernand) (B.-E.-M.), en remplacement de M. Decageux, promu. — Maintenu.

M. Orliac (Paul-Jean-Antoine) (B.-E.-M.), en remplacement de M. Iriart, promu. — Maintenu.

M. Pointin (Pierre-Emile-Raymond), en remplacement de M. Bondil, promu. — Maintenu.

M. de Malezieux du Hamel (Guy-Henri-Edouard-Martin), en remplacement de M. Ducousso-Tassel, promu. — Maintenu.

M. Mazurie (Léon-Jean-Marie) (B.-E.-M.), en remplacement de M. Partiot, promu. — Maintenu.

M. Rouvier (Maurice-Pierre) (B.-E.-M.), en remplacement de M. Aunis, promu. — Maintenu.

M. Amann (René-Alphonse-Joseph), en remplacement de M. Biers, promu. — Maintenu.

M. Aubry (Paul-René) (B.-E.-M.), en remplacement de M. Gauthier, dégagé. — Maintenu.

M. Partiot (Henri-Marie-Joseph-Gabriel) (B.-E.-M.), en remplacement de M. du Boys, dégagé. — Maintenu.

M. Constans (Jean-Marie-Robert) (B. E. M.), en remplacement de M. Colardelle, admis dans l'arme du train. — Maintenu.

M. Tripard (Jacques-Louis-Charles), en remplacement de M. Dubie, décédé. — Maintenu.

Au grade de chef de bataillon.

Les capitaines:

(Pour prendre rang du 31 mars 1949.)

1er tour (ancienneté). M. Aimard (André-François-Philippe-Alexis), en remplacement de M. Bastiani, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Badie (François-Pierre) (D. E. M.), en remplacement de M. Orliac, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Rondet (Jean-Marie-Joseph-Christian) (D. E. M.), en remplacement de M. Pointin, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Arbus (Raymond-Jean), en remplacement de M. de Malezieux du Hamel, promu. — Maintenu.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

1er tour (ancienneté). M. Deguisne (Gabriel-Georges-Louis), en remplacement de M. Mazurie, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Lavigne (Pierre), en remplacement de M. Rouvier, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Lesaint (Maurice-Charles-Jules), en remplacement de M. Amann, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Raingeard (Roger-Jacques), en remplacement de M. Aubry, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Pere (Marcel-Jean-Joseph), en remplacement de M. Partiot, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Glaizot (Henry-Frantz-Joseph-Marie-René) (D. E. M.), en remplacement de M. Constans, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Guiraud (Gustave-Clément), en remplacement de M. Tripard, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Pigeot (Pierre-Jean-Marie), en remplacement de M. Rouvil, admis dans le service du recrutement. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Dassieu (Jean-Sylvain-Marie-Justin), en remplacement de M. Huor, admis dans l'arme du train. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Archambeaud (Guy-Louis-Ernest), en remplacement de M. de Lapersonne, dégagé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Le Comte du Colombier (Maurice-Henri-Pierre-Marie-Joseph), en remplacemenet de M. Rolandey, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Barbet (Eugène-Antoine-Charles), en remplacement de M. Dautel, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Raux (Philibert), en remplacement de M. Bruguière, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Chofardet (Jean-Auguste-Louis), en remplacement de M. Lamarque, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Pelletier (Robert-Joannès), en remplacement de M. Chateau, admis dans les troupes coloniales. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Klein (Charles-Joseph-Adrien-Marie), en remplacement de M. Negretti, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Fourniol (Eugène-Ferdinand-François), en remplacement de M. Delay, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Dubois (Marcel), en remplacement de M. Fosse, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Chaix (Georges-Pierre-Louis), en remplacement de M. Halbouin, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Martin (Robert-Louis), en remplacement de M. Belin, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Villain dit Valenciennes (Charles-Philippe), en remplacement de M. Aimard, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Galouzeau de Villepin (Jean-Marie-Alphonse-Auguste), en remplacement de M. Badie, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Tiphine (Bernard-Léon), en remplacement de M. Rondet, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Queffeleant (Roger-Lucien-Marie), en remplacement de M. Arbus, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Roger (Roger-Jean-Alphonse-Marie), en remplacement de M. Deguisne, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Cacciaguerra (Hyacinthe-Joseph-Sauveur-Jérôme), en remplacement de M. Lavigne, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Gentil (Fernand-Eugène), en remplacement de M. Lesaint, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Fournier (Louis), en remplacement de M. Raingeard, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Quinio (Joseph), en remplacement de M. Pere, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Duchet (François-Joseph-Emmanuel), en remplacement de M. Glaizot, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Duronsoy (Hubert-Georges), en remplacement de M. Guiraud, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Aeberhardt (Paul-René), en remplacement de M. Pigeot, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Baudry (René-Alfred-Ernest), en remplacement de M. Dassieu, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). — M. Bertaud (Lucien-Désiré), en remplacement de M. Archambeaud, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Roy (William-Raoul), en remplacement de M. Le Comte du Colombier, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Dhers (Hervé-Edouard-Marius), en remplacement de M. Barbet, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). — M. Carbonneau (Julien-Marie-Victor), en remplacement de M. Raux, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Lagrange (Maurice-Henri-Paul), en remplacement de M. Chofardet, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Ollivier (Charles-Jean-Marie), en remplacement de M. Pelletier, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Guignette (Pierre-Marie-Louis), en remplacement de M. Klein, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Fossat (Paul-Pierre-Louis), en remplacement de M. Fourniol, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Plemeur (Fernand-Louis), en remplacement de M. Dubois, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Lapebie (Clovis), en remplacement de M. Chaix, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Paulin (Robert-Pierre-Henri), en remplacement de M. Martin, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Gallas (Jean-Roger), en remplacement de M. Aucharles, admis dans l'arme du train. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Brun (Marc-Roland), en remplacement de M. Bordet, admis dans l'arme du train. — Maintenu.

3e tour (ancienneté) M. Laissy (Jean), en remplacement de M. Delegraz, admis dans l'arme du train. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Guillot (Roger-Henri-Louis), en remplacement de M. Blangille, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Gratecos (Georges-René), en remplacement de M. Poli, admis dans le service du génie. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Dupriez (Henri-Jules), en remplacement de M. Lips, admis dans le service du génie. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Guigou (Pierre-Francis), en remplacement de M. Cusset, admis dans le service du génie. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Bardet (Pierre-Henri-Marie), en remplacement de M. Soupault, décédé. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Tessier (René-Louis-Théophile), en remplacement de M. Gauthier, admis dans l'arme du train.

1er tour (ancienneté). M. Moureau (René-Louis), en remplacement de M. Gendre, admis dans l'arme du train. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Guerard (Jacques-Georges-Emile), en remplacement de M. de Labarre de Nanteuil, décédé. — Maintenu

3e tour (ancienneté). M. Berenguier (Hippolyte-Louis), en remplacement de M. Germain, admis dans le service du génie. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Herbillon (André-Marcel), en remplacement de M. Cambefort, admis dans le service des essences.

2e tour (choix). M. Demesy (René-Robert-Edouard), en remplacement de M. Bernard, admis dans le service du matériel. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Tizane (Antoine-Jean-Pantaléon), en remplacement de M. Duchez, admis dans les troupes coloniales. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Soutegelle (Albert-Bernard-Germain), en remplacement de M. Lescouzeres, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Mahieu (Edmond-Charles-Louis), en remplacement de M. Hullo, décédé. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Roux (Marcel), en remplacement de M. Vincent, dégagé des cadres. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Thirion (Daniel-Maurice-Ernest-Charles), en remplacement de M. Blasquez, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. de Monferrand (Bernard-Yves), en remplacement de M. Martineau, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Mader (Raoul-Julien-Elie), en remplacement de M. Daret, dégagé des cadres. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Renouard (Philippe-Antoine-Henri), en remplacement de M. Seran, dégagé des cadres. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Gouget de Landres (René-Henri-Marie-Maurice), en remplacement de M. Jordan, admis dans le services des essences. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Rouget (Maurice-Raoul-Hippolyte-Jean), en remplacement de M. Mathon, admis dans le service des essences. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Helip (Jules-René-Gaston-Raoul), en remplacement de M. Fegod, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Dubois (Robert-Athanase-Adrien), en remplacement de M. Malgras, admis dans les troupes coloniales. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Sarrazy (Henry-Emile-René-Firmin), en remplacement de M. Bernie, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Rousseau (Paul), en remplacement de M. Laurent, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Roidot (Georges-Emile), en remplacement de M. Courant, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Noël (François), en remplacement de M. Riou, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Maraninchi (Jean), en remplacement de M. Raynaud, admis dans la gendarmerie. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Laffargue (François), en remplacement de M. Provost, admis dans la gendarmerie. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Jaugeon (Louis-Victor), en remplacement de M. Longuet, admis dans la gendarmerie. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Lucien (Jacques), en remplacement de M. Murati, admis dans les troupes coloniales. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Groz (Robert-Jean-Paul), en remplacement de M. Leguennec, admis dans l'armée du train. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Emond (Georges-Léon), en remplacement de M. Bracq, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Messin (Pierre-Gustave-Emile), en remplacement de M. Dupoizat, démissionnaire. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Buzy de Bat (Vincent-Jean-Marie), en remplacement de M. Lafargue, admis dans l'infanterie coloniale. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Guidet (Camille-Jean), en remplacement de M. Clément, admis dans l'infanterie coloniale. — Maintenu

1er tour (ancienneté). M. Giuliano (Joseph-Félix), en remplacement de M. Lafforgue, dégagé des cadres. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Vaillant (Henri-Pierre-Constantin), en remplacement de M. Olmi, décédé. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Coat (Yvan-Jean), en remplacement de M. Martin, admis dans l'arme du train. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Grain (William), en remplacement de M. Adam, admis dans l'arme des transmissions. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Carrère (Robert-Raymond), en remplacement de M. Pontal, décédé. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Les aspirants:

MM. Lentsch (Robert-Henri-Georges).
Lisse (Jacques-Pierre-Emile).
Herbelin (Jean).
Costa (Albert-Joseph).
Julien (Marcel-Augustin).
Le Pain (Maurice-Jean-Emile).
Rivière (Fernand-Joseph-Zéphirin).
Bandonneau (Raoul-Pierre-François).
Soletti (Paul-Antoine).
Obscur (Firmin-Dominique-Nicolas).
Fabri (Francis-Léon-Louis).
Winen (Jacques-Eugène-Marcel).
Geoffroy (Claude-Louis).
Mazaud (Jean-Baptiste).
Defaye (Martial-Gabriel).
Gallice (François-Alphonse-Léon).
Tanguy (Jean-François-Marie).
Flamant (Roger-Alphonse).
Renac (François-Paul).
Debuisson (Justin-François-Alexandre).
Beaury (Jean-Charles-Emile).
Charvin (René-Denis).
Banchelin (Gaston-Georges).
Villan (Antoine-Jean-René).
Pieryck (René-Emile).
Weishar (Aloyse-Nicolas).
Fournier (Marc).
Bugne (Raymond-Pierre-Antoine).
Hervé (Paul-Jean-François).
Goffaux (Jean-Jules-Léon).
Tibault (Norbert-Eugène-Anatole).
Bardon (Roger-François-Hubert).
Milot (Emile-Jean-Louis).
Beuve (René-Fernand).
Bouche (Marcel-Jean-Hilaire).
Jambou (Christophe-Corentin).
Goudelin (Anicet-Joseph-Marie).
Sechi (Roméo).
Vieux (Fernand-Martin-Eusèbe).

Les sous-officiers:

MM. Blot (Georges-Gaston-Louis).
Chevrot (Jean-Marie).
Goury (Pol-Alcide).
Chavanion (Pierre).
Nicod (Maurice-Henri).

Au grade de lieutenant nord-africain.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Les sous-lieutenants:

MM. Abdelaziz ben Abdesselem.
Harbi Mohamed.
Boukerouata Ali.
Belrechid Mouloud ben Tahar.
Belaid Lakhdar ben Belkacem.
Hassine ben Mohamed ben Ali Hamouda.

Arme blindée et cavalerie.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Héron de Villefosse (Philippe-Antoine-Marie-Pierre), en remplacement de M. Le Bel, retraité. — Maintenu.

M. de Clerck (Jean-Joseph-Marie), en remplacement de M. Fouchet, décédé. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs d'escadron:

M. de Senigon de Rousset de Roumefort du Cluzeau (Pierre-Louis-Marie), en remplacement de M. Héron de Villefosse, promu. — Maintenu.

M. Lacroix (André-Antoine), en remplacement de M. de Clerck, promu. — Maintenu.

M. Wilmart (Henri-Pierre-Marie-Xavier), en remplacement de M. Monnier, retraité. — Maintenu.

Au grade de chef d'escadrons.

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Franco (Henri-Axel), en remplacement de M. de Senigon de Rousset de Roumefort du Cluzeau, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. de Cherge (Alain-Charles-Octave), en remplacement de M. Lacroix, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Fagalde (Gérard-Maurice), en remplacement de M. Wilmart, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Lemond (Henri-Claude-Eugène), en remplacement de M. Rupied, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Galan (Pierre-Louis-Barthélémy), en remplacement de M. Clave, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Chantreau (Roger-Camille-Joseph-Raymond), en remplacement de M. Michel, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Clairin (Luc-Eugène-Léon), en remplacement de M. Franco, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. de Quatrebarbes (Hyacinthe-Marie-Joseph-Henri), en remplacement de M. de Cherge, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. de Barry (Jacques-Antoine), en remplacement de M. Fagalde, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Ducanchez (Robert-Raphaël-Gaston), en remplacement de M. Lemond, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). Petit (Henri-Prosper-Joseph), en remplacement de M. Galan, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Conti (Jean-François), en remplacement de M. Chantreau, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Larrieu (Jean), en remplacement de M. Mangin d'Oulnge, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Lajouanie (Gérard-Emile-Marie-Joseph), en remplacement de M. Thiebault, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Germain (Jacques-Albert-Eugène), en remplacement de M. Guyon de Montlivault, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Louzier (Henri-Charles-Georges), en remplacement de M. de Cholet, retraité — Maintenu.

2e tour (choix). M. Fievet (Jean-Marie-Paul), en remplacement de M. Clouet des Perruches, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Aubry de Maranmont (Pierre-Désiré), en remplacement de M. Soule, retraité, — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les aspirants:

MM. Bernard (Yves-Jacques-Joseph).
Servoz (Robert-Alphonse).
Deville-Cavellin (Marius-Alphonse).
Moulinier (Jean-Edmond).
Rodier (Lucien-Georges).
Etienne (Gabriel-Henri).
Digot (Pierre-Jules-Albert).
Boirel (Maurice-François-Jean).
Tizane (René-Pierre).
Ausseres (Henri-Jean-Joseph).
Thill (Pierre).
Millet (Roland-Anselme).
Vergne (Henri-Pierre).

Les sous-officiers:

Dulac (Jean-Georges-Henri).
Limosin (Jean).

Au grade de lieutenant nord-africain.

M. le sous-lieutenant Salsal Laïd ben Mohamed.

Artillerie.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Borgnis-Desbordes (Ernest), en remplacement de M. Collard, retraité. — Maintenu.

M. Pourchot (Gaston-Henri), en remplacement de M. Rouhier, retraité. — Maintenu.

M. Jacquet-Francillon (Paul-Marie-Jules), en remplacement de M. Chauvin, retraité. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs d'escadron:

M. Chauvin (Robert-Marie-Henri), en remplacement de M. Desgeorge, retraité, — Maintenu.

M. de Lievre de la Morinière (Henri-Marie-Gabriel), en remplacement de M. Borgnis-Desbordes, promu. — Maintenu.

M. Pistre (Jean-Olympe-Elie), en remplacement de M. Pourchot, promu. — Maintenu.

M. Germain (Jean-Louis-Marie), en remplacement de M. Montadert, retraité. — Maintenu.

M. Aupepin de Lamothe-Dreuzy (Henri-Gaston-Augustin-Marie), en remplacement de M. Brunet, retraité — Maintenu.

M. Richard (André-Louis-Henri), en remplacement de M. Robert de Beauchamp, retraité. — Maintenu.

Au grade de chef d'escadron.

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Lysensoone (André-Auguste-Benjamin), en remplacement de M. Chauvin, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Devillers (Gilbert-Florent-Désiré), en remplacement de M. Le Lievre de la Morinière, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Martin (Jean-Cyprien), en remplacement de M. Pistre, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Bayrou (Genêt-Constant), en remplacement de M. Hue, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Chapuis (Lucien-Marcel), en remplacement de M. Aupepin de Lamothe Dreuzy, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Arnous-Riviere (Gildas-Marie-Léonce), en remplacement de M. Germain, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Tomasini (Augustin-Paul), en remplacement de M. Germain, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Polydor (Pierre-Marcel), en remplacement de M. Richard, promu — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Jacquin (Lucien-Emile), en remplacement de M. Raguet, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Veys (Roger-Louis-Alexandre), en remplacement de Lemouchoux, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Bouthreuil (Edouard-Paul-Jules), en remplacement de M. Durant de Saint-André, retraité. — Maintenu

2e tour (choix). M. Theveny (Roger-Marie-François), en remplacement de M. Choppin de Seraincourt, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté) M. Grosjeau (Albert Aimé), en remplacement de M. Libayre, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix) M. Gradassi (André-Jean), en remplacement de M. Montagard, retraité — Maintenu.

Au grade de capitaine

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Gautronneau (Jean-Louis-Marie), en remplacement de M. Lysensoone, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Demotes-Mainard (Henri-René-Marie), en remplacement de M. Devillers, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Girard (Hubert-Joseph), en remplacement de M. Martin, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté) M. Morel (Jacques-Jean-Georges), en remplacement de M. Arnous-Rivière, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Bresard (Paul-Henri-Maurice-François), en remplacement de M. Chapuis, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté) M. Logerot (René-Gaston), en remplacement de M. Polydor, promu — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Devemy (Arthur-Jean-Baptiste), en remplacement de M. Tomasini, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Villegier (Maurice-Jean), en remplacement de M. Veys, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Maucci (René), en remplacement de M. Jacquin, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Houdayer (Victor-Emile-Pierre), en remplacement de M. Theveny, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Marchand (Pierre), en remplacement de M. Bouthreuil, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Le Guern (Laurent-Joseph), en remplacement de M. Gradassi, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Dupont (Jacques-Maxime-Pierre-François), en remplacement de M. Grosjean, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Andlauer (Antoine-Paul), en remplacement de M. Bayrou, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Lenclud (Pierre-René-Henri), en remplacement de M. Fiardo, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Claden (André-Lucien), en remplacement de M. Murez, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Nouven (Pierre-Joseph), en remplacement de M. Regimbeau, retraité — Maintenu

3e tour (ancienneté). M. Roux (Francis-Edouard-Adrien), en remplacement de M. Fournier, retraité. — Maintenu

1er tour (ancienneté). M. Chaumont (Marcel), en remplacement de M. Bassel, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Challeat (Louis-Marie), en remplacement de M. Gaube, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Schlosser (Alexandre-Pierre-René), en remplacement de M. Troupel, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Gautier (Robert-René-Emile), en remplacement de M. de Sevin, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Maurin (Jean-Guy-Pierre), en remplacement de M. Angeli, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Clerc (Pierre-Henri), en remplacement de M. Palaysi, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les aspirants:

MM. Tartelet (Georges-Ernest).
Janin (Camille-Jules-Georges).
Teil (Pierre-Michel).
Morel (Frédéric).
Vinay (Emile)
Deydier (Jean-Joseph).
Pages (Gaston-Léon).
Migneaux (Pierre-Albert).
Massal (Franck).
Cazenave (Pierre-François).
Blondel (Georges-Marcel).
Eschbach (Robert-Eugène).
Sartre (Pierre).
Durand (Fernand-Léon-Roger).
Peuget (Jean).

Les sous-officiers:

MM. Laurant (Georges-Eugène).
Marsaud (Jean-André).

Train.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de colonel.

M. le lieutenant-colonel Gallo (Joseph-Marie), en remplacement de M. Bremond, retraité. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

M. le chef d'escadron Respaut (Pierre-Adrien), en remplacement de M. Plas, retraité. — Maintenu.

Au grade de chef d'escadron.

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Bouvier (Maurice-Hippolyte), en remplacement de M. Respaut, promu. — Maintenu.

2e tous (choix). M. Ehkirch (Yvan-Guy-Alphonse), aménagement d'effectifs. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Besson (André-Lucien), aménagement d'effectifs. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Odinot (Jean-André), en remplacement de M. Idée, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Duc (Georges), en remplacement de M. Denis, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Carsoule (Jean), en remplacement de M. Ravier, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Guillon (Fernand-Baptiste-Louis), en remplacement de M. Lesourne, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Cherrier (Henri-Louis-Adrien), en remplacement de M. Jouanno, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Piro (Louis-Pierre), en remplacement de M. Dartigeas, promu. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les aspirants:

MM. Baudart (Claude-Camille-André).
David (René).
Braud (Bénédict-Robert-Jean-Marie).
Rabier (Marcel-Henri).

M. le sous-officier Porta (Jean).

Génie.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

A. — Arme

Au grade de colonel.

M. le lieutenant-colonel Franck (Henri-René-Antoine) (D. E. M.), en remplacement de M. Dawavrin, démissionnaire. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs de bataillon:

M. Grandjean (Louis), en remplacement de M. Franck, promu. — Maintenu.

M. Rogé (Joseph-Georges-Charles-Henri), en remplacement de M. Genon, retraité. — Maintenu.

M. Maurel (Pierre-Marius) (D. E. M.), en remplacement de M. Granier, retraité. — Maintenu.

M. Jean (Henri-Paul-Georges), en remplacement de M. Hum-Sentoure, retraité. — Maintenu.

u grade de chef de bataillon.

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Soubielle (Pierre), en remplacement de M. Grandjean, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Moreau (Jacques-Henri-Adrien), en remplacement de M. Roge, promu. — Maintenu

1er tour (ancienneté). M. Girod (Jean-Guillaume), en remplacement de M. Maurel, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Villeval (Henri-Auguste-Hippolyte), en remplacement de M. Jean, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Paradis (René-Jean-Marie), en remplacement de M. Portier, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

2e tour (choix). M. Deloeil (Georges-Gustave-Alfred), en remplacement de M. Soubielle, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Varnier (André-François-Albert), en remplacement de M. Moreau, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Noël (René-Emile), en remplacement de M. Girod, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Vincent (Gaston-Jacques-Maurice), en remplacement de M. Villeval, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Lebaut (Louis-François), en remplacement de M. Paradis, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Hervé (André-Jean), en remplacement de M. Dumont, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Bucher (Etienne-Robert), en remplacement de M. Nury, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Passerat de Silans (François-Marie-Joseph), en remplacement de M. Guilleret, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Malen (Alexandre-Raymond) (B. P.), en remplacement de M. Marguerite, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Billet (André-Henri-Alfred), en remplacement de M. Terrien, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Gravil (Eugène-Joseph-Pierre), en remplacement de M. Audebrand, démissionnaire. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Crisnaire (Jean-Philippe), en remplacement de M. Jobert, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Delrue (Maurice), en remplacement de M. Jacq, décédé. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Bernhardt (Marcel-Georges), en remplacement de M. Bruel, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Bouchard (André), en remplacement de M. Manoury, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les aspirants:

MM Le Métayer (Henri Joseph).
Danet (René-Emile).

Les adjudants-chefs:

MM. Romancant (Pierre-Alfred-Emile).
Leurot (Edmond-Claudius).

B. — Service des batiments

1° Cadre des ingénieurs.

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Piecoup (Robert-Martin), en remplacement de M. Chevalier, retraité. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

M. le chef de bataillon: Holive (Georges-François-Emile) (B. T.), en remplacement de M. Piecoup, promu. — Maintenu.

2° Cadre des adjoints.

Au grade de chef de bataillon.

M. le capitaine Kauffmann (Henri-Eugène-Charles), en remplacement de M. Jouan, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

2e tour (choix). — M. le lieutenant Bayle (Georges-Henri), en remplacement de M. Kauffmann, promu. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les adjudants-chefs:

MM. Crevoisier (Victor-Henri).
Longet (Léon-Louis).

C. — Service du matériel

Cadre des adjoints.

Au grade de sous-lieutenant.

M. l'adjudant-chef Exandier (Jean-Guy-Raphaël).

Transmissions.

A. — Arme

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de colonel.

M. le lieutenant-colonel Desblanc (Claude-François), aménagements d'effectifs. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs de bataillon:

M. Molinié (Fernand-Maurice), en remplacement de M. Desblanc, promu. — Maintenu.

M. Bourges (Paul-Auguste-Lucien), B. T., aménagement d'effectifs. — Maintenu.

M. Henrard (Raymond-Auguste-Alphonse), aménagement d'effectifs. — Maintenu.

Au grade de chef de bataillon.

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Batissier (Jacques-Julien-Jean) (D. E. M.), en remplacement de M. Molinié, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Haricot (Marcel-Georges) (D. E. M.), en remplacement de M. Bourges, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Glorioz (Emile-Jules-Guy), en remplacement de M. Henrard, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

3e tour (ancienneté). M. Lavoissière (Jack-Marie-Anselme), en remplacement de M. Batissier, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Defosse (Marcel-François-Louis), en remplacement de M. Haricot, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Fouilloux (Jean-Marie), en remplacement de M. Glorioz, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Frelaut (Charles-Emile), en remplacement de M. Adam, admis dans le corps du matériel. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Giraud (Jacques-Joseph-René), en remplacement de M. Alata, admis dans les troupes coloniales. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Lehn (François-Xavier), en remplacement de M. Dupuy, admis dans le corps du matériel. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. d'Anselme (Louis-Marie-Joseph), en remplacement de M. Ponard, admis dans l'infanterie. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Bourgoin (Roger), capitaine à T. T. du 1er juin 1945, en remplacement de M. Van den Akker, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Frainay (Etienne-Claude), en remplacement de M. Groshens, admis dans le corps du matériel. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les aspirants:

MM. Cochet-Grasset (Jacques).
Maria (Amédée-Constant-Marie).
Gosset (Roger).
Proux (Pierre-André).
Verney (Gustave-Aristide-Joseph).

M. l'adjudant-chef Sergent (Raymond-Edmond-Jules).

B. — Service du matériel

Subdivision « Transmissions ».

Cadre des adjoints

Au grade de capitaine.

3e tour (choix). M. le lieutenant Bailleul (Germain), en remplacement de M. Groshens, décédé. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

M. l'adjudant-chef Scalabrino (Eugène-Louis).

Cadre des adjoints de chancellerie.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de commandant.

M. le capitaine Lesimple (Roger), en remplacement de M. Masse, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

3e tour (choix) M. le lieutenant Friedrick (Jean-Louis), en remplacement de M. Dagassan, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les aspirants:

MM Lavergne (André-Augustin).
Foix (Guillaume-Eugène).
Sac (Fernand-Lucien).
Depuydt (André-Daniel).

Les sous-officiers:

MM. Mouthon (Edouard-Emile).
Denis (Fernand-Lucien).
Montazeaud (Roger-Marc).

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant Rabe (Maurice), en remplacement de M. Merot, retraité. — Maintenu.

Au grade de commandant.

M. le capitaine Mosconi (Alexandre), en remplacement de M. Couvidou, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

4e tour (choix), M. le lieutenant Foissac (René - Laurent), en remplacement de M. Druilhe, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

M. l'aspirant Lelong (Jean-Louis).

M. l'adjudant-chef Levesque (Louis-Hippolyte-Joseph).

Corps des officiers des affaires militaires musulmanes.

(Pour prendre rang du 31 mars 1949.)

Au grade de colonel.

M. le lieutenant-colonel Lesur (Emile-Jean-Arthur-Paul), aménagement d'effectifs. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant Charles-Dominique (Georges), en remplacement de M. Lesur, promu. — Maintenu.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de commandant.

M. le capitaine Tabone (Robert-Eugène), en remplacement de M. Charles-Dominique, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

1er tour (ancienneté), M. le lieutenant Mahoudeaux (Yvan-Louis), en remplacement de M. Tabone, promu. Maintenu.

Corps du matériel.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Subdivision « Artillerie ».

Cadre des ingénieurs

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Villet (Marcel-François), en remplacement de M. d'Anselme, classé « hors-cadres, mission ». — Maintenu.

M. Marcille (André-Marie-Joseph), B.T, en remplacement de M. Gentil, décédé. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les commandants :

M. Boreau de Roince (Gabriel-Marie-Jacques-René), B.E.M.-B.T., en remplacement de M. Titremann, promu. — Maintenu.

M. Bergerand (Guy-Marie-Louis), D.E.M., en remplacement de M. Trioche, promu. — Maintenu.

M. Vautier (Pierre-Léon-Henri-Alexandre), en remplacement de M. Auzanneau, retraité. — Maintenu.

Au grade de commandant.

Les capitaines :

(Choix.) M. Bombes de Villiers (Bernard-Jean-Léon-Joseph), B.T., en remplacement de M. Picquet, promu. — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Leclerc (Léon-Joseph), en remplacement de M. Perrault, promu. — Maintenu.

(Choix.) M. Roth-Meyer (Henri), en remplacement de M. Arth, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants :

(Ancienneté.) M. Chauvin (Noël-Auguste), en remplacement de M. Violot, promu. — Maintenu.

(Choix.) M. Thore (Bernard-Amédée-Jean-François), en remplacement de M. Brachet, retraité. — Maintenu.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Au grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant de La Ruelle (François-Marie-Jules-Louis-Gabriel), en remplacement de M. Tavernier, admis dans le cadre des ingénieurs. — Maintenu.

Au grade de commandant.

M. le capitaine Grossetête (Arthur-Louis), en remplacement de M. Faivre, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants :

4e tour (choix). M. Magnier (André-Jules-Albert), en remplacement de M. Sappey-Marinier, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Boulanger (Raymond), en remplacement de M. Louis, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Parvaux (Gaston), en remplacement de M. Rivière, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les aspirants :

MM. Veran (Xavier).
Chardin (Camille-Louis).
Denoix (Joseph-Gabriel).
Lapart (Charles-Raymond).
Houdion (Julien).
Ferret (Raymond).
Lavole (Robert-Julien-Joseph).

M. l'adjudant-chef Barbarin (Jean).

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Au grade de commandant.

M. le capitaine Ponthieux (Roger-Léon-Fernand), en remplacement de M. Witt, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants :

4e tour (choix). M. Senard (Georges-Louis-Pierre), en remplacement de M. Picaud, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Rault (Marcel-Auguste-Germain), en remplacement de M. Ramaud, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Morvan (Jean-Marie), en remplacement de M. Combe, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les aspirants :

MM. Rey (Roger-Edgard).
Chaussat (André-Louis).
Morenval (Jean-Gaston-Agesilas).
Itte (Charles).
Peponey (Paul).
Archinard (Abel-Edouard).
Labbe (Georges-Joseph).
Alphonse (Guy).

M. l'adjudant-chef Gauthier (René-Maurice-Clément).

Intendance.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

A. — FONCTIONNAIRES

Au grade d'intendant militaire de 1re classe.

M. l'intendant militaire de 2e classe Lesmayoux (Aimé-André), en remplacement de M. Montagnac, retraité. — Maintenu

Au grade d'intendant militaire de 2e classe.

M. l'intendant militaire de 3e classe Drouin (Albert-Marie-Gaston-Léon), en remplacement de M. Lesmayoux, promu. — Maintenu.

B. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Au grade de commandant d'administration.

M. le capitaine d'administration Lacoste (Ambroise-René), en remplacement de M. Chevrolat, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine d'administration.

Les lieutenants d'administration :

3e tour (choix). M. Doutres (Camille-André), en remplacement de M. Lacoste, promu — Maintenu.

4e tour (choix). M. Verger (André-Paul), en remplacement de M. Pinon, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Grenier (Guy-Yves-Raymond), en remplacement de M. Plat, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

Les adjudants-chefs :

MM. Gontrand (Raymond-François).
Gillet (André).

Service de santé.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de médecin colonel.

Les médecins lieutenants-colonels :

M. Le Carbont (Jean), en remplacement de M. Audouy, retraité. — Maintenu.

M. Garrigues (Antonin-Victor), en remplacement de M. Poirier, retraité. — Maintenu.

M. Blanchard (Pierre-André), en remplacement de M. Lassale, retraité. — Maintenu.

M. Tonnaire (Fernand-Jean-Baptiste), en remplacement de M. Bardon, retraité. — Maintenu

Au grade de médecin lieutenant-colonel.

Les médecins commandants :

M. André (Jean-Baptiste-Auguste-Charles), en remplacement de M. Courtier, retraité — Maintenu.

M. Sempe (Pierre-André-Louis), en remplacement de M. Curie, retraité. — Maintenu

M. Fourès (Maurice-Pierre), en remplacement de M. Galliot, retraité. — Maintenu

placement de M. Luquet, retraité. — Maintenu.

M. Combescot (Albert-Louis-André), en remplacement de M. Luquet, retraité. — Maintenu.

M. Chaudey (Pierre-Marie-Alfred), en remplacement de M. Sauvaget, retraité. — Maintenu.

M. Jochum (Joseph-Antoine), en remplacement de M. Le Carlioni, promu. — Maintenu.

M. Rocquet (Jean-Jules-Louis-Marie), en remplacement de M. Garrigue, promu. — Maintenu.

M. Larent (Maurice-Louis-Marie), en remplacement de M. Roche, retraité. — Maintenu.

Au grade de médecin commandant.

Les médecins capitaines :

(Ancienneté.) M. Le Bihan (Robert), en remplacement de M. Rigoulet, retraité — Maintenu.

(Choix.) M. Colas (Jean), en remplacement de M. Cier, retraité. — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Maurin (Max-Ernest-Jean-Marie-Arthur), en remplacement de M. Deglet, retraité. — Maintenu.

(Choix.) M. Moniatte (Max-Constant), en remplacement de M. Carrère, retraité. — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Ducros (Fernand-Louis-Adrien), en remplacement de M. Broch, retraité. — Maintenu.

(Choix.) M. Guesicolas (Jacques-Marie-René), en remplacement de M. Nouail, retraité. — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Cazaux (Gérard-Claude-Victor-Edouard), en remplacement de M. Olivier, retraité. — Maintenu.

(Choix.) M. Michard (Louis-Adrien), en remplacement de M. André promu. — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Carli (Roger-Marius-Adolphe), en remplacement de M. Semze, promu. — Maintenu.

(Choix.) M. Jeantet (Marcel-Pierre-Augustin), en remplacement de M. Fourès, promu — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Petey (Maurice-Jules-Camille-Constant), en remplacement de M. Combescot, promu — Maintenu.

(Choix.) M. Lavoue (Jean-Eugène-Raphaël), en remplacement de M. Chaudey, promu. — Maintenu

(Ancienneté.) M. Béguin (René-Alfred), en remplacement de M. Jochum, promu. — Maintenu

(Choix.) M. Aumeunier (Michel-Joseph), en remplacement de M. Rocquet, promu. — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Pécm (André-Hubert-René), en remplacement de M. Casseral, promu. — Maintenu.

(Choix.) M. Grau (Maurice-Joseph-Ferréol), en remplacement de M. Parent, promu. — Maintenu

Au grade de médecin capitaine.

Les médecins lieutenants :

2e tour (choix). M. Causse (Robert-Alphonse-Marie), en remplacement de M. Coyault, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Auguin (Pierre-Michel-Alain), en remplacement de M. Mougenot, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Villeneuve (Jacques-Joseph), en remplacement de M. Marnac, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Barrière (Paul-Félix-Joseph), en remplacement de M. Izac, promu. Maintenu

3e tour (ancienneté). M. Aigle (Guy), en remplacement de M. Gras, promu. — Maintenu

1er tour (ancienneté). M. Cornet (Roger-Maurice), en remplacement de M. Deyme, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Dofland (Jacques-Armand), en remplacement de M. Le Bihan, promu — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Cartier-Cleranbault (René-Pierre), en remplacement de M. Colas, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Fauzeras (Pierre-Louis-Joseph), en remplacement de M. Maurin, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Faizon (Fernand-Louis-Adrien), en remplacement de M. Moniatte, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Enjalbert (Max-Auguste-Jules), en remplacement de M. Ducros, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Olivero (Roger-Alexandre), en remplacement de M. Guerlcolas, promu. — Maintenu.

Au grade de pharmacien capitaine.

2e tour (choix). M. le pharmacien lieutenant Perrotto (Jean-Charles-François), en remplacement de M. Le Dall, décédé. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel d'administration.

M. le commandant d'administration Rodet (Jean-Marius-François), en remplacement de M. Mayonade, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine d'administration.

3e tour (choix). M. le lieutenant d'administration Albrecht (François), en remplacement de M. Marlien, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

Les aspirants d'administration:

MM. Bonneau (Maximilien-François).
Ruslin (Paul-Emile-Odon).
Raffaud (Robert-Paul).
Laffont (Noël-Marie).

Service vétérinaire.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de vétérinaire colonel.

M. le vétérinaire lieutenant-colonel Guillot (Georges), en remplacement de M. Missenard, retraité. — Maintenu.

Au grade de vétérinaire lieutenant-colonel.

M. le vétérinaire commandant Tarlier (André-Léon-Daniel), en remplacement de M. Guillot, promu. — Maintenu.

Recrutement-statistique.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de colonel.

M. le lieutenant-colonel Degrigny (Maurice-Léopold), vacance. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

M. le commandant de Beaucorps (Jean-Marie-Maxime), en remplacement de M. Degrigny, promu. — Maintenu.

Au grade de commandant.

2e tour (choix). M. le capitaine Doulcet (Louis-Marie-Joseph-Augustin), en remplacement de M. de Beaucorps, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

2e tour (choix). M. le lieutenant Guillou (Jean-Yves-Louis), en remplacement de M. Doulcet, promu. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

M. l'aspirant Resseguier (Emilien).
M. l'adjudant-chef Telliez (André-Emile).

Service des fabrications d'armement.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

A. — CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES DES FABRICATIONS D'ARMEMENT

Au grade d'ingénieur militaire en chef de 1re classe.

M. l'ingénieur militaire en chef de 2e classe Gruyelle (Jean-Julien-Bertin), en remplacement de M. de Crespin de Billy, retraité. — Maintenu.

Au grade d'ingénieur militaire en chef de 2e classe.

Les ingénieurs militaires principaux:

M. Berthelemot (Charles-Lucien), en remplacement de M. Laforge, retraité. — Maintenu.

M. Ducomet (Georges-Marc-Etienne), en remplacement de M. Gruyelle, promu. — Maintenu.

Au grade d'ingénieur militaire principal.

Les ingénieurs militaires de 1re classe:

1er tour (ancienneté). M. Bros (Gaston-Jean-Benoît), en remplacement de M. Cain, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Paraire (Camille-Joseph-Michel), en remplacement de M. Josset, promu. — Maintenu.

Au grade d'ingénieur militaire de 1re classe.

Les ingénieurs militaires de 2e classe:

1er tour (ancienneté). M. Wurmser dit Blondeau (Gérard), en remplacement de M. Borredon, promu. — Maintenu.

2e tour (ancienneté). M. Bedaux (François-Henri), en remplacement de M. Guillaume, promu. — Maintenu.

B. — CORPS DES INGÉNIEURS DE TRAVAUX D'ARMEMENT

Au grade d'ingénieur de travaux d'armement en chef.

M. l'ingénieur de travaux d'armement principal Vidil (Ernest-René-Maurice), en remplacement de M. Rose, retraité. — Maintenu.

Au grade d'ingénieur de travaux d'armement principal.

M. l'ingénieur de travaux d'armement de 1re classe Page (François-Pierre), en remplacement de M. Lussault, promu. — Maintenu.

C. — CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Au grade d'adjoint administratif en chef.

M. l'adjoint administratif principal Bouriant (Louis-Adrien), en remplacement de M. Hébert, retraité. — Maintenu.

Au grade d'adjoint administratif principal.

M. l'adjoint administratif de 1re classe Polverel (Joseph-Casimir-Marius), en remplacement de M. Donzelot, décédé. — Maintenu.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de colonel.

Les lieutenants-colonels:

M. Sompairac (René-Julien), en remplacement de M. Marguet, retraité. — Maintenu.

M. Cottrelle (Robert-Marie), en remplacement de M. Bourgeois, décédé. — Maintenu.

M. Campos-Hugueney (Georges-Jules-Eugène), en remplacement de M. Meyer, retraité. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs de bataillon:

M. Eveillard (René-François), en remplacement de M. Sompairac, promu. — Maintenu.

M. Niox (Yves-Léon-Emmanuel), en remplacement de M. Cottrelle, promu. — Maintenu.

M. Naudo (Lucien-Marc-Michel), en remplacement de M. Campos-Hugueney, promu. — Maintenu.

M. Le Mestre (André-Louis-Marie), en remplacement de M. Beaume, promu. — Maintenu.

M. Brunot (Henri-François-Marie), en remplacement de M. Léonardi, retraité. — Maintenu.

M. Constantin (Charles-Jean), en remplacement de M. Le Gac, retraité. — Maintenu.

Au grade de chef de bataillon.

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Lassalle (Léon-Victor), en remplacement de M. Eveillard, promu. — Maintenu.

2e tour (ancienneté). M. Berges (Edgard-Marie-Robert), en remplacement de M. Niox, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Moronval (Albert-Jules), en remplacement de M. Naudo, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Laurent (Henri-Eugène-Mathieu), en remplacement de M. Le Mestre, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Vigneron (Roger-Libert-Auguste), en remplacement de M. Brunot, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Marsac (Jean-René), en remplacement de M. Constantin, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Grue (Paul-Henri), en remplacement de M. Buat, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Hugo (Georges-Fernand-Charles), en remplacement de M. Balage, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Thomas (René-Lucien), en remplacement de M. Planet, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Rodier (Robert-Léon-Pierre), en remplacement de M. Le Bot, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Guillaume (Marcel-Sébastien), en remplacement de M. Doucet, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Loyer (Roger-Jean), en remplacement de M. Alric, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Huz (André-Gustave), en remplacement de M. Denimal, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Duboc (Alain-Albert-Léon-Jean), en remplacement de M. Raze, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Heitz (Gabriel), en remplacement de M. Lassalle, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Roussel (Albert-Claude-Emile), en remplacement de M. Berges, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Demaret (Jules-André), en remplacement de M. Moronval, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Noyalet (Emile-Auguste-Marie), en remplacement de M. Laurent, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Chavey (Robert-Georges), en remplacement de M. Vigneron, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Pouzols (Louis-Etienne), en remplacement de M. Marsac, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Villedieu de Torcy (Guy-Marie-Raoul), en remplacement de M. Grue, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Arents (Robert-Paul-André), en remplacement de M. Hugo, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Venault (Jean-Joseph-Etienne-Marie), en remplacement de M. Thomas, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Baron (Marie-Hippolyte-René), en remplacement de M. Rodier, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Lordon (Jean-Marc-Christian), en remplacement de M. Guillaume, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Gaitte (Antoine-Gaston), en remplacement de M. Loyer, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Bocquillon (Georges-Désiré), en remplacement de M. Huz, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Buffereau (Robert-Louis), en remplacement de M. Duboc, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Perrin (Jean-Léon-Charles), en remplacement de M. Mercey, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Bernard (Paul-Jean-Baptiste), en remplacement de M. Gouachon, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Le Hénaff (Claude-Armand-Louis), en remplacement de M. Lecour, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Moreau (René), en remplacement de M. Tavernier, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Mali-Berthier (Louis-Henri), en remplacement de M. Poirier, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Humbertclaude (André), en remplacement de M. Vandamberg, décédé. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Peroz (Edmond-Joseph-Auguste), en remplacement de M. Le Bourhis, retraité — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Lazennec (Robert-Félix-Pierre), en remplacement de M. Briend, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Brasart (Pierre-Louis), en remplacement de M. Rimasson, décédé. — Maintenu.

Au grade de lieutenant.

Les sous-lieutenants:

MM. Javelaud (René-Pierre).
Bianchi (Paul-Jean).
Dehennin (Pierre-Arthur),
Gailliez (Serge).

Au grade de sous-lieutenant.

Les aspirants:

MM. Lahoz (Martin).
Rihan (Paul).
de Roussel de Preville (Jean),
Bourel de la Ronciere (Guy).

Les adjudants-chefs:

MM. Faivre (Robert-André-Raoul),
Belgodere (François-Xavier),
Heton (Charles).

AUTOCHTONES

Au grade de capitaine.

M. le lieutenant Nguyen Van Du.

Au grade de lieutenant.

Les sous-lieutenants:

MM. Namory Keita.
Mamadou Diallo.
Bematogoma Tanou.
Mamadou Diallo.
Ouattara Sye.
Y Dong.
Bamo Badio.

Au grade de sous-lieutenant.

M. l'aspirant Kekoura Bavogui.

Les adjudants-chefs:

MM. Samathe Malang.
Diallo (Louis).
Kham Son.
Nguyen Van My.
Dam Nguyen Viet.
Sangoule Lamizana.
Lai Quoc Phuong.

Chef de musique.

Au grade de capitaine.

M. le lieutenant Avignon (Jean-Baptiste-Bernard).

Artillerie.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de colonel.

M. le lieutenant-colonel Clay (Maxime-Albert), en remplacement de M. Bonnard, retraité. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

Les chefs d'escadron:

M. Hervouet (Léon-Lucien-Marie), en remplacement de M. Clay, promu. — Maintenu.

M. Prugnat (René-Eugène), en remplacement de M. Ardisson, retraité. — Maintenu.

M. Jeger (Pierre-Henri-Emile), en remplacement de M. Artigue, décédé. — Maintenu.

Au grade de chef d'escadron.

Les capitaines:

1er tour (ancienneté), M. Coulon (Arthur-Désiré), en remplacement de M. Hervouet, promu. — Maintenu.

2e tour (choix), M. Battude (Paul), en remplacement de M. Prugnat, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté), M. Perrin (Raoul-Etienne-Marie), en remplacement de M. Jeger, promu. — Maintenu.

2e tour (choix), M. Lecomte (Eugène), en remplacement de M. Mensire, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté), M. Dupuy (Roger-François), en remplacement de M. Coulon, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Coutanceau (Georges-Jules-Roger), en remplacement de M. Battude, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Meisonnave (René), en remplacement de M. Perrin, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Chavet (Jean-Pierre-Léopold), en remplacement de M. Lecomte, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Cantais (Robert), en remplacement de M. Bonidan, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Klenschi (Alain-Eugène), en remplacement de M. Belloc, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Portenseigne (Jean-René), en remplacement de M. Delacour, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Favraud (René-Jean), en remplacement de M. Aigrot, démissionnaire. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. du Fau de Lamothe (Jean-Louis-Yvon-Joseph), en remplacement de M. Lefèvre, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Germain (Georges-Michel), en remplacement de M. Beaulieu, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Alfonsi (Simon), en remplacement de M. Barfety, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Feree (Jean), en remplacement de M. Lauradoux, démissionnaire. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Les aspirants:

MM. Le Dez (Henri).
Arsène (René-Henri-Daniel).

M. l'adjudant-chef Graziani (Albert).

AUTOCHTONES

Au grade de sous-lieutenant.

M. l'adjudant-chef Nguyen Huy Sang.

Chancellerie.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

Au grade de commandant.

M. le capitaine Natta (André-Henri), en remplacement de M. Dacheux, promu. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

M. l'adjudant-chef Charon (Gérard-Marie-Anatole),

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

A. — ADMINISTRATIFS

Au grade de capitaine.

1e tour (choix), M. le lieutenant Fleitz (Robert), en remplacement de M. Moussard, retraité. — Maintenu.

B. — TECHNIQUES

Conducteur de travaux.

Au grade de commandant.

M. le capitaine Chainas (Jean-Louis-Marius), en remplacement de M. Le Garrec, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

Ouvriers d'Etat.

M. l'aspirant Babin (Alphonse).
M. l'adjudant-chef Duprat (Pierre).

Conducteur de travaux.

M. l'adjudant-chef Rolland (Yves-Pierre),

Contrôleur d'armes,

M. l'aspirant Mestas (Roger).

Intendance.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Au grade de capitaine d'administration.

4e tour (choix), M. le lieutenant d'administration Charruyer (René-Homère), en remplacement de M. Pinatel, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

M. l'aspirant Deniel (Pierre).
M. l'adjudant-chef Orsini (Altibello).

Service de santé.

(Pour prendre rang du 1er avril 1949.)

A. — MÉDECINS

Au grade de médecin colonel.

Les médecins lieutenants-colonels:

M. Giraud (Jacques), en remplacement de M. Chevais, retraité. — Maintenu.

M. Favier (Gilbert-Marie-Joseph), en remplacement de M. Bonnet, retraité. — Maintenu.

Au grade de médecin lieutenant-colonel.

Les médecins commandants:

M. Habert (Max-Jean), en remplacement de M. Giraud, promu. — Maintenu.

M. Perrin (André-Maurice), en remplacement de M. Favier, promu. — Maintenu.

M. Taillard (Paul), en remplacement de M. Marneffe, retraité. — Maintenu.

M. Kirsche (Pierre-Charles), en remplacement de M. Lesckl, retraité. — Maintenu.

M. Desvernois (Marcel-Marius-Raphaël-Jean-Baptiste), en remplacement de M. Allary, retraité. — Maintenu.

Au grade de médecin commandant.

Les médecins capitaines:

1er tour ancienneté), M. Soubie (Paul-Auguste-Marcel), en remplacement de M. Habert, promu. — Maintenu.

2e tour (choix), M. Planques (Léon-Baptiste), en remplacement de M. Perrin, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté), M. Hollecker (Alphonse), en remplacement de M. Perrin, promu. — Maintenu.

2e tour (choix), M. Perrelon (Lucien), en remplacement de M. Kirsche, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Gide (Georges-François), en remplacement de M. Desvernois, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Touanen (Louis-Julien), en remplacement de M. Agostini, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Kersaudy (Arsène-Joseph), en remplacement de M. Alphan, retraité. — Maintenu.

Au grade de médecin capitaine.

Les médecins lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Bourdin (Louis-Fernand-Gabriel), en remplacement de M. Soubde, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Gallien (Jean-Louis-Raoul-Gabriel), en remplacement de M. Planques, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Sandot (Saint-Aimé-Will), en remplacement de M. Hollecker, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Feraud (Guy-Albert-Paul), en remplacement de M. Perrelon, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Le Gall (Jean-Victor-Auguste), en remplacement de M. Gide, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Chauvin (André-Raymond), en remplacement de M. Touanen, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Juhel (René-Henri-Marcel-Paul), en remplacement de M. Kersaudy, promu. Maintenu.

2e tour (choix). M. Marguet (Jean-Paul-André), en remplacement de M. Vergez, retraité. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Laplane (Guy-Xavier-Camille), en remplacement de M. Meteau, retraité. — Maintenu.

B. — PHARMACIENS

Au grade de pharmacien commandant.

1er tour (ancienneté). M. le pharmacien capitaine Duval (René-Léonce-Albert), en remplacement de M. Queguiner, retraité. — Maintenu.

C. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Au grade de commandant d'administration.

M. le capitaine d'administration Burguin (Georges-Alfred), en remplacement de M. Angot, décédé. — Maintenu.

Au grade de capitaine d'administration.

2e tour (choix). M. le lieutenant d'administration Riboudhon (Joseph-Jean-Marie), en remplacement de M. Sarciat, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

M. l'adjudant-chef Roussel (Henri-Maurice).

Dégagement des cadres d'un officier de l'armée de l'air (active).

Par arrêté du 31 mars 1949, est admis, sur sa demande, au bénéfice des dispositions de l'article 8 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946, l'officier dont le nom suit:

Corps des officiers de l'air,

CADRE NAVIGANT

(A compter du 16 avril 1949.)

M. le capitaine Vernier (Michel-Marcel-Marie-Joseph), né le 21 juillet 1918.

Les conditions dans lesquelles l'officier visé au précédent article recevra application de l'article 10 et, le cas échéant, de l'article 13 ainsi que des dispositions du troisième alinéa de l'article 11 de la loi n° 46-607 du 5 avril 1946, feront l'objet de dispositions ultérieures.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 29 mars 1949, il a été ouvert, à titre de fonds de concours, sur le budget du ministère de l'industrie et du commerce pour l'exercice 1949, un crédit de 5.522.884 F, se répartissant comme suit:

964.250 F au chapitre 109: « Ecoles nationales supérieures et écoles techniques des mines. — Indemnités et allocations diverses »;

4.175679 F au chapitre 304: « Ecoles nationales supérieures et écoles techniques des mines. — Matériel »;

127.955 F au chapitre 307: « Matériel. — Fonctionnement du laboratoire central des services chimiques de l'Etat »;

52.500 F au chapitre 310: « Payements à l'administration des postes, télégraphes et téléphones »;

73.500 F au chapitre 317: « Frais de déplacements. — Remboursement de frais »;

129.000 F au chapitre 323: « Travaux d'entretien de l'administration centrale et des services extérieurs ».

Fixation de la composition du comité du contentieux.

Par arrêté du 1er avril 1949, l'article 3 de l'arrêté du 19 septembre 1947, modifié par l'article 2 de l'arrêté du 29 janvier 1948, est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art. 3.* — Est nommé secrétaire du comité du contentieux:

« M. Gadebois, administrateur civil de 3e classe.

« Est nommée secrétaire adjointe:

« Mlle Peltier ».

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Affectation provisoire au ministère de l'éducation nationale de la caserne Schweisguth à Sélestat (Bas-Rhin).

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 26 décembre 1921 portant introduction du régime domanial français dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle;

Vu l'article 3 du décret du 8 janvier 1929 modifié par l'article 23 du décret-loi du 5 juin 1940, relatif à l'affectation des immeubles domaniaux;

Vu les décisions prises par la commission interministérielle des immeubles militaires instituée par la loi du 5 avril 1946, en ses séances des 26 octobre 1946 et 24 février 1947;

Vu la circulaire interministérielle du 15 juillet 1947 concernant les modalités d'aliénation et de gestion des immeubles militaires mis à la disposition du secteur civil;

Vu l'adhésion du ministre de la défense nationale en date du 3 novembre 1948;

Vu l'avis conforme du ministre des finances et des affaires économiques en date du 10 mars 1949,

Arrête:

Art. 1er. — Est affecté au ministère de l'éducation nationale, secrétariat d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports, pour une durée de dix-huit ans, à compter du 20 novembre 1947, en vue de l'installation d'un centre d'apprentissage, l'immeuble militaire dit caserne Schweisguth, situé à Sélestat (Bas-Rhin), figuré en bleu sur le plan joint et cadastré sous section « g », parcelles nos 1030, 1032, 1033, 1036, 1039, 1040, 1044, 1045, 1579 p, 1578 p, 1577 p, 1576, 1575 p, 1574 p et section « N », parcelle n° 1008 p, d'une superficie totale de 6 ha 10 a 18 ca.

Art. 2. — Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports au ministère de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mars 1949.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
LÉON BROUART.

Autorisation de cumul de fonctions publiques.

Par arrêté en date du 30 mars 1949, M. Agard, instituteur, du département de la Seine, est autorisé à exercer cumulativement les fonctions de chargé de cours de géographie économique, correspondance commerciale et droit usuel à la chambre de commerce de Paris

M. Agard ne pourra percevoir une rémunération supérieure au maximum fixé en application des articles 9 et 10 du décret du 29 octobre 1936 modifié.

Bâtiments civils et palais nationaux.

Par arrêté en date du 24 mars 1949, M. Lesou, architecte des bâtiments de France pour l'entretien des bâtiments civils et palais nationaux, est chargé, à titre de mission spéciale et pour l'année 1949, des fonctions d'architecte ordinaire du palais de Rambouillet.

Enseignement du premier degré.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 février 1949: page 1516, arrêté collectif portant détachement d'instituteurs dans les centres d'apprentissage de l'académie de Strasbourg, pour les dates d'effet des détachements, au lieu de: « M. Decorte (Henri): 1er mars 1948 » et « M. Schaming (Joseph): 1er mars 1948 », lire: « M. Decorte (Henri): 1er novembre 1947 » et « M. Schaming (Joseph): 20 octobre 1947 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 mars 1949: page 2650, 1re colonne, arrêté du 10 mars 1949, Mme Deront, née Duchamp, au lieu de: « département de l'Isère », lire: « département de la Haute-Savoie ».

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décrets du 30 mars 1949 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décrets en date du 30 mars 1949, rendus sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre de la santé publique et de la population, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotions et nominations comprises dans le présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de commandeur.

M. Guibourge (Lucien-François), président de l'union nationale des associations familiales à Paris; 26 ans de services civils et militaires. Officier du 31 décembre 1937.

Au grade d'officier.

MM.

Docteur Boulanger-Pilet (Georges-Léon-Emile), médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris; 45 ans de services civils et militaires. Chevalier du 13 juillet 1923.

Docteur Festal (Jacques-Jean-Luc), docteur oto-rhino-laryngologiste à Paris; 46 ans de services civils et militaires. Chevalier du 25 décembre 1929.

Docteur Roy (Pierre-René-Maxime), médecin des hôpitaux d'Angoulême; 49 ans de services civils et militaires. Chevalier du 3 octobre 1938.

Tuot (André), trésorier de l'association Léopold Bellan à Paris; 39 ans 6 mois de services civils et militaires. Chevalier du 31 juillet 1936.

Au grade de chevalier.

MM.

Acquaviva (Jules-Pierre), directeur de l'hôpital Saint-Antoine à Paris; 28 ans de services civils et militaires.

Docteur Baron (Pierre-Constant), médecin de l'hôpital de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); 30 ans de services civils et militaires.

Boll-Lambla (Léon-Victor-Emile), administrateur du bureau de bienfaisance du 9e arrondissement à Paris; 25 ans de services civils et militaires.

Docteur Bourgeois (Raymond-Gabriel-Jean-Marie), médecin-chef de la maternité de l'hôpital de Charleville (Ardennes); 59 ans de services civils et militaires.

Bouvier, dit Bouvier-Carrière (Henri-Eugène), délégué départemental de l'Entr'aide française à Grenoble (Isère); 30 ans de services civils et militaires.

Docteur Brechet (Irénée-Marie-Arsène), chirurgien de l'hôpital de Bougie (Algérie); 29 ans de services civils et militaires.

Docteur Canouet (Antoine-Elie-André), médecin-chef directeur du sanatorium départemental de Boscamnant (Charente-Maritime); 31 ans de services civils et militaires.

Mme Chardin (Blanche-Marie-Adeline), la Haute-Neuveville, à Raon-l'Etape (Vosges); mère de 16 enfants, dont 15 vivants. Titres exceptionnels.

Docteur Chateau (Louis-Ignace-Joseph), médecin-chef de l'hôpital d'Arras (Pas-de-Calais); 52 ans de services civils et militaires.

Chenain (Jacques-Marie-Edouard), membre du comité directeur de l'union nationale des associations familiales à Paris; 27 ans de services civils et militaires.

Clairgeon (Pierre-Marie-Emile-Marcel), ingénieur général des services techniques de la ville de Paris, auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France, à Paris; 26 ans de services civils et militaires.

Cuny (Louis-Charles-François), président de la section des fabricants à l'ordre national des pharmaciens à Paris; 27 ans de services civils et militaires.

Professeur Delay (Jean-Paul-Louis), professeur à la faculté de médecine de Paris, médecin-chef des hôpitaux de Paris; 25 ans de services civils et militaires.

Forestier (Guy-Jacques), directeur des hôpitaux de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); 25 ans 6 mois de services civils et militaires.

Joseph (Robert-Léopold), président de la société auxiliaire des résidus urbains à Paris; 35 ans de services civils et militaires.

Docteur Laquière (Marcel-Joseph-Jean), chirurgien à Paris; 41 ans de services civils et militaires.

Docteur Le Damany (Pierre-Germain-Marie), professeur à l'école de médecine de Rennes (Ille-et-Vilaine); 64 ans de services civils et militaires.

Martinot (Pierre-Joseph), pharmacien, président du conseil central de l'ordre des pharmaciens d'officine à Paris; 22 ans 9 mois de services civils et militaires. Titres exceptionnels.

Mestre (Raoul), inspecteur divisionnaire des pharmacies à Paris; 26 ans de services civils et militaires.

Docteur Misset (Victor-Alexis), médecin radiologiste à Paris; 54 ans de services civils et militaires.

Mme Phalippou, née Nigault (Gabrielle-Victorine), membre actif de la Croix-Rouge française à Paris; 27 ans de services très dévoués

Mme Pointeau (Marie-Renée), infirmière, supérieure des sœurs hospitalières du centre hospitalier du Mans (Sarthe); 50 ans de services civils très dévoués.

Docteur Rauber (Gabriel-Marie-Joseph-Nicolas), médecin à Vaucouleurs (Meuse); 51 ans de services civils et militaires.

Russier (Jean), directeur départemental de la population de l'Hérault, à Montpellier; 28 ans de services civils et militaires.

Mme Servan-Schreiber (Denise), vice-présidente de l'œuvre « La Nouvelle étoile des enfants de France », à Paris; 29 ans de services civils distingués.

Docteur Terrenq (François), médecin à Bazième (Haute-Garonne); 51 ans de services civils et militaires.

Docteur Weiller (Pierre-Félix), médecin phtisiologue à Paris; 31 ans de services civils et militaires.

Examen normal pour le diplôme d'Etat de pédicure.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu la loi n° 46-857 du 30 avril 1946 tendant à réglementer l'exercice des professions de masseur gymnaste médical et de pédicure, et spécialement les articles 8 et 10;

Vu l'arrêté du 8 janvier 1948 tendant à permettre aux pédicures, autorisés à exercer en application de l'article 10 de la loi du 30 avril 1946, à se présenter à l'examen pour le diplôme d'Etat, et spécialement l'article 2;

Vu l'avis du conseil supérieur de la pédicurie,

Arrête:

Art. 1er. — La dernière phrase du deuxième alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 8 janvier 1948 susvisé est abrogée.

Le deuxième alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 8 janvier 1948 est, en conséquence, modifié ainsi qu'il suit:

« Le bénéfice des dispositions qui précèdent vaudra pour les cinq premiers examens de 1948 à 1952. »

Art. 2. — Le directeur général de l'hygiène publique et des hôpitaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 mars 1949.

Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
BOIDÉ.

Modification de l'arrêté du 10 janvier 1949 fixant le classement hiérarchique des grades et emplois des personnels des hôpitaux et hospices publics.

Le ministre de la santé publique et de la population, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 17 mai 1945 relative aux services publics des départements et communes et de leurs établissements publics;

Vu l'acte dit loi du 21 décembre 1941 et le décret provisoirement applicable du 17 avril 1943;

Vu l'arrêté du 10 janvier 1949 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels des hôpitaux et hospices publics,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le tableau annexé au présent arrêté modifie à compter du 1er janvier 1949 le tableau annexé à l'arrêté du 10 janvier 1949.

Art. 1er. — Le tableau annexé au présent arrêté modifie à compter du 1er janvier 1949 au ministère de la santé publique et de la population, le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques et le directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui fera l'objet d'une instruction ministérielle et qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 avril 1949.

Le ministre de la santé publique et de la population,
PIERRE SCHNEITER.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
RAYMOND HAAS-PICARD.

Pour le ministre des finances et des affaires économiques:
Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat aux finances et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

TABLEAU ANNEXE

GRADES OU EMPLOIS	CLASSEMENT indiciaire.
Personnel de service.	
Concierges chargés du contrôle des entrées ou du standard	130 — 170
Servants, servantes (personnel d'exploitation)	120 — 160
Personnel des services généraux.	
	120 — 170 (1)
	135 — 195 (2)
Lingères	145 — 220 (3)
	175 — 270 (4)
Personnel soignant.	
Sages-femmes et sages-femmes chefs	225 — 330
Chefs surveillants et chefs surveillantes	320 — 330
Surveillants et surveillantes	275 — 315
Infirmiers et infirmières principaux	275 — 300 (5)
Infirmiers et infirmières diplômés d'Etat	185 — 260
Infirmiers et infirmières autorisés	170 — 260
Infirmiers et infirmières spécialisés	185 — 300
Aides-soignants	135 — 195 (6)

(1) 3e catégorie: ravaudeuses.
(2) 2e catégorie, repasseuses et lavandières.
(3) 1re catégorie, couturières coupe et confection.
(4) Chefs d'équipe: surveillantes lingères.
(5) La proportion d'infirmiers et infirmières principaux et de surveillants et surveillantes ne peut être supérieure au tiers de l'effectif des infirmiers et infirmières diplômés d'Etat ou autorisés. L'accès à la classe d'infirmier principal est subordonné à douze années de service au minimum en qualité d'infirmier diplômé d'Etat ou à quinze années de service au minimum en qualité d'infirmier autorisé.
(6) Personnel qualifié utilisé sous le contrôle de l'infirmier pour aider celui-ci dans l'exercice de ses fonctions.

Modification de l'arrêté du 2 février 1949 fixant le classement hiérarchique des grades et emplois des personnels des hôpitaux psychiatriques autonomes et des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure, départementaux et interdépartementaux (hôpitaux psychiatriques, sanatoriums, préventoriums, aériums, etc.)

Le ministre de la santé publique et de la population, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 17 mai 1945 relative aux services publics des départements et communes et de leurs établissements publics;

Vu l'arrêté du 2 février 1949 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels des hôpitaux psychiatriques autonomes et des établissements d'hospitalisation, de soins ou de cure départementaux et interdépartementaux,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le tableau annexé au présent arrêté modifie le tableau annexé à l'arrêté du 2 février 1949.

Art. 2. — Le directeur adjoint de l'administration générale du personnel et du budget au ministère de la santé publique et de la population, le directeur du budget au ministère des finances et des affaires économiques et le directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui fera l'objet d'une instruction ministérielle et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 avril 1949.

Le ministre de la santé publique et de la population,
PIERRE SCHNEITER.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
RAYMOND HAAS-PICARD.

Pour le ministre des finances et des affaires économiques:
Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat aux finances et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

TABLEAU ANNEXE

GRADES ET EMPLOIS	CLASSEMENT indiciaire.
I. — *Emplois communs aux établissements visés à l'article 1er de l'arrêté du 2 février 1949.*	
Personnel soignant.	
Surveillants généraux, surveillants chefs et surveillantes chefs	330 — 530
Surveillants et surveillantes	275 — 345
Infirmières et infirmiers principaux	275 — 360 (1)
Infirmières et infirmiers diplômés d'Etat	185 — 260
Infirmiers et infirmières autorisés	170 — 260
Infirmiers et infirmières spécialisés	185 — 360
Aides-soignants	135 — 195 (2)
Personnel de service.	
Concierges chargés du contrôle des entrées et du standard	130 — 170
Personnel des services généraux.	
Lingères	120 — 170 (3) 135 — 195 (4) 145 — 220 (5) 175 — 270 (6)
II. — *Emplois propres aux hôpitaux psychiatriques.*	
Personnel soignant.	
Chefs de quartier	260 — 345
III. — *Emplois propres aux sanatoriums, préventoriums et aériums publics.*	
Personnel de service.	
Servants et servantes (personnel d'exploitation)	130 — 160

(1) La proportion d'infirmiers et infirmières principaux et de surveillants et surveillantes ne peut être supérieure au tiers de l'effectif des infirmiers et infirmières diplômés d'Etat ou autorisés. L'accès à la classe d'infirmier principal est subordonné à douze années de service au minimum en qualité d'infirmier diplômé d'Etat ou à quinze années de service au minimum en qualité d'infirmier autorisé.

(2) Personnel qualifié utilisé sous le contrôle de l'infirmier pour aider celui-ci dans l'exercice de ses fonctions.
(3) 3e catégorie: ravaudeuses.
(4) 2e catégorie: repasseuses et lavandières.
(5) 1re catégorie: couturières coupe et confection.
(6) Chefs d'équipe: surveillantes lingères.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Montant de l'indemnité temporaire de cherté de vie attribuée aux concierges des haras nationaux.

Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu le décret n° 48-1571 du 9 octobre 1948 portant attribution aux personnels de l'Etat d'une indemnité temporaire de cherté de vie,

Arrêtent:

Art. 1er. — A compter du 1er septembre 1948, il est attribué aux concierges des haras nationaux une indemnité temporaire de cherté de vie dont le montant annuel est fixé à 6.000 francs.

Art. 2. — Le directeur du budget du ministère des finances et des affaires économiques et l'inspecteur général, chef du service des haras au ministère de l'agriculture sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 24 mars 1949.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JEAN EHRHARD.

Pour le ministre des finances et des affaires économiques:
Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat aux finances et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

MINISTÈRE DE LA MARINE MARCHANDE

Décret du 4 avril 1949 portant promotions dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime.

Par décret en date du 4 avril 1949, sont promus dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime, pour compter du 1er avril 1949:

Au grade d'administrateur en chef de 2e classe.

M. Plusquellec (P.-H.), administrateur principal, en remplacement de M. Audigou, détaché en mission hors cadres.

Au grade d'administrateur principal.

M. Salmon (G.-C.-A.), administrateur, en remplacement de M. Plusquellec, promu.

M. Chabot-Morisseau (H.), administrateur, en remplacement de M. Munier, détaché en mission hors cadres.

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Approbation d'un projet de reconstruction et d'aménagement.

Par arrêté concerté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme et du ministre de l'intérieur en date du 4 mars 1949, a été approuvé l'additif au projet de reconstruction et d'aménagement de la ville d'Orléans (Loiret).

Cette approbation vaut déclaration d'utilité publique.

Homologation des coefficients d'adaptation départementaux du bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 22 mars 1949, les prix du bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis sont, pour l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées, affectés des coefficients annexés audit arrêté, applicables du 1er décembre 1946 au 30 juin 1948.

Par arrêtés du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 23 mars 1949, les prix du bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis sont affectés des coefficients annexés auxdits arrêtés pour l'ensemble des départements suivants:

Aude (coefficients applicables du 1er août 1948 au 30 septembre 1948).

Saône-et-Loire (coefficients applicables du 1er juillet 1948 au 31 août 1948).

NOTA. — Les coefficients visés dans lesdits arrêtés sont diffusés par les soins du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme et tenus à la disposition des utilisateurs au siège de chaque délégation du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme des départements intéressés.

Commune sinistrée tenue d'avoir un projet de reconstruction.

Par arrêté en date du 23 mars 1949, pris en application de la loi d'urbanisme provisoirement applicable du 15 juin 1943, la commune de Colombes (Seine) a été déclarée commune sinistrée.

Un projet partiel de reconstruction sera établi dans cette commune dans les conditions fixées par la loi validée des 11 octobre 1940-12 juillet 1941 relative à la reconstruction des immeubles d'habitation partiellement ou totalement détruits par suite d'actes de guerre et par le décret du 21 juin 1945, modifié le 23 mars 1946, relatif aux projets de reconstruction et d'aménagement des communes sinistrées.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1949

Ordre du jour du mardi 5 avril 1949.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion du projet de loi portant répartition des abattements globaux opérés sur le budget de l'éducation nationale par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948. (Nos 6260-6513. — M. Charles Barangé, rapporteur général. — Rapporteurs spéciaux: M. Cogniot, chapitres de l'éducation nationale. — M. Marcel David, chapitres de l'éducation physique et des sports et de l'enseignement technique.)

2. — Discussion du projet de loi portant répartition de l'abattement global opéré sur le budget de l'intérieur par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948. (Nos 6230-6508. — M. Charles Barangé, rapporteur général. — Rapporteur spécial: M. Truffaut.)

3. — Discussion du projet de loi portant répartition des abattements globaux opérés sur le budget de l'agriculture par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948. (Nos 6266-6514. — M. Charles Barangé, rapporteur général. — Rapporteur spécial: M. de Tinguy.)

4. — Discussion du projet de loi portant répartition des abattements globaux opérés sur le budget des finances par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948. (Nos 6263-6518-6883. — M. Charles Barangé, rapporteur général. — Rapporteur spécial: M. Mendès-France.)

5. — Discussion du projet de loi portant répartition de l'abattement global opéré sur le budget de la présidence du conseil par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948. (Nos 6229-6507. — M. Charles Barangé, rapporteur général. — Rapporteurs spéciaux: *a*) M. Paul Ribeyre: I. Services administratifs; II. Service de presse; III. Service de la défense nationale; *c*) Groupement des contrôles radioélectriques; *d*) État-major de l'Europe occidentale; *b*) M. Dusseaulx: V. Commissariat général du plan; VI. Secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique en Europe.

6. — Discussion du projet de loi portant annulation de crédits en application de l'article 2 de la loi n° 48-1921 du 21 décembre 1948 et ouverture de crédits au titre du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones pour l'exercice 1949. (Nos 6698-6712. — M. Charles Barangé, rapporteur général. — Rapporteur spécial: M. Dagain.)

7. — Discussion du projet de loi portant annulation de crédits en application de l'article 2 de la loi n° 48-1921 du 21 décembre 1948 et ouverture de crédits au titre du budget annexe de la caisse nationale d'épargne pour l'exercice 1949. (Nos 6697-6708. — M. Charles Barangé, rapporteur général. — Rapporteur spécial: M. Eugène Rigal.)

8. — Discussion du projet de loi portant répartition de l'abattement global opéré sur le budget de la marine marchande par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948. (Nos 6716-6520. — M. Charles Barangé, rapporteur général. — Rapporteur spécial: M. René Pleven.)

9. — Discussion du projet de loi portant répartition de l'abattement global opéré sur le budget des anciens combattants et victimes de la guerre par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948. (Nos 6225-6522. — M. Charles Barangé, rapporteur général. — Rapporteur spécial: M. Aubry.)

A seize heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

2. — Fixation de la date de discussion de l'interpellation de M. Barrachin sur les conclusions que le Gouvernement entend tirer de la consultation électorale des 20 et 27 mars 1949.

3. — Suite de la discussion des affaires inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Séances du mardi 5 avril 1949.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Cadi, jusques et y compris M. Casanova.

Tribunes. — Depuis M. Olmi, jusques et y compris M. Peyrat.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 5 avril 1949.

N° 6257 (rectifié). — Proposition de loi de M. Thibault tendant à modifier la loi n° 48-1450 du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires (renvoyée à la commission des pensions).

N° 6853. — Proposition de loi de M. Jean-Paul David tendant à déterminer l'appellation « imprimés » en matière de tarifs postaux (renvoyée à la commission des moyens de communication).

N° 6872. — Projet de loi portant réforme du régime des pensions des personnels de l'État tributaires de la loi du 21 mars 1928 et ouverture de crédits pour la mise en application de cette réforme (renvoyé à la commission des pensions).

N° 6874. — Rapport, par M. Louvel, au nom de la commission de la production industrielle, sur la proposition de loi de M. Armangaud, sénateur, modifiant et complétant l'article 8 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

N° 6877. — Rapport, par M. Dominjon, au nom de la commission de la justice, sur le projet de loi modifiant les articles 9, 16 et 50 du code d'instruction criminelle relatifs aux officiers de police judiciaire.

N° 6880. — Proposition de loi de M. Touchard tendant à la création de centres de rééducation fonctionnelle et professionnelle en faveur des grands mutilés de guerre (renvoyée à la commission des pensions).

N° 6885. — Proposition de loi de M. Joseph Denais tendant à réprimer les abus de la vente « à la sauvette » (renvoyée à la commission de la justice).

N° 6896. — Projet de loi portant aménagements fiscaux en matière de bénéfices agricoles et de revenus fonciers (renvoyé à la commission des finances).

N° 6916. — Rapport, par M. Cordonnier, au nom de la commission de la famille: 1° sur le projet de loi relatif à la vaccination obligatoire par le B. C. G. des étudiants en médecine et art dentaire, des élèves infirmières, assistantes sociales, sages-femmes et du personnel hospitalier; 2° la proposition de loi de M. Bernard Lafay, sénateur, tendant à rendre obligatoire la vaccination par le vaccin antituberculeux B. C. B.; 3° la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à rendre obligatoire pour certaines catégories de personnes la vaccination par le B. C. G. en scarifications cutanées.

N° 6919. — Rapport, par M. Eugène Rigal, au nom de la commission des finances, sur: 1° le projet de loi tendant à accorder certaines facilités aux redevables du prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation et à prévoir une procédure particulière pour l'examen des demandes en remise ou en modération des majorations d'impôts prévues par l'article 3 de la loi du 21 septembre 1948; 2° les propositions de loi: *a*) tendant à compléter l'article 9 *ter* de la loi n° 808 du 12 mars 1948 instituant un prélèvement exceptionnel, et à modifier ladite loi; *b*) tendant à accorder un délai supplémentaire aux assujettis au prélèvement exceptionnel pour demander la remise ou la modération de leur imposition.

N° 6920. — Rapport, par M. Anxionnaz, au nom de la commission de la défense nationale, sur le projet de loi portant création de contingents de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires en faveur des personnels militaires n'appartenant pas à l'armée active.

N° 6921. — Proposition de résolution de M. Guiguen tendant à inviter le Gouvernement à reporter au 10 juillet la date de versement du deuxième acompte provisionnel et à supprimer les pénalités pour les contribuables n'ayant pu payer à temps le premier acompte provisionnel (renvoyée à la commission des finances).

N° 6925. — Proposition de loi de M. Paumier tendant à abaisser de 30 p. 100 les droits de circulation sur les vins (renvoyée à la commission des finances).

N° 6926. — Proposition de loi de M. Guiguen tendant à rendre applicables dans les localités classées sinistrées les articles 19 et 20 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 (renvoyée à la commission de la justice et de législation).

Convocations de commissions.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 6 avril 1949, à dix heures (local du 8e bureau):

I. — Rapport d'information de M. Teitgen sur l'intégration de l'Allemagne dans l'Europe nouvelle.

II. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 6758) de M. Paul Boulet, tendant à inviter le Gouvernement à déclarer la neutralité de la France tant que ne seront pas réalisées les conditions d'une véritable sécurité collective.

La commission de l'agriculture se réunira le mercredi 6 avril 1949, à neuf heures trente et à quatorze heures trente (local de la commission n° 232):

1° A neuf heures trente.

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 6553) de M. Roulon (permis de conduire les tracteurs agricoles).

La proposition de loi (n° 6569) de M. Gilles Gozard (fiscalité agricole) (pour avis seulement).

La proposition de résolution (n° 6602) de M. A. Gros (importation de vins étrangers).

La proposition de résolution (n° 6609) de M. Brillouet (écoulement et prix des produits laitiers).

La proposition de résolution (n° 6628) de M. Monin et la proposition de résolution (n° 6650) de M. Boulet (création d'une commission des boissons) (pour avis seulement).

Le projet de loi (n° 6656) (exercice du droit de chasse).

La proposition de résolution (n° 6695) de M. Liquard (marché du vin).

La proposition de loi (n° 6717) de M. Valentino (prêts aux agriculteurs des départements d'outre-mer).

La proposition de loi (n° 6734) de M. Calliavet (amélioration de l'habitat rural).

La proposition de résolution (n° 6777) de M. Waldeck Rochet (payement de la prime à l'hectare de blé).

La proposition de résolution (n° 6791) de M. Félix (office de l'exportation agricole).

Le projet de loi (n° 6896) (aménagements fiscaux) (pour avis seulement).

II. — Examen des rapports:

De M. Guille, sur l'avis (n° 6496) du Conseil de la République (statut viticole) (n°s 74, 1281, 1302, 3572, 2148).

De M. Pouyet, sur l'avis (n° 6497) du Conseil de la République (vins délimités de qualité supérieure) (n°s 1700, 5321, 5343, 5516).

De M. Thoral, sur la proposition de résolution (n° 6577) de M. Thoral (fourniture de viande à l'armée).

De M. Lucas, sur l'avis (n° 6912) du Conseil de la République (cumul des exploitations agricoles) (n°s 926, 3465, 5751).

De M. Lucien Lambert, sur la proposition de loi (n° 6202) de M. Zunino (oléagineux métropolitains).

III. — Suite de l'examen du rapport de M. Paumier sur: 1° la proposition de résolution (n° 1844) de M. Paumier; 2° la proposition de loi (n° 1932) de M. Paumier; 3° la proposition de loi (n° 2022) de M. Rigal (commissariat à la Sologne).

IV. — Examen des propositions de résolution relatives à la création d'une commission des boissons.

2° A quatorze heures trente.

I. — Audition de M. Vignardou, directeur des services vétérinaires au ministère de l'agriculture, sur la réhibition en matière de tuberculose bovine.

II. — Exposé de M. Charpentier sur le régime fiscal agricole.

III. — Suite de la revision du statut du fermage et du métayage.

La commission de la défense nationale se réunira le mercredi 6 avril 1949, à dix heures (local de la commission n° 213):

I. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 6836) de M. Malleraut tendant à réduire à deux ans la durée du séjour colonial des militaires métropolitains.

II. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour le projet de loi (n° 6229) portant répartition de l'abattement global opéré sur le budget de la présidence du conseil (rapport n° 6507).

III. — Suite de la discussion du rapport de M. Le Troquer sur les projets de loi (n°s 1871, 2922, 3161, 4161, 4163, 4164, 4243) et les propositions (n°s 1532, 1533, 3652, 4769, 4130, 4131, 4306, 4378, 5029, 5272) concernant l'organisation militaire

---

La commission de l'éducation nationale se réunira le mercredi 6 avril 1949, à quatorze heures trente (local de la commission n° 262):

I. — Examen du rapport de M. Farine sur le projet de loi (n° 6617) tendant à la ratification de l'accord culturel franco-sarrois.

II. — Examen du rapport de M. Doyen sur la proposition de loi (n° 4755) de M. Rosenblatt tendant à introduire dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle la loi des 30 et 31 octobre 1886 abrogeant la loi Falloux.

III. — Nomination de rapporteurs pour les propositions de loi ou de résolution:

(N° 6418) De M. Cayol: versement d'une rémunération aux étudiants;

(N° 6694) de M. Mondon: institution d'un ordre des métreurs experts;

(N° 6590) De M. Hamon: abrogation des décrets des 22 mai et 10 juin 1948 et de l'ordonnance du 3 mars 1945;

(N° 6719) De M. Kir: commémoration du bi-millénaire de la bataille d'Alésia;

(N° 6736) De M. Barthélémy: subvention à l'entretien de la maison natale de Pasteur;

(N° 6739) De Mme Charbonnel: subvention aux loyers des étudiants de la Cité universitaire de Paris;

(N° 6743) De M. Farine: rétablissement du collectif à 50 p. 100 pour les organisations de jeunesse et de plein air;

(N° 6754) De M. Jean-Paul David: attribution d'office de la médaille d'argent à certaines catégories d'instituteurs;

(N° 6832) De Mlle Dienesch: maintien intégral des versements d'attente.

IV. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour la proposition de résolution n° (5798) de Mme Lempereur tendant à inviter le Gouvernement à maintenir les avantages accordés aux familles pour les enfants réellement à charge.

V. — Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 6 avril 1949, à quatorze heures (local de la commission n° 249):

I. — Rapport de M. Barrot sur le projet de loi (n° 5635) tendant à interdire l'emploi de certains gaz toxiques dans la désinsectisation et la dératisation des locaux d'habitation.

II. — Questions diverses.

III. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 6825) de M. Regaudie sur les laboratoires d'analyses.

IV. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour le projet (n° 3837) et la proposition de loi (n° 2588) de M. Palewski sur les brevets d'invention.

La commission de l'intérieur se réunira le mercredi 6 avril 1949, à seize heures (local de la commission n° 207):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

1° Les projets de loi:

(N° 6706) Instituant des majorations d'ancienneté en faveur des fonctionnaires justifiant de services militaires.

(N° 6819) Augmentant le principal fictif de la contribution mobilière du département des Alpes-Maritimes;

2° Les refus d'homologation de deux décisions de l'Assemblée algérienne:

(N° 6857) Etendant à l'Algérie la loi du 25 août 1948 permettant la revision du prix de certains baux;

(N° 6858) Etendant à l'Algérie la loi du 1er septembre 1948 réglant les rapports entre bailleurs et locataires;

3° Les propositions de loi:

(N° 6413) De M. Félix relative à l'entretien des chemins ruraux non reconnus;

(N° 6634) De Mme Sportisse tendant à la suppression du régime spécial des territoires du Sud en Algérie;

(N° 6646) De M. Laurelli concernant les mises à la retraite par ancienneté;

(N° 6735) De M. Mouton tendant à réintégrer les fonctionnaires déportés, licenciés avant le 22 juillet 1948;

(N° 6840) de M. Xavier Bouvier permettant la réintégration des fonctionnaires déportés licenciés avant le 22 juillet 1948;

(N° 6826) De M. Rabier relative à la législation applicable en Algérie au domaine de l'Etat et de l'Algérie et au domaine public national;

4° Les propositions de résolution:

(N° 6491) De M. Giovoni relative aux conditions d'application de l'indemnité de résidence aux fonctionnaires résidant dans les communes déshéritées;

(N° 6827) De M. Rabier tendant à inviter le Gouvernement à rendre applicable à l'Algérie la loi du 26 octobre 1946 sur les emplois réservés;

(N° 6849) De M. Ballanger invitant le Gouvernement à faire respecter l'article 105 de la Constitution.

II. — Nomination de rapporteurs, en remplacement de M. Bouret, pour:

La proposition de loi (n° 570), de M. Biondi, instituant pour les personnes ayant pris une part active à la résistance, des dérogations temporaires aux règles de recrutement dans des emplois publics (rapports n°s 4752, 5182);

La proposition de loi (n° 396), de M. Rollin, relative à la limite d'âge des fonctionnaires anciens combattants;

La proposition de résolution (n° 793), de M. Bentaleb, tendant à conférer aux musulmans algériens un statut personnel conforme aux préceptes de la loi et de la culture coranique;

La proposition de résolution (n° 985), de M. Hutin-Desgrées, tendant à faire bénéficier les employés communaux des garanties dont jouissent en matière de retraites les fonctionnaires de l'Etat.

III. — Examen du rapport de M. Fagon sur la proposition de loi (n° 6454), dont il est l'auteur, tendant à modifier l'article 2 de l'ordonnance du 15 juin 1945 relative aux candidats aux services publics ayant été empêchés d'y accéder par suite d'événements de guerre.

IV. — Questions diverses.

La commission de la justice et de législation se réunira le mercredi 6 avril 1949 (local de la commission, n° 250):

1° A quatorze heures trente.

I. — Nomination de rapporteurs pour:

Proposition de loi (n° 6801) de M. Darou) état civil des déportés étrangers;

Projet de loi (n° 6865): actes de décès en Indochine;

Projet de loi (n° 6864) réduisant les délais de déclarations judiciaires de décès en Indochine;

Projet de loi (n° 6863): aide financière au profit des personnes définies à l'article 40 de la loi du 1er septembre 1948 pour couvrir leurs dépenses de déménagement;

Projet de loi (n° 6859): article 38, loi du 29 juillet 1881;

Proposition de loi (n° 6184) de M. Schaff: grâce amnistiante dans le département de la Moselle;

Projet de loi (n° 6860) constatant la nullité de l'acte dit loi du 26 juin 1941 sur le certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

II. — Avis de M. Valentino, sur le rapport de M. Zunino, sur l'avis (n° 6443) du Conseil de la République sur le projet de loi (n° 1623) concernant l'incendie involontaire en forêt.

III. — Avis de M. Mondon, sur le rapport de M. Lareppe, sur l'avis (n° 6560) du Conseil de la République sur le projet de loi portant application des articles 7 et 16 de l'ordonnance du 21 avril 1945 sur la nullité des actes de spoliation.

IV. — Rapport de M. Minjoz sur l'avis (n° 6032) du Conseil de la République sur le projet de loi (n° 3798) tendant à abroger le septième alinéa de l'article 444 du code d'instruction criminelle.

V. — Rapport de M. Minjoz sur la proposition de loi (n° 4929) de M. Robert Schmidt tendant à étendre le champ d'application de la loi du 29 décembre 1934 facilitant l'acquisition de véhicules et tracteurs automobiles.

VI. — Rapport de M. Garet sur le projet de loi (n° 5566) tendant à modifier le décret du 5 novembre 1926 relatif aux conditions de nominations des juges de paix et sur la proposition de loi (n° 4795) de M. Bardoux complétant l'organisation des justices de paix.

VII. — Rapport de M. Garet sur la proposition de loi (n° 3699) de M. Frédéric-Dupont ayant pour objet de transférer les audiences des justices de paix aux palais de justice, dans les villes de plus de 500.000 habitants.

VIII. — Rapport de M. Garet sur la proposition de loi (n° 4101) de M. Bardoux sur le cumul des greffes de juridiction.

IX. — Rapport de M. Tinaud sur la proposition de loi (n° 4662) de M. Béné tendant à modifier l'article 21 de la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés anonymes.

X. — Rapport de M. Peron sur le projet de loi (n° 6247) créant un service social dans les prisons.

XI. — Rapport de M. Citerne sur la proposition de loi (n° 2704) de M. Buron concernant la prorogation, en raison de la guerre, de la durée des droits de propriété littéraire et artistique.

XII. — Rapport de M. Mondon sur le projet de loi (n° 3175) portant annulation de l'acte dit loi du 8 août 1944.

XIII. — Rapport de M. Mondon sur la proposition de loi (n° 6724) de M. Schaff tendant à compléter l'ordonnance du 21 avril 1946 sur la nullité des actes de spoliation.

XIV. — Rapport de M. Mondon sur la proposition de loi (n° 3407) de M. Louis Rollin ayant pour objet d'abroger les dispositions législatives qui, en matière de droit commun, suppriment ou limitent le droit qui appartient aux juges d'accorder le sursis aux peines d'emprisonnement qu'ils prononcent et de faire bénéficier les coupables des circonstances atténuantes.

XV. — Rapport de M. Defos du Rau sur la proposition de loi (n° 4555) de M. Frédéric-Dupont tendant à modifier les articles 147, 148 et 150 du code pénal relatifs aux faux en écritures.

XVI. — Rapport de M. Toujas sur la proposition de loi (n° 6195) de M. Fayet tendant à amnistier certains délits politiques commis en Algérie.

XVII. — Suite de l'avis de M. Courant sur le projet de loi (n° 6082) portant aménagements fiscaux.

XVIII. — Rapport de M. Wasmer sur le projet de loi (n° 4587) tendant à faciliter l'équipement par le recours au crédit.

XIX. — Rapport de M. Defos du Rau sur le projet et les propositions de loi tendant à valider les testaments des prisonniers et déportés faits en dehors des formes légales (n°s 2801, 597, 1815, 3313, 3568, 426).

XX. — Rapport de M. Delahoutre sur la proposition de loi (n° 5809) de M. Hugues tendant à organiser la publicité à l'égard des tiers des soumissions pour insuffisance de prix.

XXI. — Rapport supplémentaire de M. Minjoz sur la proposition de loi (n° 865) de M. Malleret-Joinville tendant à établir une procédure rapide d'acquisition de la nationalité française au profit des étrangers engagés volontaires et à la délivrance de plein droit de la carte de résidence privilégiée.

XXII. — Suite du rapport de M. Louis Rollin sur le projet de loi (n° 4967) relatif à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger.

XXIII. — Rapport de M. Minjoz sur le projet de loi (n° 3938) relatif au fonctionnement du conseil supérieur de la magistrature et à l'exercice de ses attributions.

XXIV. — Suite du rapport de M. Delahoutre sur les propositions de loi tendant à permettre la revision de certaines rentes viagères (deuxième partie).

XXV. — Rapport de M. Guy Petit sur le projet de loi (n° 5607) complétant le code pénal par un article 443 *bis* réprimant le sabotage.

XXVI. — Suite du rapport de M. Citerne sur les propositions de loi tendant à modifier les lois du 30 juin 1926 et du 18 avril 1916 relatives au renouvellement des baux commerciaux.

2° A quinze heures.

Audition de M. le directeur des assurances sur le problème de la revalorisation de certaines rentes viagères.

La commission des moyens de communication et du tourisme se réunira le mercredi 6 avril 1949, à seize heures (local de la commission n° 211):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 6841) de M. Temple tendant à attribuer aux économiquement faibles un billet annuel délivré au taux des billets de congés payés;

Pour avis pour:

La proposition de résolution (n° 6743) de M. Farine tendant à prendre toutes mesures utiles pour rétablir le bénéfice du billet collectif à 50 p. 100 au profit des organisations de jeunesse et de plein air.

II. — Examen du rapport de Mme Reyraud sur la proposition de loi (n° 5817), dont elle est l'auteur, tendant à la création d'un cadre provisoire de dame inspecteur-adjoint, dame inspecteur, en vue de l'intégration, dans ce cadre, des dames commis ancienne formule des postes, télégraphes et téléphones.

III. — Examen de l'avis non conforme du Conseil de la République sur le projet de loi (n° 3128) établissant des servitudes dans l'intérêt des transmissions radioélectriques.

IV. — Examen de l'avis non conforme du Conseil de la République sur le projet de loi (n° 3127) établissant des servitudes dans l'intérêt des réceptions radioélectriques.

V. — Suite de l'examen du rapport de M. Bouret sur le projet de loi (n° 4512) portant organisation de l'aéronautique marchande.

VI. — Questions diverses.

La commission des pensions se réunira le mercredi 6 avril 1949, à quinze heures trente (local de la commission n° 206):

I. — Nomination du rapporteur pour la proposition de résolution (n° 6886) de M. Emile-Louis Lambert tendant à accorder le remboursement par priorité des pertes matérielles de toute nature subies par les déportés et internés de la résistance.

II. — Examen des rapports:

De M. Mokhtari sur la proposition de résolution (n° 6130) de M. Touchard tendant à étendre la sécurité sociale aux grands invalides et aux veuves de guerre n'exerçant pas une fonction salariée;

De Mlle Weber sur le projet de loi (n° 6182) relatif à l'indemnisation des Alsaciens-Lorrains ayant contracté une invalidité dans l'organisation Todt ou le service allemand du travail;

De Mlle Weber sur la proposition de loi (n° 6359) de Mme Marcelle Devaud, sénateur, tendant à modifier l'article 55 du code des pensions militaires d'invalidité;

De Mlle Weber sur la proposition de loi (n° 6549) de M. Pleven tendant à accorder aux orphelins de guerre dont la mère est décédée le bénéfice des suppléments familiaux de pension;

De M. Darou sur la proposition de loi (n° 6109), dont il est l'auteur, et sur la proposition de loi (n° 6808) de M. Mouton tendant à établir le statut des réfractaires;

De M. Poirot sur la proposition de résolution (n° 6655) de M. Segelle tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 17 du décret du 10 décembre 1929 portant attribution aux droits de certains anciens combattants pensionnés pour tuberculose;

De M. Devemy sur le projet de loi n° 6327) instituant, en faveur de certains grands invalides et mutilés de guerre, une indemnité spéciale extraordinaire (pour avis seulement).

III. — Questions diverses.

La commission de la production industrielle se réunira le mercredi 6 avril 1949, à dix heures (local de la commission n° 261):

I. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 6821) de M. Garavel tendant à faire admettre au bénéfice de la législation du travail dans les mines le personnel des exploitations souterraines de pierre à ciment.

II. — Rapport de M. Peytel sur le projet de loi (n° 6597) relatif à la constitution de la Société des transports pétroliers par pipe line à la construction d'un pipe line entre la Basse-Seine et la région parisienne.

III. — Rapport de M. André Denis sur le projet de loi (n° 6703) prononçant la dissolution de la société en commandite par actions Automobiles M. Berliet et Cie et de la société civile Berliet et portant statut de l'entreprise Berliet.

IV. — Rapport de M. Barrot sur la proposition de résolution (n° 6821) de M. Louvel tendant à inviter le Gouvernement à modifier l'arrêté du 12 septembre 1946 fixant les modalités d'application du décret du 28 mai 1946 relatif à la cessation des activités des exploitations d'électricité et de gaz en ce qui concerne les installations intérieures et les appareils ménagers.

V. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mercredi 6 avril 1949, à quatorze heures (local de la commission n° 208):

I. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 6847) de M. Bardoux ayant pour objet de faciliter la construction de maisons pour familles nombreuses.

II. — Rapport de M. Darou sur la proposition de loi (n° 5471) de Mme Thome-Patenôtre, sénateur, tendant à compléter l'article 76 de la loi d'urbanisme n° 324 du 15 juin 1943.

III. — Rapport de M. Gauthier relatif à une pétition.

IV. — Questions diverses.

La commission des territoires d'outre-mer se réunira le mercredi 6 avril 1949, à quinze heures (local de la commission n° 254):

I. — Suite de la discussion du rapport de M. Castellani sur le projet de loi portant réorganisation du régime de l'émission à Madagascar.

II. — Nomination de rapporteurs pour:

Projet de loi (n° 6726): pratiques de sorcellerie, magie et charlatanisme à Madagascar;

Proposition de loi (n° 6831) de M. Capitant: plan de reconstruction, d'équipement et de modernisation de l'Indochine;

Proposition de loi (n° 6845) de M. Saïd Mohamed Cheikh: autonomie administrative et financière des Comores;

Projet de loi (n° 6914): exploitation des substances utiles aux recherches et réalisations concernant l'énergie atomique dans les territoires d'outre-mer.

III. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

Proposition de loi (n° 6551) de M. Hamani Diori: application aux anciens combattants et victimes de la guerre ressortissants des territoires d'outre-mer des dispositions de la loi du 31 mars 1919;

Proposition de loi (n° 6552) de M. Hamani Diori: application aux anciens combattants ressortissants des territoires d'outre-mer des dispositions de la loi du 16 avril 1930;

Proposition de loi de M. Thibault relative au régime des pensions civiles et militaires;

Proposition de loi (n° 6665) de M. Durand-Réville, sénateur: sous-location des appartements des Français exerçant leur activité professionnelle hors de la métropole;

Proposition de loi (n° 6843) de M. Malbrant: droit de reprise et sous-location des appartements des Français appelés à travailler hors de la métropole.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira les mercredi 6 avril 1949 et jeudi 7 avril 1949 (local de la commission n° 264):

1° Mercredi 6 avril 1949, à seize heures trente:

I. — Audition de MM. Jean-Paul David, Desjardins et Monin, auteurs d'oppositions au vote sans débat du projet de loi modifiant l'article 29 du livre premier du code du travail et, éventuellement, rapport supplémentaire de Mlle Prévert (n°s 4584 et 6382).

II. — Audition de M. Dusseaulx, auteur d'une opposition au vote sans débat du projet de loi étendant la sécurité sociale aux écrivains non salariés (n°s 5002, 6479 et 6643).

III. — Nomination de rapporteurs pour les propositions de loi:

(N° 6850) de M. Besset: congés payés des jeunes travailleurs;

(N° 6851) de M. Gazier: application des conventions collectives aux offices publics et ministériels.

IV. — Rapport de M. Ninine sur la proposition de loi (n° 3816) de M. Valentino relative à la réparation des accidents du travail dans les départements d'outre-mer.

V. — Rapport de M. Renard sur sa proposition de loi (n° 6677): maladies professionnelles.

VI. — Suite du rapport de M. Besset: allocations de chômage (n°s 4126 et 3884).

VII. — Questions diverses.

2° Jeudi 7 avril 1949, à dix-sept heures trente:

I. — Audition de M. Daniel Mayer, ministre du travail et de la sécurité sociale, sur la revalorisation des indemnités dues aux accidentés du travail.

II. — Eventuellement, rapport de M. Henri Meck sur le projet et les propositions de loi revalorisant les rentes des accidentés du travail (n°s 5983, 3559, 3771, 3772, 3773, 5786 et 5788).

III. — Questions diverses.

La commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 se réunira le jeudi 7 avril 1949, à dix heures (local n° 255):

Suite de l'audition de M. le général Weygand.

La commission des immunités parlementaires se réunira le jeudi 7 avril 1949, à seize heures:

I. — Nomination de rapporteurs pour les demandes en autorisation de poursuites (n°s 6871 et 6899).

II. — Organisation des travaux de la commission et suppléance au sein de la commission.

Réunions de commissions du mardi 5 avril 1949.

Commission des finances, à dix heures et seize heures. — Local de la commission.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1949

Ordre du jour du mardi 5 avril 1949.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination de deux membres du comité national du tourisme.

2. — Débat sur la question orale suivante: M. Borgeneuve demande à M. le ministre de l'éducation nationale quelle politique il entend suivre en matière de construction des établissements scolaires et notamment quelle est la doctrine suivant laquelle il pense orienter ces constructions et selon quel mode de financement. Au cas où la mise en application d'un programme de constructions scolaires serait irréalisable dans l'immédiat, quel est le plan de détresse qui sera proposé.

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à compléter l'article 1er de l'ordonnance n° 45-2184 du 24 septembre 1945, en ce qui concerne l'exercice des professions de médecin, chirurgien dentiste et de sage-femme par certains praticiens étrangers. (N°s 69 et 240, année 1949. — M. Le Basser, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, après nouvelle délibération demandée par M. le Président de la République, tendant à définir les conditions dans lesquelles les militaires dégagés des cadres peuvent concourir pour la Légion d'honneur et la médaille militaire. (N°s 193 et 267, année 1949. — M. le général Petit, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant autorisation de dépenses d'investissement (reconstruction, modernisation et équipement) pour l'exercice 1949. (N°s 229 et 254, année 1949. — M. Pellenc, rapporteur; et n° , année 1949. — Avis de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales. — M. Longchambon, rapporteur; et n° , année 1949. — Avis de la commission de la production industrielle. — M. Grégory, rapporteur; et n° , année 1949. — Avis de la commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie). — M. Le Basser, rapporteur; et n° , année 1949. — Avis de la commission de l'agriculture. — M. N..., rapporteur; et n° , année 1949. — Avis de la reconstruction et des dommages de guerre. — M. N..., rapporteur; et n° année 1949. — Avis de la commission de la France d'outre-mer. — M. N..., rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

1er étage. — Depuis M. Reynouard, jusques et y compris M. Séné.

Tribunes. — Depuis M. Serrure, jusques et y compris M. Auberger.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 5 avril 1949.

N° 254 (1). — Rapport de M. Pellenc sur le projet de loi portant autorisation des dépenses d'investissement pour l'exercice 1949.

N° 270. — Proposition de loi de M. Mathieu tendant à maintenir la procédure de l'expertise prévue par l'article 168 du code de l'enregistrement.

N° 272. — Projet de loi portant répartition des abattements globaux opérés sur le budget de l'industrie et du commerce.

N° 273. — Projet de loi portant répartition des abattements globaux opérés sur le budget de la présidence du conseil (ravitaillement).

N° 276. — Projet de loi portant répartition des abattements globaux opérés sur le budget des affaires étrangères.

N° 283. — Rapport de M. Denvers sur la proposition de loi tendant à modifier le décret relatif à l'organisation du régime d'assurance des marins.

N° 285. — Projet de loi relatif au report de crédits de l'exercice 1947 à l'exercice 1948.

N° 287. — Rapport de M. Denvers sur le projet de loi concernant l'assurance des marins contre les pertes d'équipement par suite d'événements de mer.

N° 288. — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à l'organisation de la sécurité sociale à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion.

N° 289. — Rapport de M. de Félice sur la proposition de loi tendant à modifier la loi portant codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires.

(1) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les sénateurs le 4 avril 1949.

Convocations de commissions.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 6 avril 1949, à quatorze heures trente (local n° 201):

I. — Compte rendu sur l'évolution de la situation extérieure.

II. — Organisation de l'enquête éventuelle en Allemagne occupée.

La commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie) se réunira le jeudi 7 avril 1949, à dix heures (local n° 221):

Examen de la proposition de résolution (n° 246, année 1949), tendant à inviter le Gouvernement à reconsidérer les conditions dans lesquelles la réforme administrative a été appliquée aux administrations centrales et assimilées, à supprimer le cadre des agents supérieurs et à intégrer ceux-ci dans le corps des administrateurs civils.

La commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale se réunira le mercredi 6 avril 1949, à dix heures trente (local n° 202):

Avis de M. Marcilhacy sur le projet de loi (n° 113, année 1949) portant création d'un budget annexe des prestations familiales agricoles et fixation de ce budget pour l'exercice 1949, dont la commission des finances est saisie au fond.

Réunions de commissions du mardi 5 avril 1949.

4e bureau, à quatorze heures quarante-cinq. — Local n° 202.

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à dix heures trente. — Local n° 202.

Commission de l'agriculture, à quinze heures. — Local n° 214.

Commission des finances, à neuf heures quarante-cinq. — Local de la commission.

Commission de la France d'outre-mer, à quatorze heures. — Local n° 215.

Commission de la marine et des pêches, à neuf heures trente. — Local n° 215.

Commission de la production industrielle, à onze heures. — Local n° 271.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, à dix heures trente. — Local n° 215.

INFORMATIONS

RELATIVES A L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mercredi 6 avril 1949.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Désignation, par suite de démission, d'un secrétaire de l'Assemblée de l'Union française.

2. — Discussion de la proposition de résolution de MM. d'Arboussier, Barbé, Boubou Hama, Curabet, Léon, Dadet, Coulibaly et des membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, tendant à inviter l'Assemblée nationale à décider la suppression de l'impôt de capitation dans le cadre de l'autonomie financière des territoires d'outre-mer (N° 286, année 1948, et 29, année 1949.)

3. — Discussion de la proposition de MM. Catrice, Griaule, Mlle Le Ber, M. Jousselin et des membres du groupe M. R. P., tendant à demander au Gouvernement d'envisager la réalisation, dans les territoires d'outre-mer, d'une ou plusieurs expériences « d'éducation de base ». (N°s 274, année 1948, et 87, année 1949. — M. Catrice, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Coulibaly, Donnat, Boubou Hama et des membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi abrogeant le décret du 20 mars 1937 et amnistiant toutes les peines prononcées en application de ce décret. (N° 188, année 1948. — M. Corval, rapporteur.)

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis de concours pour une place de chef mécanicien stagiaire à l'Imprimerie nationale.

Date des épreuves: 21 juin 1949.
Date de clôture de la liste des candidatures: 10 juin 1949.

Tous renseignements utiles, ainsi que le programme et la liste des pièces nécessaires à la constitution des dossiers, seront fournis à l'Imprimerie nationale, service du personnel, 27, rue de la Convention, Paris (15e).

Avis relatif au tirage de la cinquième tranche de la loterie nationale 1949.

Le tirage de la cinquième tranche de la loterie nationale 1949 aura lieu le mercredi 6 avril 1949, à vingt heures trente, en présence du public.

Ministère de la France d'outre-mer.

Avis de délibération de l'assemblée représentative des établissements français de l'Océanie en date du 28 janvier 1949 tendant à exonérer des droits de douane dans ce territoire toutes les marchandises importées pour le compte et aux frais de l'Etat, du territoire, des collectivités publiques et de l'institut de recherches médicales d'Océanie.

L'assemblée représentative des établissements français de l'Océanie a pris, dans sa séance du 28 janvier 1949, une délibération tendant à exonérer des droits de douane, dans ce territoire, toutes les marchandises importées pour le compte et aux frais de l'Etat, du territoire, des collectivités publiques et de l'institut de recherches médicales de l'Océanie.

Conformément aux prescriptions de la loi du 13 avril 1928 sur le régime douanier des territoires d'outre-mer il doit être statué sur cette délibération, dans les trois mois, par décret pris sur la proposition du ministre de la France d'outre-mer après avis du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre de l'industrie et du commerce et du ministre de l'agriculture.

Le délai court du 22 mars 1949.

DÉLIBÉRATION

L'assemblée représentative des établissements français de l'Océanie,

Délibérant, conformément aux dispositions de l'article 37 du décret du 25 octobre 1946, a, dans sa séance du 28 janvier 1949, adopté la délibération dont la teneur suit:

Art. 1er. — Sont exemptées de droits de douane toutes les marchandises importées pour le compte et aux frais de l'Etat, du territoire, des collectivités publiques et de l'institut de recherches médicales de l'Océanie.

Art. 2. — La remise directe du matériel aux organismes bénéficiant des exemptions prévues à l'article ci-dessus devra faire l'objet d'une attestation qui sera adressée par le chef de service intéressé au service des douanes.

Pour le président empêché:
Un secrétaire, *Le vice-président.*

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

TARIFS DE TRANSPORT

SUR LES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

I° Propositions de tarifs présentées à l'homologation ministérielle.

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec le chemin de fer de Lens-Sainte-Elisabeth à la Bassée-Violaines, a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'inscrire le ciment, à partir du 15 mai 1949, dans la liste des marchandises figurant au chapitre 57 (§ III, 1°) du tarif n° 11. (*Paris, le* 31 *mars* 1949.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle une proposition tendant à modifier, à partir du 15 mai 1949, le chapitre 52 (§ II) du tarif n° 25, comme il est indiqué ci-après:

TARIF N° 25

. . . . . .

CHAPITRE 52. — Société nationale des chemins de fer français et chemins de fer secondaires divers.

§ Ier. — . . . . . .

§ II. — Tramways de Pontcharra à la Rochette et à Allevard-les-Bains (voie normale).

A. — Boîtes en bois ou en carton, en cadres ou en caisses (909), autrement conditionnées (910), boîtes non montées ou repliées (908), caisses (918), caisses non montées (919), emballages non dénommés (922).

De la Rochette à une gare de la Société nationale des chemins de fer français.

Prix et conditions fixés par le chapitre 1er (§ Ier) à augmenter de la surtaxe prévue au n° 2221 du recueil T.

B. — Fûts en bois non dénommés (902), fûts métalliques (901).

. . . . . .

(Le reste sans changement.)

(*Paris, le* 31 *mars* 1949.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition d'insérer au tarif n° 18 les dispositions ci-après:

TARIF N° 18

. . . . . .

CHAPITRE 12. — Régions Sud-Est et Sud-Ouest.

A. — Brome (625 (+) en bouteilles logées dans des caisses garnies de matière isolante:

Expédié de Trinquetaille à Choisy-le-Roi, par wagon chargé de 15 tonnes: barème 62.

B. — Bouteilles (724) vides, en caisses, en retour:

De Choisy-le-Roi à Trinquetaille, par wagon chargé de 8 tonnes:

Jusqu'à 199 km: barème 56.

Au delà, barème 243.

Les prix du présent chapitre sont applicables sous condition d'un engagement de fidélité du douzième mois à souscrire par le destinataire des envois de brome.

Pour l'application des dispositions du paragraphe B ci-dessus, l'expéditeur des bouteilles vides en caisses doit justifier de leur transport à l'état plein par la présentation du récépissé au destinataire ne remontant pas à plus de trois mois de date. Il doit y avoir identité entre l'expéditeur des bouteilles vides en caisses et le destinataire des bouteilles reçues pleines et entre le destinataire des bouteilles vides en caisses et l'expéditeur des bouteilles expédiées pleines.

Conditions d'application communes aux chapitres 2, 3, 8, 11, 12, 52 (§ III), 62 et 108.

Les prix de chacun de ces chapitres ne peuvent être combinés, ni entre eux, ni avec aucun autre prix, soit par soudure, soit en vertu d'un ordre de réexpédition.

(*Paris, le* 31 *mars* 1949.)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de modifier comme suit, à partir du 15 mai 1949, les dispositions tarifaires concernant le transbordement et l'aménagement des wagons dans les gares frontières franco-espagnoles.

Conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises.

Art. 73. — Transmission et transbordement.

. . . . . .

II. — Transbordement.

. . . . . .

3° Transports échangés dans les gares frontières franco-espagnoles:

Dans les gares franco-espagnoles où l'échange du matériel est impossible, il est perçu, pour les envois par wagon remis par le réseau national des chemins de fer espagnols, un droit de transbordement dont le taux est indiqué au tarif des opérations accessoires (7°). Ce droit ne comprend pas le coût des matières utilisées pour l'aménagement des wagons.

ANNEXE A

TARIF DES OPÉRATIONS ACCESSOIRES

§ Ier. — Opérations accessoires proprement dites.

. . . . . .

7° Transbordement (art. 73 des C. G.):

a) . . . . . .

b) Envois par wagon remis par le réseau national des chemins de fer espagnols dans les gares frontières franco-espagnoles:

Marchandises non emballées, par tonne: 820 F;

Marchandises emballées, par tonne: 160 F.

c) . . . . . .

6° Réservé (*Paris, le 31 mars 1949.*)

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition tendant à insérer, à partir du 15 mai 1949, dans les tarifs n°s 11 et 14 et dans le recueil T de nouvelles dispositions reproduites ci-après:

TARIF N° 11

. . . . . .

CHAPITRE 51. — Société nationale des chemins de fer français et chemins de fer secondaires divers.

. . . . . .

§ IV. — Chemins de fer d'intérêt local de l'Est de Lyon (voie normale).

Chaux (307), ciment (308).

D'une gare des chemins de fer d'intérêt local de l'Est de Lyon à une gare de la Société nationale des chemins de fer français:

Par wagon chargé de 10 ou de 20 t. — Prix et conditions fixés par le chapitre 1er à augmenter de la surtaxe prévue:

Pour les wagons chargés de 10 t:

Au n° 1637 du recueil T, pour les envois en provenance de Bouvesse;

Au n° 1638 du recueil T, pour les envois d'autres provenances;

Pour les wagons chargés de 20 t:

Au n° 1638 du recueil T, pour les envois en provenance de Bouvesse;

Au n° 1639 du recueil T, pour les envois d'autres provenances.

TARIF N° 14

. . . . . .

CHAPITRE 52. — Société nationale des chemins de fer français et chemins de fer d'intérêt local de l'Est de Lyon (voie normale).

Câbles et fils métalliques garnis (441), câbles et fils métalliques non dénommés (442):

De Pont-de-Chéruy-Tignieu à une gare de la Société nationale des chemins de fer français ou inversement:

Par wagon. — Prix et conditions fixés par le chapitre 1er à augmenter de la surtaxe prévue au n° 1791 du recueil T.

Recueil T, — Tableau II (prix n° 1001 et au delà).

NUMÉRO de prix.	PRIX A PERCEVOIR
	francs.
. . .	. . . . .
	TARIF N° 11
. . .	. . . . .
1637	Chap. 51, § IV, par tonne... 36
1638	Chap. 51, § IV, par tonne... 78
1639	Chap. 51, § IV, par tonne... 102
. . .	. . . . .
	TARIF N° 14
. . .	. . . . .
1791	Chap. 52, par tonne..... 320
. . .	. . . . .

(*Paris, le 31 mars 1949.*)

La Société nationale des chemins de fer français, d'accord avec la Compagnie générale de voies ferrées d'intérêt local, a soumis, à l'homologation ministérielle une proposition tendant à modifier, à partir du 15 mai 1949, comme il est indiqué ci-après, l'annexe C aux conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises et les tarifs n°s 7 et 8.

Conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises.

ANNEXE C

Liste des gares des Chemins de fer secondaires qui participent à une tarification commune avec la Société nationale des chemins de fer français et indication des distances de ces gares aux points de jonction.

GARES	CHEMINS DE FER SECONDAIRES	GARES DE JONCTION avec les lignes de la Société nationale des chemins de fer français.	DISTANCES
			km.
. . . . .	N	. . . . .	. . . . .
Noreuil	Achiet à Bapaume et à Marcoing.....	Achiet	13
		Marcoing	29
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	V	. . . . .	. . . . .
Vaulx-Vraucourt ...	Achiet à Bapaume et à Marcoing.....	Achiet	17
		Marcoing	28
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

TARIF N° 7

. . . . . .

CHAPITRE 57. — Région Nord et chemins de fer secondaires divers.

. . . . . .

§ VI. — Chemin de fer de Boisleux à Marquion et de Marquion à Cambrai (voie normale).

Charbon de terre, aggloméré ou non (240), coke (243) (1):

D'une gare de la région Nord à une gare des lignes de Boisleux à Marquion et de Marquion à Cambrai:

Par wagon. — Prix et conditions fixés par le chapitre 1er.

. . . . . .

§ VIII. — Chemin de fer d'Achiet à Bapaume et à Marcoing (voie normale).

Charbon de terre, aggloméré ou non (240), coke (243) (1):

D'une gare de la région Nord à une gare du chemin de fer d'Achiet à Bapaume et à Marcoing:

Par wagon. — Prix et conditions fixés par le chapitre 1er.

TARIF N° 8

. . . . . .

CHAPITRE 57. — Région Nord et chemins de fer secondaires divers.

. . . . . .

§ VI. — Chemin de fer de Boisleux à Marquion et de Marquion à Cambrai (voie normale).

Bois à brûler (260):

D'une gare de la région Nord, à une gare des lignes de Boisleux à Marquion et de Marquion à Cambrai ou inversement:

Par wagon. — Prix et conditions fixés par le chapitre 1er. (*Paris, le 31 mars 1949.*)

2° Prix d'application prévus conformément à l'article 14 (1°, b) du cahier des charges de la Société nationale des chemins de fer français.

Conformément à l'article 14 (1°, b) de son cahier des charges, la Société nationale des chemins de fer français informe le public que, sauf avis contraire, par application du chapitre 3 (§ V) du tarif n° 2, il sera accordé au départ du centre ci-après, aux expéditeurs d'envois de confitures, conserves alimentaires, fruits secs, faisant l'objet de circuits de ramassage par route, la réduction, par voie de détaxe, dont le taux est indiqué dans le tableau ci-après, en regard de ce centre, à partir du 1er mai 1949, pour une période qui, sauf prorogation, prendra fin un an après la date de mise en vigueur.

CENTRE EXPÉDITEUR	TAUX de réduction.
. . . . .	. . . . .
La Baule-Escoublac.....	20 p. 100.
. . . . .	. . . . .

A cette même date, le centre de Guérande sera supprimé. (*Paris, le 31 mars 1949.*)

3° Projets de conventions concernant des taxes concertées.

CONVENTION TARIFAIRE

ENTRE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS ET LA SOCIÉTÉ LUCIEN FOUCAULD ET Cie ET SES FILIALES

Entre la Société nationale des chemins de fer français (S. N. C. F.), représentée par M. ...,

D'une part;

Et la Société Lucien Foucauld et Cie et ses filiales (J. Lafont et Cie, Jules Courbet, Jacques Nicot et Cie, A. de Revel et Cie, établis-

gements R. P. A., Armon frères, A. Perodeau et Cie), dont le siège social est à Cognac, rue Pascal Combeau, représentée par M. ...,

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Portée de la convention.

Art. 1er. — La convention s'étend:

1° Au trafic d'eaux-de-vie, liqueurs et rhums expédiés de la gare de Cognac à destination de toutes gares de la Société nationale des chemins de fer français;

2° Aux emballages vides en retour, correspondant aux transports visés au paragraphe 1° ci-dessus et reçus par la Société Lucien Foucauld et Cie et ses filiales;

3° Aux colis d'objets de publicité joints aux envois des marchandises désignées ci-dessus. Le tonnage des colis de publicité expédié ne devra pas excéder 1 p. 100 du tonnage total expédié.

Engagement de la Société Lucien Foucauld et Cie et ses filiales.

Art. 2. — La Société Lucien Foucauld et Cie et ses filiales s'engagent vis-à-vis de la Société nationale des chemins de fer français, qui accepte:

1° A remettre à la voie ferrée et aux conditions de la présente convention la totalité de leur trafic d'eaux-de-vie, liqueurs et rhums, à l'exception toutefois:

a) Des envois à destination des localités situées dans le département de la Charente qu'elles resteront libres d'effectuer par leurs propres camions;

b) Des envois à destination de la zone constituée par le département de la Charente et les départements limitrophes, qu'elles auront la faculté de confier à des transporteurs publics routiers en règle avec la coordination, à condition que le tonnage confié auxdits transporteurs routiers ne dépasse, en aucun cas, celui que ces transporteurs assuraient, antérieurement au 21 avril 1934, date de la publication du décret de coordination rail et route;

c) Des tonnages qui pourraient se trouver dévolus au cabotage ou à la batellerie par des accords de coordination.

L'importance des envois faisant l'objet des littera *a*, *b* et *c* ne pourra dépasser un pourcentage de la production des établissements expéditeurs fixé par échange de lettres, ce pourcentage étant susceptible d'être modifié sans délai au cas où interviendrait une modification des accords de coordination;

2° A fournir toutes justifications sur l'ensemble de leurs expéditions et arrivages et à communiquer à la Société nationale des chemins de fer français, sur simple demande, le registre de la régie.

Engagement de la Société nationale des chemins de fer français.

Art. 3 — La Société nationale des chemins de fer français s'engage à appliquer aux envois d'au moins douze litres ou payant pour cette quantité, comportant soit des bouteilles en caisses, cadres, harasses ou paniers fermés (chaque caisse ou panier fermé comprenant au moins six bouteilles) (1), soit des bonbonnes:

a) Pour les eaux-devie, liqueurs et rhums au départ de Cognac, le prix par litre correspondant à la zone définie au tableau annexé à la convention, à laquelle appartient la gare destinataire;

b) Pour les emballages vides en retour à destination de Cognac, le prix par litre de contenance de ces emballages correspondant à la zone définie au tableau annexé précité, à laquelle appartient la gare expéditrice.

ZONES DE DESTINATION des marchandises ou de provenance des emballages vides en retour définies au tableau annexé à la convention.	PRIX PAR LITRE DE CONTENANCE EN BOUTEILLES D'UNE CONTENANCE D'AU MOINS 0,375 L					
	Eaux-de-vie, liqueurs, rhums.				Emballages vides en retour.	
	Par expédition d'au moins 12 l sans atteindre 2.000 l.	Par wagon chargé d'au moins 2.000 l ou payant pour ce nombre.	Par wagon chargé d'au moins 4.000 l ou payant pour ce nombre.	Par wagon chargé d'au moins 6.000 l ou payant pour ce nombre.	Par expédition d'au moins 12 l sans atteindre 2.000 l.	Par wagon chargé d'au moins 2.000 l ou payant pour ce nombre.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
1re zone	6 12	1 92	1 61	1 49	3 52	1 10
2e zone	9 17	4 09	3 44	3 20	4 46	2 41
3e zone	12 62	6 60	5 52	5 13	5 72	3 36
4e zone	16 38	9 29	7 82	7 24	7 39	4 56
5e zone	19 96	11 91	9 98	9 28	9 20	6 18

Sans que la taxe puisse être inférieure à 104 F par expédition.

Les prix par litre qui précèdent sont également applicables aux petits flaconnages, d'une contenance inférieure à 0,375 l. Toutefois, si la proportion des petits flaconnages excède 10 p. 100 du trafic total expédié par chemin de fer, par application de la présente convention, les prix appliqués à l'ensemble des petits flaconnages seront majorés de 50 p. 100.

Les prix du tableau ci-dessus sont applicables sans réduction pour les envois destinés à l'exportation.

Ils comprennent le droit d'enregistrement et de timbre, mais sont à augmenter, le cas échéant, des surtaxes locales temporaires et des taxes sur les voies de quai des ports.

Pour chaque expédition, la taxe de transport est calculée sur le nombre total de litres, arrondi, le cas échéant, à l'unité supérieure.

Les prix ci-dessus sont également applicables aux colis d'objets de publicité. Chaque colis d'objets de publicité, dont le poids ne devra pas dépasser 2,100 kg par expédition d'au moins 12 l à plein, sera taxé au prix par litre correspondant à la zone destinataire de l'expédition.

NOTE. — En cas de variation dans les prix des tarifs marchandises en général, les prix de la présente convention seront modifiés à la même date et dans la même proportion que les prix de ces tarifs.

Cette modification pourra également intervenir en cas d'aménagement de tarifs ayant entraîné une variation des prix de transport applicables aux marchandises reprises dans la présente convention.

Dispositions spéciales.

Lorsque les transports faisant l'objet de la présente convention, ramenés à l'année, atteindront un million de litres pour le plein, la Société nationale des chemins de fer français accordera, par voie de détaxe, à la société Lucien Foucauld et Cie et ses filiales, une réduction de 5 p. 100 sur les taxes de transport payées par application des prix des articles 3 et 4.

En ce qui concerne les emballages vides en retour, lorsque les transports effectués aux conditions de la présente convention, ramenés à l'année, atteindront 500.000 l, il sera accordé à la société Lucien Foucauld et Cie et ses filiales, par voie de détaxe, une réduction de 5 p. 100 sur les taxes de transport payées par application des prix de l'article 3.

Ces réductions ne seront applicables que si aucune infraction aux dispositions de l'article 2 ci-dessus n'a été commise.

Régime de transport.

Art. 4. — Eaux-de-vie, liqueurs, rhums. — Les expéditions de détail sont transportées en régime accéléré et les envois par wagon sont transportés en régime ordinaire.

Toutefois, l'expéditeur peut revendiquer le transport en régime accéléré de ses envois par wagon. Dans ce cas, la taxe applicable à ce wagon est majorée de 20 p. 100.

Emballages vides en retour. — Les envois sont transportés en régime ordinaire et l'expéditeur n'a pas la possibilité de revendiquer le régime accéléré.

Clauses diverses.

Art. 5. — Les conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises et, s'il y a lieu, les tarifs de camionnage, sont applicables aux envois faisant l'objet de la présente convention en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions qui précèdent.

Durée de la convention.

Art. 6. — La convention est valable à partir du ..... et jusqu'au 30 juin 1949.

Toutefois, l'une quelconque des infractions aux clauses d'engagement de l'article 2 confère à la Société nationale des chemins de fer français le droit:

1° D'exiger de la société Lucien Foucauld et Cie et de ses filiales, pour tous les envois effectués depuis la mise en vigueur de la convention et qui n'auraient pas été remis à la Société nationale des chemins de fer français, contrairement à l'engagement prévu à l'article 2 de la présente convention, le versement d'une pénalité représentant 20 p. 100 des prix qui auraient été perçus pour ces envois par application de l'article 3, si leur transport avait été effectué par chemin de fer;

2° De dénoncer le contrat par simple lettre recommandée après un préavis d'un mois sans préjudice de tous dommages et intérêts pour les infractions commises.

La convention pourra:

a) Etre revisée ou dénoncée, sans délai, à la demande de la société Lucien Foucauld et Cie et de ses filiales, dans le cas où interviendraient des aménagements ou augmentations de tarifs prévus au nota de l'article 3 de la présente convention;

b) Etre revisée sous condition d'un préavis d'un mois par la Société nationale des chemins de fer français dans le cas où des accords de coordination conduiraient à un nouvel aménagement des prix.

Art. 7. — Les frais de timbre de la présente convention seront supportés par la société Lucien Foucauld et Cie et ses filiales.

Fait en double, le

Le représentant de la Société nationale des chemins de fer français.

Le représentant des expéditeurs.

(1) A titre provisoire, le minimum de six bouteilles n'est pas exigé.

TABLEAU DE ZONAGE ANNEXÉ A LA CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ LUCIEN FOUCAULD ET Cie ET SES FILIALES

Les chiffres ci-dessous indiquent le numéro de zone applicable:

DE LA GARE CI-CONTRE aux gares des départements ci-dessous.	COGNAC
Ain	4
Aisne	4
Allier	3
Alpes (Basses-)	5
Alpes (Hautes-)	5
Alpes-Maritimes	5
Ardèche	5
Ardennes	5
Ariège	3
Aube	4
Aude	3
Aveyron	3
Bouches-du-Rhône	5
Calvados	3
Cantal	3
Charente	1
Charente-Maritime	1
Cher	3
Corrèze	2
Côte-d'Or	4
Côtes-du-Nord	4
Creuse	2
Deux-Sèvres	1
Dordogne	2
Doubs	4
Drôme	4
Eure	3
Eure-et-Loir	3
Finistère	4
Gard	4
Garonne (Haute-)	3
Gers	3
Gironde	1
Hérault	4
Ille-et-Vilaine	3
Indre	2
Indre-et-Loire	2
Isère	5
Jura	4
Landes	2
Loir-et-Cher	3
Loire	4
Loire (Haute-)	3
Loire-Inférieure	2
Loiret	3
Lot	3
Lot-et-Garonne	2
Lozère	3
Maine-et-Loire	2
Manche	4
Marne	4
Marne (Haute-)	4
Mayenne	3
Meurthe-et-Moselle	5
Meuse	4
Morbihan	3

DE LA GARE CI-CONTRE aux gares des départements ci-dessous.	COGNAC
Moselle	5
Nièvre	3
Nord	5
Oise	4
Orne	3
Pas-de-Calais	5
Puy-de-Dôme	3
Pyrénées (Basses-)	3
Pyrénées (Hautes-)	3
Pyrénées-Orientales	4
Rhin (Bas-)	5
Rhin (Haut-)	5
Rhône	4
Saône (Haute-)	5
Saône-et-Loire	4
Sarthe	3
Savoie	4
Savoie (Haute-)	5
Seine	3
Seine-Inférieure	4
Seine-et-Marne	3
Seine-et-Oise	3
Somme	4
Tarn	3
Tarn-et-Garonne	3
Territoire de Belfort	5
Var	5
Vaucluse	4
Vendée	2
Vienne	2
Vienne (Haute-)	2
Vosges	5
Yonne	4

CONVENTION TARIFAIRE

ENTRE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS ET LA SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS JEAN BABOU

Entre la Société nationale des chemins de fer français (S. N. C. F.), représentée par M...,

D'une part;

Et la Société anonyme des établissements Jean Babou, dont le siège social est à Limoux (Aude), représentée par M. Chapoulaud, président, directeur général,

D'autre part,

il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Portée de la convention.

Art. 1er. — La convention s'étend:

1° Au trafic des vins en bouteilles expédiés de la gare de Limoux à destination de toutes les gares de la Société nationale des chemins de fer français;

2° Aux emballages vides en retour, correspondant aux transports visés au paragraphe 1° ci-dessus et reçus par la Société anonyme des établissements Jean Babou;

3° Aux colis d'objets de publicité joints aux envois des marchandises désignées ci-dessus. Le tonnage des colis de publicité expédiés ne devra pas excéder 1 p. 100 du tonnage total expédié.

Engagement de la Société anonyme des établissements Jean Babou.

Art. 2. — La Société anonyme des établissements Jean Babou s'engage vis-à-vis de la Société nationale des chemins de fer français, qui accepte:

1° A remettre à la voie ferrée et aux conditions de la présente convention la totalité de son trafic de vins en bouteilles, à l'exception toutefois:

a) Des envois à destination des localités situées dans le département de l'Aude qu'elle restera libre d'effectuer par ses propres camions;

b) Des envois à destination de la zone constituée par le département de l'Aude et les départements limitrophes, qu'elle aura la faculté de confier à des transporteurs publics routiers en règle avec la coordination, à condition que le tonnage confié auxdits transporteurs routiers ne dépasse, en aucun cas, celui que ces transporteurs assuraient antérieurement au 21 avril 1931, date de la publication du décret de coordination rail et route;

c) Des tonnages qui pourraient se trouver dévolus au cabotage ou à la batellerie par des accords de coordination.

L'importance des envois faisant l'objet des litera *a*, *b* et *c* ne pourra dépasser un pourcentage de la production des établissements expéditeurs fixé par échange de lettres, ce pourcentage étant susceptible d'être modifié sans délai au cas où interviendraient une modification des accords de coordination.

2° A fournir toutes justifications sur l'ensemble de ses expéditions et arrivages et à communiquer à la Société nationale des chemins de fer français, sur simple demande, le registre de la régie.

Engagement de la Société nationale des chemins de fer français.

Art. 3. — La Société nationale des chemins de fer français s'engage à appliquer aux envois d'au moins douze litres ou payant pour cette quantité, comportant soit des bouteilles en caisses, cadres, harasses ou paniers fermés (chaque caisse ou panier fermé comprenant au moins six bouteilles (1), soit des bonbonnes:

a) Pour les vins en bouteilles au départ de Limoux, le prix par litre correspondant à la zone définie au tableau annexé à la convention, à laquelle appartient la gare destinataire;

b) Pour les emballages vides en retour à destination de Limoux le prix par litre de contenance de ces emballages correspondant à la zone définie au tableau annexé précité, à laquelle appartient la gare expéditrice.

ZONES DE DESTINATION des marchandises ou de provenance des emballages vides en retour définies au tableau annexé à la convention.	PRIX PAR LITRE DE CONTENANCE EN BOUTEILLES D'UNE CONTENANCE D'AU MOINS 0,375 L					
	Vins en bouteilles.				Emballages vides en retour.	
	Par expédition d'au moins 12 l sans atteindre 2.000 l.	Par wagon chargé d'au moins 2.000 l ou payant pour ce nombre.	Par wagon chargé d'au moins 4.000 l ou payant pour ce nombre.	Par wagon chargé d'au moins 6.000 l ou payant pour ce nombre.	Par expédition d'au moins 12 l sans atteindre 2.000 l.	Par wagon chargé d'au moins 2.000 l ou payant pour ce nombre.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
1re zone	6 12	4 92	4 61	4 49	3 52	4 10
2e zone	9 17	4 09	3 44	3 20	4 46	2 41
3e zone	12 62	6 60	5 52	5 13	5 72	3 36
4e zone	16 38	9 29	7 62	7 24	7 39	4 56
5e zone	19 96	11 91	9 98	9 23	9 20	6 18

Sans que la taxe puisse être inférieure à 104 F par expédition.

(1) A titre provisoire, le minimum de six bouteilles n'est pas exigé.

Les prix par litre qui précèdent sont également applicables aux petits flaconnages d'une contenance inférieure à 0,375 l. Toutefois, si la proportion des petits flaconnages excède 10 p. 100 du trafic total expédié par chemin de fer, par application de la présente convention, les prix appliqués à l'ensemble des petits flaconnages seront majorés de 50 p. 100.

Les prix du tableau ci-dessus sont applicables sans réduction pour les envois destinés à l'exportation.

Ils comprennent le droit d'enregistrement et de timbre, mais sont à augmenter, le cas échéant, des surtaxes locales temporaires et des taxes sur les voies de quai des ports.

Pour chaque expédition, la taxe de transport est calculée sur le nombre total de litres arrondi, le cas échéant, à l'unité supérieure.

Les prix ci-dessus sont également applicables aux colis d'objets de publicité. Chaque colis d'objets de publicité, dont le poids ne devra pas dépasser 2 kg 400 par expédition d'au moins douze litres à plein sera taxé au prix par litre correspondant à la zone destinataire de l'expédition.

NOTA. — En cas de variation dans les prix des tarifs marchandises, en général, les prix de la présente convention seront modifiés à la même date et dans la même proportion que le prix de ces tarifs.

Cette modification pourra également intervenir en cas d'aménagement de tarifs ayant entraîné une variation des prix de transport applicables aux marchandises reprises dans la présente convention.

Dispositions spéciales.

Lorsque les transports faisant l'objet de la présente convention, ramenés à l'année, atteindront un million de litres pour le plein, la Société nationale des chemins de fer français accordera, par voie de détaxe, à la Société anonyme des établissements Jean Babou une réduction de 5 p. 100 sur les taxes de transport payées par application des prix des articles 3 et 4.

En ce qui concerne les emballages vides en retour, lorsque les transports effectués aux conditions de la présente convention, ramenés à l'année, atteindront 500.000 litres, il sera accordé à la Société anonyme des établissements Jean Babou, par voie de détaxe, une réduction de 5 p. 100 sur les taxes de transport payées par application des prix de l'article 3.

Ces réductions ne seront applicables que si aucune infraction aux dispositions de l'article 2 ci-dessus n'a été commise.

Régime de transport.

Art. 4. — Vins en bouteilles. — Les expéditions de détail sont transportées en régime accéléré et les envois par wagon sont transportés en régime ordinaire.

Toutefois, l'expéditeur peut revendiquer le transport en régime accéléré de ses envois par wagon. Dans ce cas, la taxe applicable à ce wagon est majorée de 20 p. 100.

Emballages vides en retour. — Les envois sont transportés en régime ordinaire et l'expéditeur n'a pas la possibilité de revendiquer le régime accéléré.

Clauses diverses.

Art. 5. — Les conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises et, s'il y a lieu, les tarifs de camionnage, sont applicables aux envois faisant l'objet de la présente convention en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions qui précèdent.

Durée de la convention.

Art. 6. — La convention est valable du.... ..... jusqu'au 30 juin 1949.

Toutefois, l'une quelconque des infractions aux clauses d'engagement de l'article 2, confère à la Société nationale des chemins de fer français le droit:

1° D'exiger de la Société anonyme des établissements Jean Babou, pour tous les envois effectués depuis la mise en vigueur de la convention et qui n'auraient pas été remis à la Société nationale des chemins de fer français contrairement à l'engagement prévu à l'article 2 de la présente convention, le versement d'une pénalité représentant 20 p. 100 des prix qui auraient été perçus pour ces envois par application de l'article 3, si leur transport avait été effectué par chemin de fer;

2° De dénoncer le contrat par simple lettre recommandée après un préavis d'un mois, sans préjudice de tous dommages et intérêts pour les infractions commises.

La convention pourra:

a) Etre revisée ou dénoncée sans délai, à la demande de la Société anonyme des établissements Jean Babou dans le cas où interviendraient des aménagements ou augmentations de tarifs prévus au nota de l'article 3 de la présente convention;

b) Etre revisée sous condition d'un préavis d'un mois par la Société nationale des chemins de fer français dans le cas où des accords de coordination conduiraient à un nouvel aménagement des prix.

Art. 7. — Les frais de timbre de la présente convention seront supportés par la Société anonyme des établissements Jean Babou.

Fait en double, le .....

Le représentant de la Société nationale des chemins de fer français.

Le représentant des expéditeurs.

TABLEAU DE ZONAGE ANNEXÉ A LA CONVENTION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS JEAN BABOU

Les chiffres ci-dessous indiquent le numéro de la zone applicable:

DE LA GARE CI-CONTRE aux gares des départements ci-dessous.	LIMOUX
Ain	4
Aisne	5
Allier	4
Alpes (Basses-)	3
Alpes (Hautes-)	4
Alpes-Maritimes	4
Ardèche	3
Ardennes	5
Ariège	2
Aube	5
Aude	4
Aveyron	2
Bouches-du-Rhône	3
Calvados	5
Cantal	3
Charente	3
Charente-Maritime	4
Cher	4
Corrèze	3
Côte-d'Or	5
Côtes-du-Nord	5
Creuse	4
Deux-Sèvres	4
Dordogne	3
Doubs	5
Drôme	3
Eure	5
Eure-et-Loir	5
Finistère	5
Gard	2
Garonne (Haute-)	1
Gers	2
Gironde	3
Hérault	2
Ille-et-Vilaine	5
Indre	4
Indre-et-Loire	4
Isère	4
Jura	4
Landes	3
Loir-et-Cher	5
Loire	3
Loire (Haute-)	3
Loire-Inférieure	5
Loiret	5
Lot	2
Lot-et-Garonne	2
Lozère	3
Maine-et-Loire	5
Manche	5
Marne	5
Marne (Haute-)	5

DE LA GARE CI-CONTRE aux gares des départements ci-dessous.	LIMOUX
Mayenne	5
Meurthe-et-Moselle	5
Meuse	5
Morbihan	5
Moselle	5
Nièvre	4
Nord	5
Oise	5
Orne	5
Pas-de-Calais	5
Puy-de-Dôme	3
Pyrénées (Basses-)	3
Pyrénées (Hautes-)	2
Pyrénées-Orientales	1
Rhin (Bas-)	5
Rhin (Haut-)	5
Rhône	4
Saône (Haute-)	5
Saône-et-Loire	4
Sarthe	5
Savoie	4
Savoie (Haute-)	4
Seine	5
Seine-Inférieure	5
Seine-et-Marne	5
Seine-et-Oise	5
Somme	5
Tarn	2
Tarn-et-Garonne	2
Territoire de Belfort	5
Var	3
Vaucluse	2
Vendée	4
Vienne	4
Vienne (Haute-)	3
Vosges	5
Yonne	5

AVENANT

A LA CONVENTION TARIFAIRE CONCLUE ENTRE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS ET M. GEORGES COURANT ET SES ENFANTS

Entre la Société nationale des chemins de fer français (S. N. C. F.) représentée par M....

D'une part;

Et la firme Georges Courant et ses enfants, rue du Pérat, à Cognac, représentée par M...,

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Art. 1er. — La désignation de l'établissement producteur figurant dans la convention intervenue le 15 février 1949 est remplacée par la suivante:

« La firme Georges Courant et ses enfants et ses filiales (Pauly et Ce, Filloux et Ce, Jacquelin, Rivalland, Boisnier, Louis Lefoc), dont le siège social est à Cognac, rue du Pérat, représentées toutes par M... ».

Art. 2. — L'article 1er de la convention est modifié comme suit:

Portée de la convention.

La convention s'étend:

« 1° ..... (sans changement).

« 2° Aux emballages vides en retour correspondant aux transports visés au paragraphe 1° ci-dessus et reçus par la firme Georges Courants et ses enfants et ses filiales.

« 3° ..... (sans changement).

Art. 3. — L'article 2 de la convention est modifié comme suit:

Engagement de la firme Georges Courant et ses enfants et de ses filiales.

« La firme Georges Courant et ses enfants et ses filiales s'engagent vis-à-vis de la Société nationale des chemins de fer français, qui accepte:

« .....

(Le reste sans changement.)

Art. 4. — Les dispositions spéciales de l'article 3 de la convention sont modifiées comme suit :

« Lorsque les transports faisant l'objet de la présente convention, ramenés à l'année, atteindront un million de litres pour le plein, la Société nationale des chemins de fer français accordera, par voie de détaxe, à la firme Georges Courant et ses enfants et à ses filiales, une réduction de 5 p. 100 sur les taxes de transport payées par application des prix des articles 3 et 4.

« En ce qui concerne les emballages vides en retour, lorsque les transports effectués aux conditions de la présente convention, ramenés à l'année, atteindront 500.000 litres, il sera accordé à la firme Georges Courant et ses enfants et à ses filiales, par voie de détaxe, une réduction de 5 p. 100 sur les taxes de transport payées par application des prix de l'article 3 ».

. . . . . .

(Le reste sans changement.)

Art. 5. — L'article 6 de la convention est modifié comme suit :

Durée de la convention.

« La convention est valable jusqu'au 30 juin 1949.

« Toutefois, l'une quelconque des infractions aux clauses d'engagement de l'article 2 confère à la Société nationale des chemins de fer français le droit :

« 1° D'exiger solidairement de la firme Georges Courant et ses enfants et de ses filiales, pour tous les envois effectués. . . . . .

(Le reste sans changement.)

« 2° ..... (sans changement).

« La convention pourra :

« *a*) Etre revisée ou dénoncée, sans délai, à la demande de la firme Georges Courant et ses enfants et de ses filiales, dans le cas où interviendraient. . . . . .

(Le reste sans changement.)

« *b*) ..... (sans changement).

Art. 7. — Le présent avenant, qui est valable pour la durée de la convention elle-même, entrera en vigueur le...

Les frais de timbre du présent avenant seront supportés par la firme Georges Courant et ses enfants et ses filiales.

Fait en double, le.....

Le représentant de la Société nationale des chemins de fer français.

Le représentant des expéditeurs.

4° Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

A. — Autorisation provisoire.

28 *mars* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à modifier :

Les conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises ;

Le tarif des opérations accessoires (annexe A) ;

Le recueil R ;

Le tarif n° 102 (embranchements particuliers) ;

Le tarif n° 106 (transports en cadres). (*Journal officiel* du 15 mars 1949.)

Autorisation accordée de mise en application provisoire des dispositions proposées, à partir du 1er avril 1949, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

B. — Approbation de conventions tarifaires.

14 *mars* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer entre la Société nationale des chemins de fer français et la société Jean Buton et Ce, boulevard Poissonnière, à Paris (9e), pour le transport d'apéritifs, vins de liqueur et vins en bouteilles et d'emballages vides en retour correspondants. — (*Journal officiel* du 8 mars 1949.)

Approbation donnée, à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 15 mars 1949.

31 *mars* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer entre la Société nationale des chemins de fer français et la société d'exploitation Château-Moncontour, à Vouvray (Indre-et-Loire), pour le transport des vins en bouteilles et des emballages vides en retour correspondants.

Approbation donnée, à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 1er avril 1949.

31 *mars* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer entre la Société nationale des chemins de fer français et les établissements Pierre Thomas et Ce, aux Chères (Rhône), pour le transport de vins en bouteilles et d'emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 22 mars 1949.)

Approbation donnée, à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 1er avril 1949.

31 *mars* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer entre la Société nationale des chemins de fer français et M. Félix Delaunay, à Pouillé (Loir-et-Cher), pour le transport de vins en bouteilles et d'emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 22 mars 1949.)

Approbation donnée, à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 1er avril 1949.

31 *mars* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer entre la Société nationale des chemins de fer français et la maison Amiot, à Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire), pour le transport de vins en bouteilles et d'emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 22 mars 1949.)

Approbation donnée, à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 1er avril 1949.

1er *avril* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer entre la Société nationale des chemins de fer français et le groupement d'expéditeurs de Collioure (Pyrénées-Orientales), pour le transport d'apéritifs, vins de liqueur, vins en bouteilles et d'emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 29 mars 1949.)

Approbation donnée, à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 15 avril 1949.

1er *avril* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer entre la Société nationale des chemins de fer français et les établissements Poulet père et fils et leurs filiales à Beaune, pour le transport de vins en bouteilles et emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 29 mars 1949.)

Approbation donnée, à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 15 avril 1949.

1er *avril* 1949. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer entre la Société nationale des chemins de fer français et la Société des établissements Bizouard frères, 21, rue Danton, au Kremlin-Bicêtre (Seine), pour le transport d'eaux-de-vie, liqueurs, rhums et d'emballages vides en retour correspondants. (*Journal officiel* du 29 mars 1949.)

Approbation donnée, à titre provisoire, avec autorisation de mise en vigueur à partir du 15 avril 1949.

Ministère de l'agriculture.

Avis concernant les détenteurs de stocks de tourteaux de coprah et de soja.

Les détenteurs de stocks de tourteaux de coprah et de soja doivent faire parvenir au groupement national d'achat des tourteaux, 32, rue de la Bienfaisance, à Paris, avant le 25 avril 1949, par l'intermédiaire de leur organisme professionnel, une déclaration, certifiée conforme par un agent assermenté, de leurs stocks au 15 avril 1949.

Ministère de la marine marchande.

Avis approuvant les décisions de la confédération des industries de traitement des produits de pêches maritimes relatives aux règles d'étiquetage et de marquage et aux normes de fabrication de conserves de poissons.

En application de l'article 2 de l'arrêté du 21 avril 1947, le ministre de la marine marchande a approuvé, le 30 mars 1949, les décisions nos 29, 30 et 31 en date du 25 mars 1949 de la confédération des industries de traitement des produits des pêches maritimes relatives aux règles d'étiquetage et de marquage et aux normes de fabrication des conserves de poissons.

Caisse des dépôts et consignations.

Opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la caisse des dépôts et consignations concernant la période du 1er au 28 février 1949 (Paris et départements).

	DEPOTS	REMBOURSEMENTS	EXCEDENTS de dépôts.
	francs.	francs.	francs.
Février 1949.....	2.981.268.432	532.750.355	2.448.518.077
Excédents de dépôts du 1er janvier au 28 février 1949.....			5.602.036.634

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, directeur des Journaux officiels :* PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

JOANNARD FRERES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL:
5 ET 7, RUE AUGUSTE-COMTE, LYON.
R. C.: Lyon B 4298; R. P.: Rhône 3668.

Obligations 4 0/0 1928 de 500 F.

Liste des 144 obligations sorties au tirage du 4 mars 1949, remboursables à dater du 15 mars 1949.

213	438	740	741	742	761	774	775
776	842	846	850	857	858	880	881
899	900	901	902	906	907	908	909
914	918	919	949	953	958	959	960
969	970	973	1.000	1.100	1.101	1.108	1.263
1.270	1.373	1.411	1.482	1.503	1.504	1.546	1.549
1.567	1.591	1.612	1.619	1.635	1.646	1.651	1.682
1.703	1.708	1.754	1.755	1.761	1.770	1.775	1.787
1.811	1.815	1.822	1.831	1.842	1.875	1.932	1.948
2.018	2.026	2.040	2.056	2.109	2.121	2.217	2.224
2.232	2.415	2.501	2.506	2.507	2.514	2.528	2.585
2.603	2.604	2.605	2.683	2.687	2.692	2.697	2.698
2.699	2.700	2.743	2.782	2.802	2.824	2.840	2.857
2.872	2.947	2.963	2.990	3.031	3.037	3.076	3.080
3.085	3.109	3.158	3.221	3.282	3.312	3.316	3.320
3.327	3.335	3.358	3.376	3.415	3.480	3.504	3.509
3.519	3.543	3.544	3.545	3.566	3.586	3.601	3.636
3.643	3.961	3.962	3.733	3.776	3.810	3.836	3.929

Liste des obligations 4 0/0 (ex-7 0/0) 1928, sorties au tirage du 1er mars 1946, remboursables à 500 F net (ex-coupon 36) et n'ayant pas été présentées au remboursement à ce jour.

24	54	240	241	242	243	366	739
851	852	1.133	1.284	1.483	1.484	1.485	1.486
1.487	1.569	1.570	1.798	2.122	2.161	2.476	2.575
2.595	2.596	2.606	2.781	2.869	3.206	3.724	3.775
3.973							

Liste des obligations 4 0/0 1928 sorties au tirage du 11 mars 1947, remboursables à 500 F net (ex-coupon 38) et n'ayant pas été présentées au remboursement à ce jour.

2	20	23	27	181	182	223	225
239	250	737	1.017	1.022	1.283	1.369	2.119
2.120	2.159	2.250	2.327	2.469	2.474	2.475	2.529
2.579	2.584	2.594	2.601	2.607	2.701	2.742	2.801
3.075	3.306	3.629	3.671	3.812			

Liste des obligations 4 0/0 1928, sorties au tirage du 4 mars 1948, remboursables à 500 F net (ex-coupon 40) et n'ayant pas été présentées au remboursement à ce jour.

14	21	22	40	41	51	52	63
68	69	180	215	216	217	378	379
402	403	419	423	427	432	433	436
442	445	446	451	457	458	459	460
468	469	470	475	476	477	1.005	1.018
1.019	1.020	1.023	1.099	1.109	1.115	1.121	1.126
1.127	1.128	1.132	1.219	1.255	1.271	1.287	1.288
1.330	1.396	1.415	1.420	1.421	1.425	1.463	1.465
1.469	1.470	1.475	1.476	1.479	1.488	2.108	2.114
2.117	2.118	2.123	2.226	2.127	2.130	2.131	2.142
2.146	2.157	2.162	2.249	2.251	2.258	2.260	2.261
2.265	2.270	2.271	2.275	2.277	2.297	2.298	2.301
2.313	2.326	2.366	2.369	2.370	2.414	2.418	2.455
2.459	2.469	2.470	2.483	3.036	3.151	3.152	3.157
3.161	3.162	3.167	3.172	3.202	3.207	3.212	3.215
3.224	3.229	3.303	3.304	3.315	3.319	3.444	3.464
3.486							

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey

CAPITAL: 450 MILLIONS DE FRANCS
48, RUE LA BOÉTIE, PARIS (8e)

Il a été procédé, le 25 mars 1949, à l'annulation de trois cent soixante-dix obligations 4 0/0 1943, rachetées en Bourse, pour fournir l'amortissement prévu au 25 mars 1949.

Liste numérique des 7 obligations émission 4 0/0 1943 sorties au tirage du 20 février 1945, remboursables à partir du 25 mars 1945 au taux de 5.000 F l'une (coupon n° 5 attaché) et non remboursées à ce jour.

1.978 1.979 6.483 6.484 6.489 6.490 9.510

Liste numérique des 35 obligations, émission 4 0/0 1943, sorties au tirage du 20 février 1946, remboursables à partir du 25 mars 1946 au taux de 5.000 F l'une (coupon n° 7 attaché) et non remboursées à ce jour.

121	122	123	124	125	126	128
2.112	2.114	2.115	2.758	3.457	6.091	6.092
6.093	6.094	6.095	6.752	6.753	7.155	7.158
7.160	10.197	12.071	12.072	12.073	12.074	12.075
12.076	12.077	12.078	12.079	12.080	12.371	12.372

Compagnie Universelle d'Acétylène et d'Electro-Métallurgie

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 40.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 6, RUE PIGALLE, PARIS (9e)
Registre du commerce : Seine 70741.

Obligations 4 0/0 1944 de 2.000 F.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la Compagnie universelle d'acétylène et d'électro-métallurgie a procédé au rachat en Bourse des 150 obligations dont l'amortissement est prévu pour le 1er mai 1949.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort au titre de cet amortissement.

Numéros des titres sortis au tirage du 28 mars 1945 et non encore présentés au remboursement à la date du 1er mars 1949.

4.261 à 4.270 — 4.829

ETABLISSEMENTS JULES RICHARD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.800.000 F
SIÈGE SOCIAL: 25, RUE MÉLINGUE, PARIS
Registre du commerce: Seine n° 171227.

Obligations 4 0/0 1915 de 5.000 F.

Quatrième amortissement du 1er juin 1949.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4 0/0 1915, la société a procédé au rachat en Bourse de la quantité d'obligations à amortir le 1er juin 1949; en conséquence il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les précédents amortissements ayant eu lieu par voie de rachats en Bourse également, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

Anciens établissements Gasse frères et Canthelou réunis

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 7.368.400 F
SIÈGE SOCIAL: 17, RUE CAMILLE-RANDOING,
ELBEUF (SEINE-INFÉRIEURE)
Registre du commerce: Elbeuf n° 2083.

Obligations de 5.000 F 4 0/0 1946.

Troisième amortissement du 20 mai 1949.

MM. les obligataires sont informés que la société usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations de 5.000 F 4 0/0 1946, a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 20 mai 1949.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements précédents ayant été effectués par rachats, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

Etablissements BROSSETTE et Fils
F. BROSSETTE ET Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
AU CAPITAL DE 93.000.000 F
SIÈGE SOCIAL: 40, RUE DU PRÉ-GAUDRY, A LYON
Registre du commerce: Lyon B 843.

Obligations de 5.000 F 4 0/0 1946.

Amortissement anticipé partiel.

MM. les obligataires sont informés que la société des établissements Brossette et Fils, F. Brossette et Cie, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations de 5.000 F 4 0/0 1946, a racheté sur le marché, en vue d'un amortissement anticipé partiel, une quantité de 454 obligations.

Etablissements François Masurel

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 50.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL :
TOURCOING (NORD), 21, RUE DE WAILLY

Suivant faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission cette société a procédé au rachat des 530 obligations de 2.000 F nominal 4 0/0 1942, dont l'amortissement était prévu le 30 juin 1949.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont été effectués également par voie de rachat en Bourse.

AIME BABOIN & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 18.360.000 F
SIÈGE SOCIAL:
31 ET 33, RUE ROYALE, A LYON (RHONE)
Registre du commerce: Lyon B 415.

Obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1946).

Troisième amortissement du 20 avril 1949.

MM. les obligataires sont informés que la société usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations a fait racheter sur le marché le nombre de titres nécessaire à son amortissement.

Les précédents amortissements ayant été effectués par rachats, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

AVIS DIVERS

Compania Minera Unificada del Cerro de Potos

MM. les actionnaires sont avisés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu dans les bureaux de la compagnie à Buenos-Aires, le 27 avril 1949, à quinze heures:

1° Approbation des comptes de l'exercice 1948;
2° Questions diverses.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 75 fr. la ligne
(Décret du 16 avril 1948, art. 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

5 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. VÉLO-CLUB DE SAINT-PALAIS-SUR-MER. But: développer tous les sports et principalement le sport vélocipédique; entretenir des relations amicales avec les clubs voisins. Siège social: café des Bains, Saint-Palais-sur-Mer.

9 mars 1949. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. L'ENTR'AIDE DE GIF-SUR-YVETTE. But: assistance aux vieux travailleurs. Siège social: mairie de Gif-sur-Yvette.

10 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de la Châtre. CANTINE SCOLAIRE DE PÉRASSAY. But: fournir un repas chaud aux enfants des écoles, les jours de classe. Siège social: mairie de Pérassay.

15 mars 1949. Déclaration à la préfecture de l'Aube. COMITÉ DES FÊTES DE FOUCHY JULES-FERRY. But: aide aux vieillards, enfants et déshérités de la vie; réjouissances populaires. Siège social: 22, rue Condorcet, la Chapelle-Saint-Luc.

15 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Chinon. COMITÉ DES FÊTES DE CHATEAU-CHINON. But: organisation des fêtes, concerts, bals, séances théâtrales, foires, expositions, etc. Siège social: mairie de Château-Chinon-ville.

15 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. LES JOYEUX TROUBADOURS, phalange artistique du groupe départemental de l'U. N. C. But: encourager le talent des artistes amateurs et se mettre gratuitement à la disposition des sections de l'U. N. C. du département pour leur permettre de faire des séances récréatives au profit de leur caisse de secours. Siège social: 15, rue Saint-Bertin, à Saint-Omer.

16 mars 1949. Déclaration à la préfecture de police. L'Œuvre de Notre-Dame-des-Buttes modifie la composition de son bureau et change son titre, qui devient ARTS ET PLEIN AIR DES BUTTES. Siège social: 110, avenue Simon-Bolivar, Paris.

16 mars 1949. Déclaration à la préfecture de police. FÉDÉRATION FRANÇAISE DES QUILLES A NEUF. But: pratique du sport quilles. Siège social: 8, rue du Dôme, Paris.

16 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Corte. ASSOCIATION DE PÊCHE ET DE PISCICULTURE. But: affermage de lots de pêche sur le territoire de la région; concourir à la lutte contre le braconnage et la pollution des rivières. Siège social: chez le président, M. Tomasini (Graziette), à Vivario.

17 mars 1949. Déclaration à la préfecture de la Creuse. Association de chasse LES GRANDS BOIS. But: chasse en commun dans la forêt domaniale de Mérignat, protection du gibier, répression du braconnage. Siège social: chez M. Lavergne (Lucien), aux Martyrs, commune de Montboucher.

17 mars 1949. Déclaration à la préfecture de police. COMITÉ DE PARRAINAGE MESSIER. But: aide morale et matérielle à un groupe de filleuls militaires. Siège social: 58, rue Fénelon, Montrouge.

17 mars 1949. Déclaration à la préfecture de police. UNION DES ASSOCIATIONS DE CONDUCTEURS ÉLECTRICIENS MÉCANICIENS (U. A. C. E. M.). But: grouper les associations; faciliter aux anciens élèves l'accès des situations auxquelles ils peuvent prétendre; faire prospérer les écoles; répandre l'enseignement technique. Siège social: 21, rue Jean-de-Beauvais, à Paris.

17 mars 1949. Déclaration à la préfecture de police. Amicale des anciens élèves de la formation prémilitaire CHARS ET BLINDÉS. Modifications dans la composition du bureau, des statuts, et transfert du siège social du 41, avenue Gabriel, au 16, rue de Vienne, à Paris.

18 mars 1949. Déclaration à la préfecture de police. Club littéraire et artistique PRÉLUDES. But: recherche et aide aux jeunes talents artistiques dans tous les domaines. Siège social: 3, rue du Général-Lambert, Paris.

20 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes. LE PIGEON VOYAGEUR MANTAIS. But: sport colombophile. Siège social: café Vitard, place de la Gare, à Mantes-Gassicourt.

21 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. ASSOCIATION SPORTIVE DU COURS COMPLÉMENTAIRE DU PALAIS. But: favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social: groupe scolaire, le Palais.

23 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE PRÉVERANGES. But: instruction des sapeurs-pompiers et resserrement des liens de camaraderie qui doivent exister entre eux. Siège social: mairie de Préveranges.

24 mars 1949. Déclaration à la préfecture de Vesoul. LES DHUITS. But: alevinage, répression du braconnage, protection de la propriété riveraine. Siège social: mairie de Fretigney.

25 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Figeac. ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE. But: entretenir des liens d'amitié entre les anciens élèves de l'école de Marcilhac et encourager la fréquentation scolaire. Siège social: école publique de garçons de Marcilhac.

25 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE DE DEAUVILLE. But: développer le sport en général à l'école. Siège social: lycée de Deauville.

25 mars 1949. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. CERCLE DE PROVENCE. But: réunion entre ses membres. Siège social: Les Ambassadeurs, île Piot, à Avignon.

25 mars 1949. Déclaration à la préfecture de l'Indre. CANTINE SCOLAIRE DE BUXIÈRES-D'AILLAC. But: fournir un repas chaud aux enfants des écoles les jours de classe. Siège social: école publique de Buxières-d'Aillac.

25 mars 1949. Déclaration à la préfecture de police. LA TRESSE. But: entr'aide médicale et sociale aux malades et blessés, en particulier du système nerveux. Siège social: 218, boulevard Raspail, à Paris.

26 mars 1949. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. ECOLE RÉGIONALE DE FORMATION SOCIALE DE CLERMONT-FERRAND. But: organiser un enseignement social et donner l'éducation professionnelle aux personnes qui se destinent aux carrières d'assistant ou assistante sociale, d'auxiliaire sociale, d'auxiliaire familiale. Siège social: Mlle de Reboul, 32, rue Georges-Clemenceau, à Clermont-Ferrand.

26 mars 1949. Déclaration à la préfecture de Carcassonne. Colonies de vacances LES AUZELETS. But: œuvres de colonies de vacances. Siège social: 2, rue des Amidonniers, à Carcassonne.

26 mars 1949. Déclaration à la préfecture de la Loire. SECTION LOCALE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES RETRAITÉS DES CHEMINS DE FER DE FRANCE ET DES COLONIES. But: défense des intérêts des adhérents. Siège social: 13, rue Cugnot, Saint-Etienne.

28 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT DE ROANNE ET LA RÉGION. But: mise en œuvre de tous moyens appropriés pour la suppression des logements insalubres, la construction de maisons d'habitation collectives ou de maisons individuelles agrémentées de jardins répondant aux besoins de la vie familiale des habitants, et éventuellement la réparation ou l'amélioration des immeubles existants. Siège social: 4, rue de Marengo, Roanne.

28 mars 1949. Déclaration à la sous-préfecture de la Châtre. CANTINE SCOLAIRE DE BRIANTES. But: fournir un repas chaud aux enfants des écoles les jours de classe. Siège social: mairie de Briantes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 mars 1949: page 3296, 2e colonne, 13e insertion, ASSOCIATION SAINT-RÉMY, 4e ligne, au lieu de: « 10, rue du Chanoine-Jacob », lire: « 14, rue du Chanoine-Jacob ».

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

14 février 1949. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 18 mars 1949.) UNION CENTRALE DES MUTILÉS DE GUERRE POLONAIS EN FRANCE. But: revendiquer tous les droits revenant aux mutilés de guerre, à leurs familles et aux familles des morts aux champs de bataille. Siège social: café Pawlak, rue Edmond-Debaumont, à Bully-les-Mines.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.